



**Library of The Theological Seminary**

PRINCETON · NEW JERSEY



PRESENTED BY

Paul H. Merkle

DS215

.D24













15215  
D24

LA

FEMME ARABE







LA

# FEMME ARABE

par

Le Général E. DAUMAS



ALGER

TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place du Gouvernement

1912





## PRÉFACE

---

L'ouvrage posthume du général Daumas sur la femme arabe, que nous présentons au public, nous a été communiqué par le petit-fils du général, le lieutenant Maurice Perras, et par son petit-neveu, M. Eugène Boislandry-Dubern.

Notre intention n'est pas d'écrire ici une biographie complète du général Daumas, dont la personnalité et les écrits sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire moderne de l'Algérie. Nous nous contenterons de quelques notes très brèves.

Melchior-Joseph-Eugène Daumas, né en 1803 à Délémont (Suisse), mort en 1871 à Camblanes (Gironde), appartenait à une famille d'origine bourguignonne. Son grand-père était médecin militaire ; son père, le général Marie-Guillaume Daumas, prit part aux campagnes du Premier Empire et se trouvait à Grenoble sous les ordres du général Marchand au moment du retour de l'île d'Elbe. Eugène Daumas fut d'abord étudiant en médecine, mais son père décida bientôt que le séjour de Paris ne lui valait rien et l'obligea à s'engager au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, que commandait un de ses parents, en lui disant de ne revenir le voir que lorsqu'il serait officier. Daumas fut nommé sous-lieutenant en 1827, entra à l'école de Saumur en 1829, s'embarqua pour l'Algérie en 1835, et fit, sous le maréchal Clauzel, les campagnes de Mascara et de Tlemcen.

Le jeune officier ne tarda pas à acquérir dans l'armée une situation à part, grâce à sa connaissance spéciale de la langue arabe et des mœurs indigènes. Détail peu connu, il était parent de l'éminent arabisant de Slane, le traducteur d'Ibn-Khaldoun ; sans doute, les conseils de son parent ne lui furent pas inutiles, aussi bien pour son éducation linguistique que plus tard pour la publication de ses ouvrages. Après le traité de la Tafna, qui prévoyait l'installation d'un consulat français à Mascara, Daumas fut choisi par Bugeaud pour représenter la France auprès d'Abd el-Kader : il resta près de deux ans à Mascara, du 15 novembre 1837 au 15 octobre 1839.

Le séjour manquait à tel point de gaieté que le prédécesseur de Daumas, le commandant Ménonville, était devenu fou et s'était suicidé, et que le remplaçant de Ménonville, Guerbe, était reparti presque aussitôt qu'arrivé. Daumas, dans cette ville hostile, ne voyait

d'autre Européen que son compagnon le docteur Warnier, avec parfois la visite de quelques officiers d'Oran, parmi lesquels son frère, officier comme lui, et qui devait s'illustrer par son héroïsme en 1843, au combat de Sidi-Rached chez les Flittas. Mais quelle magnifique occasion de connaître et d'étudier les indigènes ! Daumas n'eut garde de la laisser échapper ; bientôt en état de se passer d'interprète, il fit ample moisson de renseignements précieux, qu'il devait utiliser plus tard. Sa correspondance avec la division d'Oran pendant cette période est un document des plus intéressants, dont M. Yver prépare la publication (1). Daumas recueillit notamment, sur l'infanterie de l'émir, sur les déserteurs européens qu'il utilisait, sur les routes de Mascara à Tlemcen et à Takdempt, des informations qu'il communiqua à ses chefs. Surtout, il put se faire des projets d'Abd el-Kader, de son caractère, de ses rapports avec le Maroc, de la nature et du degré de l'influence qu'il exerçait sur les tribus, une idée très juste, dont la suite des événements démontra l'exactitude.

Rappelé à Oran quand la rupture devint imminente, Daumas fut, avec Martimprey, le principal collaborateur de La Moricière à la division d'Oran, où il organisa un admirable bureau de renseignements (2). Il n'y avait qu'à se régler sur ce modèle pour organiser partout l'administration des indigènes. En 1841 (3), Bugeaud rétablit la direction des affaires indigènes, supprimée par le maréchal Valée et nomma le commandant Daumas directeur central des affaires arabes. L'arrêté du Ministre de la Guerre (4), du 1<sup>er</sup> février 1844, rendu sous l'inspiration de Daumas et en application de ses idées, organisa définitivement cette admirable institution des bureaux arabes, qui a rendu tant de services et qui a toujours servi de modèle pour l'administration des indigènes dans l'Afrique du Nord.

Nommé colonel en 1845, Daumas conserva néanmoins la direction des affaires indigènes. En 1848, lorsque Abd el-Kader fut envoyé à Toulon et interné au fort Lamalgue, Daumas fut chargé de l'accompagner et contribua à adoucir les premiers temps de sa captivité.

---

(1) G. Yver, *Une entrevue du capitaine Daumas et d'Abd el-Kader* (Bull. Soc. Géogr. d'Alger, 1908, p. 274-279).

(2) Général du Barail, *Mes souvenirs*, I, p. 112. C. Rousset, *Conquête de l'Algérie*, I, p. 33.

(3) Et non en 1843, comme semble le croire C. Rousset (*Conquête de l'Algérie*, I, p. 172 et 287, avec son imprécision habituelle. L'arrêté du gouverneur général Bugeaud qui nomme Daumas directeur des affaires arabes est du 16 août 1841.

(4) Et non l'ordonnance royale comme l'écrit Rousset (ouvr. cité, p. 287).



Quand l'émir fut transféré au château de Pau, Daumas, remplacé par le capitaine Boissonnet, revint prendre le commandement de son régiment de spahis, et conduisit une expédition chez les Beni-Silem, fraction des Beni-Sliman, tribu de l'Atlas Mitidjien qui avait refusé de payer ses contributions et chassé son caïd (1). Il quitta d'ailleurs bientôt l'Afrique du Nord pour aller, comme général de brigade, puis comme général de division et conseiller d'Etat, diriger les affaires de l'Algérie au Ministère de la Guerre (20 avril 1850).

Les deux traits qui donnent à la carrière du général Daumas, une originalité particulière et qui intéressent le plus directement l'histoire de l'Algérie sont son séjour à Mascara comme consul auprès d'Abd el-Kader et la part qu'il a prise à l'organisation des bureaux arabes. Si sa carrière proprement militaire et administrative n'est pas sans éclat, il est surtout connu comme écrivain; grâce à sa connaissance de la langue, des mœurs et de la société indigène, il a publié plusieurs travaux d'un intérêt vraiment durable. Indépendamment d'un certain nombre d'articles (2), parus notamment dans la Revue des Deux Mondes, dans la Revue de l'Orient, dans le Spectateur Militaire, etc., il a écrit : Le Sahara algérien (1845), La Grande Kabylie, études historiques (en collaboration avec le capitaine Fabar, 1847), Le Grand Désert (en collaboration avec Ausone de Chancel, 1848), Les Chevaux du Sahara (1851), Principes généraux du cavalier arabe (1854), Mœurs et coutumes de l'Algérie : Tell, Kabylie, Sahara (1855), La vie arabe et la Société musulmane (1869). La plupart de ces ouvrages ont été réédités. Tous ceux qui ont écrit sur Abd el-Kader, notamment Bellemare (3) se sont documentés auprès du général Daumas, qui est, avec Léon Roches, un des hommes qui ont le mieux connu l'émir et l'organisation qu'il avait essayé de donner à l'Algérie.

Les ouvrages de Daumas ont une saveur très particulière. Quel-

---

(1) Pelissier de Raynaud. *Annales Algériennes*, III, p. 314.

(2) On en trouvera la liste dans la bibliographie de l'Algérie de Playfair. Cette bibliographie, malgré les compléments de G. Jaqueton, est, comme toutes les bibliographies, forcément incomplète. C'est ainsi qu'on n'y trouve pas signalé l'article de Daumas sur le Voyage de l'émir Abd el-Kader dans l'est de l'Algérie en 1839, paru dans le *Spectateur Militaire*, 1844, t. XXXVII, p. 575-608, article qui contient le récit si émouvant de l'entrevue d'Abd el-Kader avec les Kabyles, reproduit par Daumas dans son volume sur la Grande Kabylie (cf. E. Masqueray, *Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*, in-8°, 1886, p. 86-93.

(3) A. Bellemare, *Abd el-Kader*, Paris, 1863.



ques-uns, comme le Sahara algérien, dénotent cette remarquable aptitude à recueillir, coordonner et interpréter les renseignements indigènes qui a toujours été une des spécialités des bureaux arabes. D'autres témoignent d'une très exacte connaissance de la société indigène dans ce qu'elle a de plus intime. Qu'on relise par exemple certains chapitres des Chevaux du Sahara sur les razzias, les guerres entre tribus, la chasse, la vie au désert, tels passages des Mœurs et coutumes de l'Algérie sur la constitution de la tribu arabe, sur la civilité puérile et honnête chez les Arabes, sur les institutions kabyles, etc., et on verra combien ces ouvrages sont précieux pour la connaissance de mœurs aujourd'hui disparues ou en voie de disparaître en Algérie, mais dont le Maroc nous conserve, pour peu de temps encore sans doute, la parfaite image.

Daumas avait pour les musulmans une sympathie profonde, qui ne l'aveuglait d'ailleurs ni sur leurs défauts, ni sur leurs véritables tendances. C'est grâce à cette sympathie, qualité que rien ne remplace chez un écrivain, qu'il a dû de pénétrer leur âme comme peu d'Européens l'ont fait avant ou après lui. Il a aimé les indigènes, et c'est pour cela qu'il les a compris. Il est si imprégné de la vie arabe qu'on s'en aperçoit à la composition et au style même de ses livres, tout émaillés de proverbes et d'anecdotes recueillis directement sur les lèvres de ses informateurs. Ses ouvrages ressemblent aux productions de la littérature orientale dans la mesure où celles-ci sont supportables et intelligibles pour les Européens, et cela spontanément, presque inconsciemment, sans l'ombre de pastiche.

L'ouvrage posthume du général Daumas sur la Femme arabe est, comme le dit l'auteur, le complément naturel de ses études antérieures, et l'on y retrouvera ses qualités ordinaires. Il a été dicté par le général vers la fin de sa vie et revu entièrement par lui. Le manuscrit était tout prêt pour l'impression. Nous l'avons publié tel quel.

Le défaut ordinaire des ouvrages posthumes, c'est que le sujet qu'ils traitent a souvent été ultérieurement l'objet de travaux qui en ont épuisé l'intérêt. Tel ne nous paraît pas être le cas pour la Femme arabe. Malgré d'excellentes contributions sur cette matière (1) la famille indigène est encore pour nous un sanctuaire si fermé, si interdit aux regards et aux investigations des profanes, que le témoignage d'un des hommes qui l'ont le mieux connue ne saurait nous paraître superflu.

AUGUSTIN BERNARD.

---

(1) On en trouvera la liste dans L. Milliot, *La femme musulmane au Maghreb*, in-8°, Paris, 1909.

## AVANT-PROPOS

---

Cet ouvrage n'est qu'un complément de mes études antérieures.

Il m'a semblé que si, dans tous les pays du monde, la condition de la femme était l'un des signes qui permettait de juger avec le plus de certitude, l'état social d'un peuple, ses mœurs et son degré de civilisation, il était fort important, surtout au point de vue de notre domination en Algérie, de savoir à quoi s'en tenir sur un sujet aussi controversé, aussi différemment envisagé.

Suivant les uns, la femme, chez les musulmans, n'est qu'un objet de luxe, un être sensuel, indolent et souvent ennuyé; un oiseau dont le harem est la volière; suivant les autres, elle n'est, au contraire, qu'une malheureuse servante condamnée aux plus rudes labeurs, l'esclave de son mari, un forçat, enfin, dont la tente est le bagne.

J'ai souvent entendu proclamer, aussi, par de très bons esprits, que la fusion entre chrétiens et musulmans était une chimère; tandis que de graves penseurs prétendaient de leur côté, que cette fusion serait inévitablement amenée par le développement des intérêts matériels, par la communauté des travaux et, spécialement, par l'union de la fille du vaincu avec le fils du vainqueur. Elle ne pourrait manquer, ajoutaient-ils, de réagir d'une manière profitable à la civilisation, d'abord sur la famille et plus tard sur le peuple arabe tout entier.

Il faut en convenir, voilà des appréciations bien diver-

---

Le texte original a été scrupuleusement respecté. — (N. D. L. R.).



ses. Où trouver la vérité dans ce conflit d'opinions? Peut-être, me suis-je dit, arriverons-nous à la découvrir en nous rendant un compte exact de l'éducation donnée à la femme arabe, de la persécution qu'elle subit, du degré de liberté d'agir et de sentir qu'on lui laisse, ou de l'influence qu'elle a su conquérir. Et je me suis mis à l'œuvre, mû, principalement, par cette pensée politique, que si je parvenais à déchirer le voile qui couvre encore les mœurs, les coutumes et les idées, justes ou fausses, d'un peuple qu'il nous importe si fort de connaître sous toutes ses faces, il deviendrait plus facile de lui choisir habilement les remèdes qui pourraient convenir, le mieux, aux maladies morales dont nous le croirions atteint.

Ce livre est donc, comme les précédents, le résumé de longues et patientes investigations : il prend la femme arabe au berceau pour ne la quitter qu'à la tombe ; ce n'est point un plaidoyer en sa faveur (Dieu m'en garde), mais tout simplement une confession faite par les mœurs.

Après cet exposé, on verra si la femme arabe est à plaindre, à envier ou à blâmer, on décidera si nous devons trouver, sous la tente, des victimes prêtes à seconder nos efforts, ou bien, des compagnes dévouées à leurs maris, à leurs familles, contentes du sort que Dieu et les hommes leur ont assigné sur cette terre.

S'il advenait que l'on m'accusât d'avoir peint en beau la société musulmane, je répondrais que j'ai dit, avec une égale impartialité et le bien et le mal : D'ailleurs, je ne craindrais pas d'avouer qu'en présence du but que nous poursuivons en Algérie, au lieu de m'évertuer à découvrir les côtés par lesquels nous sommes dissemblables d'une manière absolue, au lieu de rechercher ce qui peut perpétuer les sentiments de haine et de rivalité, j'ai toujours eu plus de goût à trouver ce qui peut faciliter les rapports, combattre les préjugés réciproques et amener un rapprochement.

On me blâmera peut-être encore de n'avoir pas laissé



dans l'ombre, quelques détails et quelques usages dont la peinture trop fidèle serait de nature à blesser l'excessive délicatesse de certains lecteurs. Ce blâme serait immérité; je n'ai rien inventé, rien écrit pour le plaisir d'écrire; placé dans l'alternative ou de ne faire connaître qu'imparfaitement les Arabes, ou de tout dire sur leur compte, j'ai dû les mettre souvent en scène, les faire parler comme ils parlent, et faire taire, enfin, mes propres scrupules, devant l'amour de la vérité.

En définitive, mon but a été de fournir quelques notions utiles à l'homme d'Etat, comme à l'organisateur, au savant ainsi qu'à l'artiste, et si j'avais eu le bonheur de l'atteindre, ce serait là, pour moi, une précieuse récompense de mon travail.

---



## CHAPITRE I

### L'ENFANCE

---

Auprès de Dieu, le maître du monde, une fille vaut un garçon.

Ce sont des innocents, a dit le Prophète, et la fête des anges doit être la même.

Quel est le rôle de la femme chez les Arabes ? C'est une question que la curiosité européenne s'est posée souvent. Tout l'invincible attrait du mystère se rencontre dans ce sujet, puisqu'il s'agit d'une créature confinée dans la partie la plus secrète de la tente ou de la maison, et qui, même quand elle se produit au dehors, se dérobe encore sous le voile qui l'enveloppe, à nos curieuses investigations. Puis à la curiosité vient se joindre un sentiment philosophique ; cet être, dont la vie forme un contraste si frappant avec l'existence des femmes Européennes, ne trouve-t-il, dans la condition qui lui est faite, qu'amertume et humiliation ? Dans cette société, où sa place semble si obscure, la femme n'aurait-elle point, par hasard, une importance qui aurait échappé à des observations superficielles ? Comme d'habitude, je préférerai les faits aux réflexions. Voici ce que de longues études, des interrogations patientes, m'ont fait recueillir sur la femme Arabe :

« *Auprès de Dieu, le maître du monde, une fille vaut un garçon.* » Ainsi s'exprime, dans un proverbe, la sagesse musulmane. Mais comme il arrive d'ordinaire ici-bas, la théorie et la pratique sont loin de s'accorder en cette



matière. Les hommes, en pays arabe, se chargent de faire la différence que, suivant eux, Dieu ne fait pas (1).

Tandis que le garçon reste avec sa famille, ajoutant à la force de la tribu dont il soutient la fortune et l'honneur, la jeune fille, aussitôt qu'elle est parvenue à l'âge nubile, suit la destinée d'un mari ; elle quitte ses parents, son douar (2), sa tribu, et va devenir quelquefois, sous une tente lointaine, une femme étrangère. De là, une manière bien distincte de saluer, en ce monde, l'arrivée de la fille, ou celle du garçon.

Aussitôt qu'un garçon est né, c'est une joie réelle et profonde, on dit au père : « *Dieu a augmenté ton bien.* » (que le nouveau-né soit heureux, que Dieu allonge son existence. (*Allah ketteur khirek ; mebrouk el mouloud ; Allah itoueul aâmrou*)) : à celui qui a une fille en partage, on dit simplement : « *Que le tout soit béni.* » (*El Koul mebrouk*). Et le père répond d'habitude : « *Ce n'est pas la peine, il m'est né une malédiction.* (*Zâadet ni nâala*). » Par cela il veut faire comprendre qu'un jour viendra, où sa fille sera obligée de s'entendre dire par un mari : « *Fais ceci, fais cela ; fille d'un tel, que Dieu le maudisse.* » (*Allah inâalouh*). Oh ! par la bénédiction du pain, ne tiens pas ce langage, répliquent les assistants ; Dieu la préservera des tentations du Diable, elle donnera le jour à des musulmans et ses enfants seront tous des saints ou des guerriers de la foi (*moudjahedin*). »

Quel que soit le sexe de l'enfant, toutefois, les fêtes de la naissance ne diffèrent point.

« *Ce sont des innocents, a dit le Prophète, en parlant des nouveau-nés, et la fête des anges doit être la même.* »

C'est le septième jour après la naissance que ces fêtes

---

(1) C'est Mahomet qui abolit, chez les Arabes, l'infâme usage de sacrifier des enfants aux idoles et défendit d'enterrer, vivantes, les jeunes filles que l'on craignait de ne pouvoir ni nourrir, ni marier.

(2) Le *Douar* est une subdivision de la tribu : Il comprend les tentes disposées en cercle et c'est de là que lui vient son nom.

ont lieu en présence du cadi, des marabouts, des parents, des amis et de la sage-femme. Plusieurs fois déjà, nous avons décrit des réjouissances arabes. On retrouve là ce qui sert, du reste, à exprimer la joie chez presque tous les peuples, des cris, des danses, des chants et le bruit de la poudre. Les femmes dansent en agitant des yatagans, les hommes tirent des coups de fusil et donnent de l'argent aux danseuses. Des repas où coule le lait et où figurent le mouton rôti, le *mesemmène*, le kouskoussou, les dattes, le raisin sec, le miel et le beurre terminent ces solennités. Le cadi lit ensuite le *Fatiha* et le héros de la fête reçoit un nom de l'assemblée.

Si c'est un enfant du sexe masculin, pour honorer la religion, on commence par lui donner le nom de *Mohammed*, nom que le père et la mère sont libres de ne pas conserver; s'il appartient au sexe féminin, on lui choisit généralement un des trois noms suivants :

*Fatma* — la fille du Prophète.

*Reguiya* — sa tante paternelle.

*Meryem* — sa tante maternelle.

Ce devoir accompli, on peut, également, ne plus la désigner, dans la famille, que par le nom d'une amie ou d'une femme distinguée, qui devient alors, pour elle, ce que la marraine est pour nos enfants, une parente en dehors du sang, s'occupant de celle qui lui a été consacrée, la suivant dans sa vie et lui faisant des présents.

Voici les noms les plus usités des femmes chez les Arabes :

*Khedidja*, *Kheddoudja*, *Aycha*, La vie ; *Aychouna*, diminutif d'*Aycha* ; *Zohra*, La fleur ; *Djamila*, La parfaite. — Noms des femmes du Prophète.

*Meryem*, Marie.

*Aâtika*, La noble.

*Fatma*, nom de la fille du Prophète. — *Fatima*, la petite Fatma.

*Khira*, Celle qui apporte le bien.



*Zineub*, La tremblante.  
*Sâida*. — *Saâdya*, L'heureuse.  
*Mebrouka*, La bénie.  
*Mesâouda*, L'heureuse.  
*Badra*, La lune.  
*Zina*, La belle.  
*Aziza*, La chérie.  
*Loulou*, La perle.  
*Djohra*, Le joyau.  
*Khadra*, La verte (courageuse).  
*Nedjema*, L'étoile.  
*Halima*, La douce.  
*Safia*, La pure.  
*Kheroufa*, La petite brebis.  
*Zohra*, La fleur.  
*Rebiaa*, Le printemps.  
*Yammouna*. — *Yamina*, La prospère.  
*Mouny*, Diminutif de Yammouna.  
*Ourida*, La petite rose.  
*Zalikha*, Nom de l'une des femmes de Haroum Er-  
Rechid.  
*Baya*, L'éclatante.  
*Reguïa*, La petite.  
*Oumm-hani*, La mère de la douceur.  
*Leïla*, La nuit.

Les musulmans procèdent d'une manière toute différente de celle des peuples chrétiens dans l'appellation de leurs enfants. Chez nous, le nom que le père a reçu de ses aïeux, il le transmet à ses descendants qui se distinguent à leur tour par un nom spécial et variable qui est celui de leur baptême.

Chez les musulmans, au contraire, le nom de famille n'existe pas; il est remplacé par un nom de désignation et notre *prénom* devient chez eux un *surnom* (agnomen).

Un enfant vient de naître; sept ou huit jours après, le père, ainsi que je l'ai dit plus haut, réunit dans une fête

ses parents et ses amis, prend le nouveau-né, convoque ou fait convoquer à la prière (*izan*) et l'appelle ensuite tout haut par le nom qu'il veut lui donner (*nomen*).

S'il s'agit d'un garçon, ce nom *alam* (mot qui signifie désignation) sera tantôt celui du Prophète, de l'un des prophètes ou des compagnons du Prophète, tantôt il consistera dans le mot *abd* (serviteur) suivi de l'une des épithètes données à Dieu :

*Abd el-Kader, serviteur du puissant.*

*Abd er-Rahmân, serviteur du miséricordieux.*

*Abd el-Kerim, serviteur du généreux.*

S'il s'agit d'une fille, l'*alam* qui lui sera donné sera emprunté à l'une des femmes de Mohammed, *Khadidja*, *Zohra*, *Aycha*, à sa fille *Fatma*, ou à l'une des qualités de la femme comme *Aziza* (chérie), *Saïda* (heureuse), *Loulou* (perle).

Mais comme il est facile de le concevoir, le nombre des *alam* est excessivement restreint chez les musulmans. Une immense quantité d'individus porteront donc le même nom, celui de Mohammed par exemple ; dès lors, comment distinguer le Mohammed qui appartient à telle famille, du Mohammed qui appartient à telle autre ?

Les musulmans arrivent à établir cette distinction en ajoutant à l'*alam* donné aux enfants, le mot *ben* (fils) ou *bent* (fille) suivi du nom du père.

C'est ainsi que l'on dira :

*Ali ben Mohammed, Ali fils de Mohammed.*

*Ali ben Moustapha, Ali fils de Moustapha.*

*Ali ben Ahmed, Ali fils d'Ahmed.*

*Aycha bent Hassan, Aycha fille de Hassan.*

*Aycha bent Ismaïl, Aycha fille d'Ismaïl.*

*Aycha bent Kaddour, Aycha fille de Kaddour.*

On ne pourra donc plus confondre les individus portant le même *alam*.

Remarquons en passant que la femme mariée ne perd pas l'*alam* qu'elle portait jeune fille. Avant comme après



le mariage, elle continuera à s'appeler du nom qu'elle a reçu de son père, elle sera toujours *Aycha, fille de Hassan*.

Nous ne parlerons ici des surnoms (*Kounia*) que pour faire remarquer qu'ils varient à l'infini. Ils se rapportent à un fait particulier, soit à un état, soit enfin à l'origine. En voici quelques exemples :

*Moustapha, Bou mezrag.*

*Moustapha, le père de la lance.*

*Mohammed ben Abd allah, Bou maza.*

*Mohammed ben Abd allah, le père de la chèvre.*

*Hamed, Bou Chelagham.*

*Hamed, le père aux moustaches.*

*Abd el-Kader, ben Derâou.*

*Abd el-Kader, le fils de son bras.*

*Ismâïl, el haffaf.*

*Ismâïl, le barbier.*

*Zina, el messerara.*

*Zina, la gracieuse.*

*Yamina, el aaguera.*

*Yamina, la stérile.*

La croyance aux mauvais esprits (*Djenoun*), ou dans le mauvais œil (*Aâin*) est très répandue chez le peuple arabe; pour préserver de leurs pernicieuses influences on ne met jamais les enfants dans leurs berceaux sans prononcer cette formule sacramentelle : « *Bi essem Allah* » (*au nom de Dieu*). On leur attache aux bras différentes sortes de talismans; plus tard, ces amulettes passeront au cou; et plus tard encore, la jeune fille, qui sera presque une femme, les portera sur la tête.

Quoique les femmes arabes aiment beaucoup leurs enfants, elles sont loin de leur prodiguer cette multitude de soins qui, chez les peuples civilisés, deviennent pour les petits êtres qui en sont l'objet, un péril, peut-être, plutôt qu'un avantage. Toutefois, par une nécessité du

climat, elles les nourrissent longtemps ; mais pour ne pas s'épuiser par un allaitement qui dure d'un an à deux ans, elles font intervenir souvent le lait des brebis, des vaches et des chamelles. Les chamelles ont, dit-on, dans leurs mamelles, des trésors de vigueur et de santé.

Excepté dans les grandes familles, les nourrices mercenaires sont inconnues. Le Prophète a dit :

*« Ne vendez jamais ni le lait, ni les cheveux de vos femmes; ce serait avilir la majesté humaine. »*

Quand une mère ne peut pas nourrir, c'est une voisine, une parente, une amie qui, pour l'amour de Dieu, vient offrir le lait à son enfant trois ou quatre fois par jour. Aussi, cette nourrice est-elle appelée une seconde mère, elle a presque tous les droits que donne le sang, et toute union entre elle ou un de ses enfants et son nourrisson, serait réputée incestueuse (1).

On fait la plus grande attention au choix de la nourrice. Il faut qu'elle soit saine de corps et d'esprit, sa conduite doit être irréprochable. Les Arabes disent : *« Surveillance avec soin l'allaitement, c'est de lui que dépend la santé et le caractère. »*

Chez les nobles (*Djouad*), on trouve des serviteurs intimes dont l'unique mission est d'élever les enfants de leurs seigneurs. On les nomme *Terrabas* (*éleveurs*). Ils jouissent d'une grande influence et les épouseurs ne manquent jamais de les mettre dans leurs intérêts, quand ils recherchent, en mariage, des filles de grande tente. Ces *Terrabas* sont considérés comme faisant partie de la famille; à ce titre, ils ont le privilège d'y pénétrer quand ils le veulent. On les traite toujours avec bienveillance.

Pendant les premiers mois, l'enfant est enveloppé dans des chiffons de laine, et les mères vaquent à tous les tra-

---

(1) Dès qu'un enfant a sucé le lait d'une femme, il devient l'enfant de cette femme et aucune union conjugale ne peut s'établir entre le frère ou la sœur de lait des nourrissons. Telles sont les conséquences de la parenté de lait.



vaux domestiques en le portant derrière leur dos, ingénieusement suspendu dans un haïck, la tête et les mains libres ; la petite créature peut embrasser avec ses cuisses, les reins de sa mère. Je ne serais pas étonné que cette habitude ne produisit, chez les Arabes, une disposition à se lier, par la suite, aux flancs d'un coursier.

La nuit, on place simplement l'enfant dans une *Zagaou*, ou corbeille à pain de figue [?] que l'on suspend à une traverse de la tente : voilà son berceau.

Au bout de dix-huit mois, arrive l'époque du sevrage. Les mères se noircissent les seins avec du charbon. Les enfants se dégoûtent et s'effraient. Le but est immédiatement atteint. On leur donne progressivement ensuite la nourriture que leur tempérament peut supporter.

Aussitôt qu'une fille est sevrée, on lui apprend les soins de propreté, on lui lave les mains, les pieds, le corps tout entier. Puis, après la propreté, la coquetterie fait bientôt son apparition. On lui perce les oreilles à deux ou trois endroits, et l'on maintient les trous avec des fils de soie. Cependant les bijoux ne viendront que dans la suite, ils sont interdits à l'enfance.

Au lieu d'être maintenus, comme chez nous, dans des appareils qui ressemblent à des instruments de supplice, les enfants errent à leur gré dans la tente; ils se traînent sur leurs genoux, se dressent, tombent, se relèvent, en peu de temps, ils savent marcher.

Les premières années de leur vie se passent au milieu des chevaux, des bœufs, des moutons, des chameaux, des chèvres et des chiens. On les laisse courir pieds nus, en chemise, au gré de leurs fantaisies : c'est, à coup sûr, la meilleure partie de leur existence; car ils ne connaissent que les bons traitements, ils ne reçoivent que des caresses. Tout ce qu'ils font est bien, tout ce qu'ils disent encore mieux. Ils n'ont pas de raison, ce sont des enfants, laissez-leur toute liberté.

## CHAPITRE II

### L'ADOLESCENCE

---

L'enfant est un papier blanc, pur de toute souillure, sur lequel on peut écrire le bien ou le mal.

La jeune branche se redresse sans grand travail, le gros bois ne se redresse jamais.

Les Arabes, on ne doit pas s'en étonner, ne sont point partisans d'une instruction étendue chez les femmes. Excepté dans les familles de Marabouts, on apprend à très peu de filles à lire et, surtout, à écrire. Ce sont là des connaissances qui, suivant eux, favorisent les amours coupables. Le premier emploi qu'une fille fera de l'écriture sera d'écrire à l'homme qu'elle aime, si des obstacles la séparent de lui. Mais dès qu'une fille commence à parler, on veut qu'elle se serve de la parole pour prier Dieu.

La première prière qu'elle prononce est celle qui prélude aux repas.

*« Au nom de Dieu, nous nous reposons en Dieu et en son Prophète ; que Dieu, le maître du monde, nous accorde sa bénédiction à nous et à ce que nous allons manger. »*

Plus tard, la jeune fille doit prier cinq fois par jour comme les hommes.

*Au Fedjeur.* — Point du jour.

*Au Dohor.* — Une heure après midi.

*A El-Aâsser.* — Trois heures.

*Au Moghreb.* — Coucher du soleil.



A *El Eucha*. — Huit heures du soir (1).

Les prières sont avancées ou retardées, suivant la saison, et doivent toujours être précédées d'une ablution.

La beauté est, d'habitude, le partage des femmes arabes.

Leurs yeux sont noirs et évoquent naturellement, chez le poète, cette pensée qui revient si souvent, du regard profond et doux de la gazelle. Même dans les affections les plus pures, la beauté a toujours un rôle important. Jamais les jeunes filles, dans la tente et même dans la tribu, n'ont à subir de mauvais traitements; mais celles à qui Dieu a fait le présent d'un joli visage, sont, dans leurs familles, l'objet d'une prédilection particulière.

En grandissant, la jeune fille, quelle que soit sa naissance, prend l'habitude du travail, elle apprend à confectionner les bernous, les tentes, les abaiïas, les tapis, les haïks, les musettes, les besaces, etc., etc... Sa mère en fait une compagne qui l'aide à remplir tous les devoirs domestiques et à partager les soins de cette hospitalité entendue d'une manière si large et si touchante chez les Arabes. Quoique étrangère à la loi chrétienne, elle apprend la pratique de la charité. Sa main et son cœur

---

(1) La prière du *Fedjeur*, est due à *Sidna Adem*, à notre seigneur Adam.

La prière du *Dohor*, est due à *Sidna Brahim*, à notre seigneur Abraham.

La prière d'*El Aâsser*, est due à *Sidna Yonness*, à notre seigneur Jonas.

La prière du *Moghreb*, est due à *Sidna Ayssa*, à notre seigneur Jésus-Christ.

La prière d'*El Eucha*, est due à *Sidna Moussa*, à notre seigneur Moïse.

Voici comment le *Mouedden* appelle les fidèles à la prière :

« Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand !

*J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu ; j'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu !*

*J'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu ; j'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu !*

*Venez à la prière ; venez à la prière !*

*Venez au temple du salut, venez au temple du salut !*

*Grand Dieu, Grand Dieu ! Il n'y a d'autre Dieu que Dieu. »*

doivent s'ouvrir quand un pauvre vient à la porte de la tente, prononcer ces paroles consacrées : « *O les croyants donnez-moi un peu de ce que Dieu vous a donné* » (*Mtâa Rabby yâ el moumenin*).

Enfin on lui inculque, le plus promptement possible, ces principes que la sagesse musulmane regarde avec raison comme des conditions essentielles du bonheur. On lui apprend la discrétion; on lui inspire le culte du silence qui est une des plus grandes puissances de la société arabe.

*El moumen itkellem bel khir ou iskout*  
*Le croyant doit dire du bien ou se taire.*

On lui enseigne un respect profond pour ceux à qui elle doit le jour, et afin que la fille docile devienne plus tard une femme intelligente et dévouée, on accoutume son esprit à s'échauffer aux récits des nobles actions, à se prendre d'enthousiasme pour la gloire de la famille et de la tribu. On lui fait réciter les chants qui excitent les âmes à l'héroïsme.

C'est seulement lorsqu'il n'y a point d'étrangers, que la jeune fille mange avec son père et sa mère; on ne peut point dire, toutefois, qu'elle soit exclue de la vie sociale. Dans la compagnie et sous la surveillance de sa mère, elle rend des visites aux voisins, aux marabouts, elle assiste aux fêtes nuptiales. Elle apprend à danser en agitant un yatagan, ou des mouchoirs si elle n'a pas la force de tenir des armes, toujours en prenant des attitudes voluptueuses. Elle doit aussi savoir frapper le *bendaïr*, espèce de tambour de basque, et le *guellale*, petit tambourin qui figure dans toutes les fêtes.

Quand la jeune fille atteint l'âge nubile, elle pratique le jeûne; si elle appartient à une grande tente, elle ne sort jamais que voilée; la fille du pauvre marche le visage découvert. Mais, pauvre ou riche, la femme arabe se familiarise de bonne heure avec des habitudes de coquetterie. Les jours de fête on lui met sur la figure du rouge (*zerkoune*), on lui noircit les paupières avec la mine de



plomb (*koheul*), on lui teint avec du henna, les mains et les pieds, et, enfin, sa mère la confirme avec soin dans la pratique des ablutions prescrites par la loi (1).

Un poète arabe a donné ces conseils aux femmes :

*Ornez vos yeux de « koheul » et ils brilleront d'un éclat lumineux comme une source d'eau vive au milieu des sables.*

*Parez aussi vos doigts de henna, et ils ressembleront aux fruits élégants du jujubier.*

*Et, enfin, mâchez le souak qui parfume l'haleine, fait les dents blanches et les lèvres de pourpre.*

*Vous serez ainsi plus agréable aux yeux de Dieu, car vous serez plus aimées de vos maris.*

Les Arabes pratiquent le tatouage, non point un tatouage brutal, barbare, altérant l'œuvre de Dieu, comme celui des tribus américaines, mais un tatouage plein de grâce et d'élégance qui rappelle presque quelques-uns des artifices chers à la coquetterie du siècle dernier (2). Ainsi, quand la jeune fille a dix ou douze ans, on lui fait aux poignets et aux pieds, des dessins qui ressemblent à de larges bracelets. Au front, entre les sourcils, à la joue et au menton, on lui dessine une mouche ou une étoile. Les Arabes trouvent à ces figures un charme extrême; elles font, suivant eux, ressortir la blancheur de la peau.

---

(1) On lit dans le Koran :

*O croyants ! Lorsque vous vous disposez à la prière, lavez-vous le visage entre les mains jusqu'aux coudes; lavez-vous aussi la tête et les pieds.*

On accuse souvent les Arabes de malpropreté, parce qu'on les voit toujours couverts de vêtements de laine qu'il est assez difficile d'entretenir; mais qu'on ne s'y trompe pas, si l'extérieur laisse à désirer, le corps, d'habitude, est irréprochable, grâce aux fréquentes ablutions qu'ils sont obligés de faire.

Les ablutions avant la prière sont tout-à-fait indépendantes de la grande ablution (*Oudou el Kébir*) que le musulman doit pratiquer après toute espèce d'impureté ou de souillure.

(2) Le tatouage est cependant défendu par la loi qui l'appelle *Ketibet Ech-chytane*, l'écriture du Diable.

C'est un art véritable que celui du tatouage. Ceux qui l'exercent, forment une classe à part qui ne procède jamais qu'en présence de la mère. Dans les tribus, cette opération a lieu d'habitude le jour de la circoncision. Il y a grande fête alors, et, si le père du néophyte est riche, il fait tatouer les filles pauvres à ses frais.

Malgré la faveur qu'ils semblent accorder à la coquetterie, les Arabes attachent un grand prix à la pureté de leurs filles. Tout à l'heure, en parlant du mariage, nous verrons quelle honte rejaillit sur une famille entière, quand une femme n'apporte point à son époux ce qu'il est en droit d'attendre d'elle. Aussi, dans les grandes tentes, épargne-t-on aux oreilles virginales, toute parole déshonnête. La nubilité arrive vite. Dans les tribus, les filles riches, fiancées, quelquefois à quatre ou cinq ans, sont mariées de dix à quinze ans. On attend davantage dans les familles pauvres. Mais sous toutes les tentes, cependant, on ne veut pas qu'une jolie fille soit soustraite trop longtemps aux liens conjugaux. Tandis que sa beauté s'accroît, on craint que sa réputation diminue.

*Aussitôt, dit un proverbe, qu'une jeune fille peut  
porter une cruche à sa bouche,  
Elle peut porter ce qu'a porté sa mère.*

*El mera menin, terfed el hallab el foun-ha  
Terfed ma refedet oummha.*

Ces paroles ne paraîtront pas trop empreintes de l'exagération orientale, quand on saura qu'il n'est pas rare, en Afrique, de voir une fille nubile vers l'âge de 10 ou 12 ans. J'ai entendu citer l'exemple d'une mère qui avait 11 ans à peine, de plus que sa fille. De pareils faits ne rappellent-ils pas ce joli mot de M. de Chateaubriand voyant danser des jeunes filles dont il avait admiré les grand'mères et aussi les mères : *Regardez ces générations de fleurs.*





CHAPITRE III

**LES IDÉES DES ARABES  
SUR LE MARIAGE**

---

La femme acariâtre et méchante est, pour son mari, ce qu'est un lourd fardeau pour le vieillard.

La femme aimable et belle est, au contraire, pour son époux, une couronne d'or ; chaque fois qu'il la regarde son cœur et ses yeux se réjouissent.

Avant de traiter du mariage, je crois qu'il est à propos de rappeler certaines opinions arabes sur cet acte fondamental de toute société.

Si le mariage n'est pas, dans la loi musulmane, un sacrement comme chez nous, c'est un des faits les plus importants qui puissent se passer dans l'existence de l'homme. Et maints préceptes, maints axiomes émanant les uns, des poètes, les autres des sages, les uns empreints d'une gravité onctueuse, les autres d'une mordante ironie, avertissent celui qui se décide à contracter ce solennel engagement, de la grande modification qui va être apportée à toute sa vie.

*« Lorsqu'un jeune homme se marie, le démon pousse un cri affreux, les siens l'entourent et lui demandent le sujet de sa douleur. — Un fils d'Adam vient encore de m'échapper, il va éviter les pièges que je lui tendais. »*

Dieu lui-même a dit :

« Contractez mariage avec des femmes qui vous auront  
« plu et que leurs cœurs portent vers vous. »

« Parmi celles qui sont sous votre dépendance ou même  
« qui sont vos esclaves, n'épousez que deux, trois ou qua-  
« tre femmes, et donnez-leur religieusement la dot con-  
« venue. »

Le Prophète a dit :

« Que ceux d'entre vous qui peuvent se marier, se  
marient.

« Le mariage dompte le regard de l'homme et règle la  
« conduite de la femme.

« Que ceux d'entre vous à qui la fortune refuse la possi-  
« bilité de prendre une épouse, aient recours au jeûne.

« Le jeûne comprime le dérèglement des sens. »

Suivant les médecins, celui qui s'isole des femmes  
ajoute des forces à son corps, des jours à sa vie.

Voyez le mulet, quel animal plus laborieux, plus  
patient, plus rempli d'une énergique existence.

Le moineau est prodigue d'amour, il meurt promptement.

Ainsi voilà déjà la contradiction jusque dans les  
paroles sacrées, dans les préceptes qui viennent de la  
bouche même de Mahomet. Du reste, la loi chrétienne est  
conforme en cela à la loi musulmane. Il semble que chez  
tous les peuples, la sagesse elle-même ait été impuissante  
à régler d'une manière absolue une nature aussi compli-  
quée que celle de l'homme; que disent les pères de  
l'Eglise ?

*Conserve la virginité, si le ciel t'en a donné la force.*

*Si la chair a trop d'empire sur toi, prends une épouse.*

Il est vrai qu'entre en prendre une, deux, trois ou  
même quatre, il y a une grande différence; et dans nos  
conditions sociales, nous trouvons quelque chose de sin-  
gulièrement excessif à la modération du Prophète. Mais



dans le Sahara, ce sont les gens riches seuls qui épousent jusqu'à quatre femmes; les pauvres en ont rarement plus de deux ; et malgré leur indigence, la polygamie n'est pas pour eux un fardeau, car le travail de ces deux compagnes soulage leur misère (1).

Puis on n'épouse pas ces quatre femmes dans la même année. On commence par en prendre une, un peu plus tard une autre, ainsi de suite. En vieillissant, on trouve bien l'occasion d'en répudier une ou deux, et quelquefois à 60 ou 70 ans, on finit par épouser une enfant de 15 ans. A qui vous blâme d'un acte semblable, on répond naïvement que rien n'est plus profitable à la santé.

*Itoueul el aâmer — Cela allonge l'existence.  
ou isahah el Beseur — et raffermi la vue.*

Taya Dhouk, médecin célèbre du premier siècle de l'hégire, a dit :

*« Ne mange que les chairs d'animaux peu avancés en âge et bien cuites, ne fais pas usage de médicaments à moins que tu ne sois vraiment malade, et, surtout, ne te marie qu'avec des femmes jeunes, car le commerce avec les vieilles est tout ce qu'il y a de plus dangereux au monde. »*

Toutefois, à ces aphorismes un peu suspects chez ceux qui s'en servent pour excuser leur passion, les sages répliquent :

---

(1) Une dame d'Alger exprimait à un Kaïd des environs de *Tenyet el Had*, toute l'horreur que lui inspirait la polygamie. L'Arabe lui répondit :

*« Je suis persuadé, Madame, que si vous viviez seulement quelques jours sous une tente arabe, épouse unique d'un homme considéré, vous ne tarderiez pas à changer d'avis et à solliciter vous-même votre mari de prendre au moins une seconde femme. En effet, si vous vous trouviez seule pour préparer les aliments, aller à la fontaine, aller au bois, tisser les vêtements, surveiller les troupeaux, donner l'orge aux chevaux, les seller et les desseller, aviser aux déménagements, plier et dresser les tentes, vous demanderiez vite grâce et vous consentiriez volontiers à partager les nuits, pour être aidée pendant le jour. »*

« Vieillard ne prends pas pour femme une jeune fille,  
« quand bien même ses dents seraient des perles et ses  
« joues des bouquets de roses ; elle te mangerait ton bien  
« et t'ensevelirait dans une natte. »

Chez ce même peuple qui a si bien rendu le poétique désespoir du démon en voyant un fils d'Adam échapper aux tentations incessantes des sens pour contracter sous l'œil de Dieu une union, il existe cependant des préceptes comme ceux-ci :

« Ne mettez votre confiance ni dans la fortune, ni dans  
« les femmes.

« Les femmes sont les auxiliaires du tentateur :

« Jouissez de la femme tant qu'elle vous aime,

« Mais si elle ne vous a pas trompé, croyez qu'elle vous  
« trompera,

« Et méfiez-vous d'elle, surtout lorsqu'elle vieillit.

« Aujourd'hui, elle se plie à vos désirs, demain elle  
« satisfera aux désirs d'un autre.

« Et si elle jure que jamais elle ne vous trahira;

« Souvenez-vous que celles qui mettent du koheul à  
« leurs yeux et se teignent de henna, ne sont pas forcées  
« de garder leurs serments. »

Les Arabes disent encore :

« Ne comptez jamais sur les présents de l'avare, sur les  
« services d'un négligent, sur les secours d'un ennemi,  
« sur le conseil d'un envieux ou sur l'amour d'une  
« femme... »

Ben el Taleub était l'homme de son temps qui passait pour connaître le mieux les femmes. On a de lui ces vers :

« Si vous me consultez au sujet des femmes, je vous  
« donnerai de bons conseils, je m'y connais :

« Dès que votre barbe commence à blanchir,

« Ou que votre fortune diminue,

« Retirez-vous, évitez-les;

« Vous n'avez plus rien à attendre d'elles.



« *La femme fuit la barbe blanche,  
Comme la brebis fuit le chacal.* »

On raconte qu'un homme âgé et dont la barbe était entièrement blanche, rencontra un jour, en voyage, une femme dont la tournure et la démarche, bien qu'elle fût entièrement voilée, excitèrent au plus haut point son attention.

« Qui que tu sois, lui dit-il, si tu n'es pas mariée, je t'épouse et je te donnerai la dot que tu voudras; si tu es mariée, que Dieu bénisse ta famille et ton mari à cause de toi.

« Je ne suis pas mariée, répondit-elle, mais mes cheveux sont blancs et je pense que vous n'aimez pas cela.

« Assurément, répliqua l'homme sans balancer, je n'aime pas les cheveux blancs », et il la quitta d'un pas pressé.

Quand il fut un peu loin, la femme lui cria alors de toutes ses forces :

« Par Dieu, Monseigneur, je n'ai pas encore vingt ans, et je n'ai pas de cheveux blancs; mais j'ai voulu vous montrer, ainsi, que je n'aimais pas, non plus, ce que vous n'aimez pas vous-même. »

On trouve dans Sidi Aômar :

« *Par Dieu, je n'épouserais pas une veuve, quand bien même ses yeux seraient ceux de la gazelle; elle parle avec son mari et pense à celui qui est mort.* »

Suivant Ben el Sadak :

« *La femme acariâtre et méchante est pour son mari, ce qu'est un lourd fardeau pour le vieillard.*

« *La femme aimable et belle est, au contraire, pour son époux une couronne d'or; chaque fois qu'il la regarde, son cœur et ses yeux se réjouissent.* »

Dieu a dit :

« *J'ai donné deux choses à l'homme pour son bonheur : les femmes et les parfums.* »

Suivant Sidi ben el Moktar :

« On reconnaît qu'une femme n'aime pas son mari,  
« quand elle détourne les yeux en lui parlant, quand elle  
« est distraite, semblant toujours apercevoir une per-  
« sonne étrangère ou prêter l'oreille à une voix lointaine.  
« La femme qui aime son mari lui accorde une atten-  
« tion soutenue; elle a constamment les yeux fixés sur  
« ses yeux. »

Un moraliste nomade a écrit quelque part :

« Méfiez-vous de la femme qui est très maigre, qui est  
« toujours malade ou qui feint de l'être, qui rit sans mo-  
« tif, qui se plaint toujours, qui est jaune de couleur,  
« qui pousse un soupir vers le ciel et deux vers la terre. »

Djafar ben Mohammed s'exprime en ces termes, sur les unions mal assorties :

« Ne prenez jamais une femme plus vieille que vous.  
« D'ordinaire, un homme vaut mieux à l'extrémité  
« qu'au commencement de sa carrière. Pourquoi ? parce  
« qu'alors il a gagné en savoir, en expérience et en rési-  
« gnation. Son humeur est plus égale, il est moins sujet  
« à l'emportement et sa fortune s'est assise.

« Mais en est-il de même pour la femme ? Non, sa  
« beauté passe, elle devient inféconde, elle est chagrine,  
« maussade, son caractère va toujours en s'aigrissant.

« Si donc quelqu'un vient vous annoncer qu'il a pris  
« une femme vers le retour, sachez qu'il a épousé les  
« deux tiers du mal que renferme la vie de la femme. »

On lit dans les conversations du Prophète :

« La femme que vous devez préférer est celle qui est  
« belle, vierge, n'exige qu'une faible dot. Cherchez avec  
« soin, pour en faire votre compagne, la créature qui  
« approche le plus de la perfection. Songez qu'il s'agit  
« de la destinée tout entière de vos enfants ; car la femme  
« communique à l'enfant une partie de sa propre  
« essence.



« Gardez-vous donc de préférer la figure à l'origine. »

Un poète renommé confirme ainsi ces préceptes :

« Informe-toi de la branche à laquelle tu t'allies, sache  
« sur quel arbre elle a poussé, quelle terre l'a nourrie.

« Souviens-toi que si la racine communique au tronc  
« ce qu'elle a de bon, elle lui communique aussi ce  
« qu'elle a de mauvais. »

Après avoir lu toutes ces sentences, tous ces proverbes, on ne sera plus étonné d'apprendre, qu'au désert, une fille noble ne se donne jamais qu'à un noble.

Si un père de famille, séduit par la richesse ou par d'autres considérations, voulait contraindre sa fille à contracter une mésalliance, la tribu tout entière ferait des remontrances et s'efforcerait d'empêcher une union fâcheuse d'après ses idées.

La femme ne serait pas la dernière à résister et l'on cite ces paroles d'une jeune fille arabe, lesquelles expriment énergiquement cette répugnance. — J'espère que mes lectrices, si j'en ai, ne s'effaroucheront pas trop de la métaphore, ce n'est pas une Française qui parle.

« Je suis Baïa, jument noble parmi les nobles;  
Et l'on veut me donner pour époux, un baudet.  
Quoi ! mes enfants ressembleraient à leur père !  
La mort vaut cent fois mieux que cette honte. »

La loi ne permet pas de marier une fille sans son consentement. Le fait, cependant, arrive quelquefois. Quand un père veut sacrifier à son intérêt personnel celui de sa tribu ou même le goût de sa fille, si cette dernière trouve le moyen de faire intervenir le cadî, le juge et la justice ne lui font jamais défaut.

On demandait à *El Meguira* quelles femmes on devait préférer pour le mariage; il répondit :

« Prenez autant que possible, vos parentes, vous en  
« ferez ce que vous voudrez; les étrangères sont plus dif-  
« ficiles à conduire. »

« N'oubliez pas que la femme à peau brune est plus féconde que la femme à peau blanche. »

Abdel Malek ben Merouan, caractérise d'une manière piquante les différentes ressources que, suivant sa religion et sa race, la femme apporte à un époux.

« Voulez-vous une femme pour le plaisir, prenez une Africaine. »

« Voulez-vous une femme qui vous assure une nombreuse postérité, prenez une Persane. »

« Voulez-vous, enfin, une femme qui vous serve bien et donne à vos enfants une bonne éducation, prenez une chrétienne. »

A ceux qu'étonneraient ces dernières paroles, un Arabe répondrait que Dieu lui-même a dit :

« Vous pouvez épouser les filles libres des infidèles et des Juifs, pourvu que vous les dotiez et que vos enfants soient musulmans; mais il vous est défendu de vivre avec elles dans la débauche. »

El Hadjadje voulant marier son fils écrivit à l'un de ses amis la lettre suivante :

« Trouvez-moi une femme pour mon fils. Je la veux belle de loin, agréable de près, noble parmi ses compagnes, de bon caractère pour tous et aimante pour son mari. »

« Je l'ai trouvée, lui répondit son ami, mais elle a la gorge trop prononcée. »

« Tant mieux, s'écria El Hadjadje, ce qui est à vos yeux un défaut, me paraît une qualité. Elle réchauffera son mari et rassasiera son enfant. »

Djafar ben Mohammed, cadi de Merouâne, cherchant, au contraire, un mari pour sa fille, pria son voisin de lui donner un bon conseil. « Comment se fait-il, lui dit cet homme, que vous veniez me consulter, vous que l'on consulte ordinairement ? — N'importe, reprit le cadi,



parlez, les pêcheurs de perles savent les dégager de leur rude et grossière enveloppe. — Vous l'exigez, eh bien, voici tout ce que je puis vous dire :

« Le Roi des Perses ne voulait pour ses filles que des hommes riches.

Le Roi des Roums préférait la beauté.

Le Roi des Arabes recherchait, avant tout, l'origine.

Et notre Seigneur *Mohammed* n'aimait que les personnes religieuses.

Choisissez maintenant entre la richesse, la beauté, la noblesse et la piété. »

Il y a enfin, chez les Arabes, toute une série de dictons poétiques qui peignent la femme sous des couleurs vives et disparates. Dans toutes ces paroles expressives qu'une longue continuité avec les races musulmanes nous ont permis de recueillir, nombre de choses, assurément, peuvent choquer les idées françaises ; mais j'ai voulu donner au public une étude consciencieuse des mœurs arabes. C'est à ceux qui me lisent, de se demander si la vérité les intéresse.

« *La connaissance des hommes est un trésor,*

« *Les paroles des femmes sont du vent.* »

« *La ruse des femmes est sans pareille*

« *Et de leurs artifices je me suis enfui.*

« *Elles se ceignent avec des vipères*

« *Et s'épinglent avec des scorpions.* »

« *Il ne faut pas trop mépriser les femmes déjà mûres.*

« *Les raisins secs ne sont bons que lorsqu'ils sont ridés.*

« *Celui qui se marie est heureux pendant sept jours*

« *Et malheureux le reste de sa vie.* »

« *Celui qui n'a pas lu, pourquoi écrit-il ?*

« *Il gâte l'encre et l'écrivoire.*

[*ment-il ?*]

« *Et celui qui n'a pas eu de bonnes fortunes, pourquoi*

« *Il perd la réputation des faiseuses d'enfants.* »



« Elli ma kera alach ikteub,  
« Ifesed habar ed-douaya ;  
« Ou elli ma zena alach ikedeb  
« Ifessed ard el Oulaya. »

« Pour jouir d'un printemps éternel, il faut souvent  
changer de femmes. »

Voici maintenant des éloges et des blâmes qui, par  
leur originalité, méritent, peut-être, aussi, d'être cités :

« Zineub dit à la lune : Brille ou je vais briller. »

« Fatma a la démarche d'un Bey, il ne lui manque  
« qu'un palais et des tambours. »

« Khira se balance en marchant, comme le pigeon sau-  
« vage. »

« Khedidja sourit avec délicatesse : Les grâces s'échap-  
« pent d'elle par onces. »

« Saâdya n'a qu'une seule parole, quand elle a donné  
« un rendez-vous, elle n'y manquerait pas, dût-on lui  
« couper la tête. »

« Oumya est courageuse, le jour où son mari l'a battue  
« est celui qu'elle a choisi pour rencontrer son frère  
« (amant). »

« Aaycha fait entrer son amant dans sa tente, pen-  
« dant que l'eau tombe du ciel comme une corde, tandis  
« que son mari et les chiens sont endormis. »

« Safya est une femme de religion. Dieu la préserve  
« du mauvais œil !

« Badra est féconde ; et, dans les jours sombres, elle  
« bannit les ennuis de la tente.

« Reguïa est pleine de malice. Sa langue est longue,  
« elle ne fait que déchirer sa bouche (1). »

---

(1) Médire de son prochain.

« Meryem, c'est une fille de grande tente,  
« Elle rougit rien qu'en voyant un coq (*Testahy men*  
« *es serdouk*).  
« Louange à Dieu qui l'a créée. »

La femme doit respect et obéissance à son mari, il faut qu'elle sache garder ses secrets. Son mari peut la punir, la laisser seule dans sa couche, la frapper même ; toutefois, et ceci prouve quelles limites a une puissance que nos idées européennes nous portent toujours à accuser d'abus, il ne peut pas la forcer à changer le lieu de sa résidence ou à l'accompagner dans un voyage qui doit durer plus de trois journées.

Les instincts de la femme arabe, la poussent évidemment à rechercher, chez les hommes à qui elles doivent être unies, les qualités brillantes, l'élan, l'impétuosité, le courage. Cependant quelques-unes d'entre elles, amies d'un tranquille bonheur, recherchent quelquefois moins d'éclat et des conditions d'existence paisible. C'est ce que prouve ce récit de *Faâd ben Mohammed*.

« Un des cavaliers les plus courageux des Beni Saâd  
« aperçut un jour une femme nommée *Oumya bent*  
« *Abdallah*, qui était d'une beauté remarquable. Il s'écria  
« qu'il ne voyait pas sur la terre, de bonheur compa-  
« rable à celui de la posséder ; il chargea soudain un de  
« ses amis de la suivre, de savoir qui elle était et de la  
« demander en mariage. L'ami accomplit sa mission,  
« mais la jeune fille, à son tour, s'informa du caractère  
« et de la profession du soupirant.

« Persuadé que sa cause était gagnée, l'envoyé lui  
« récita ces vers :

« Vous demandez quel est son métier :

*Il poursuit sans relâche la guerre,*

*Quand deux cavaliers se heurtent,*

*C'est toujours lui qui ouvre le passage.*

*Il est dur, sobre, et sait supporter l'adversité. »*

« Retournez auprès de votre ami, répondit Oumya,  
« je vois que c'est un lion ; qu'il se mette à la piste d'une  
« lionne. Quant à moi, je ne lui conviens pas.

« *Je veux un Djieud (noble) riche, entouré d'amis  
« généreux, aimant la vie facile, pensant à moi, ne me  
« quittant jamais ;*

« *Je le réchaufferai sur mon sein ;*

« *Il me boira comme le vent, et verra sa soif étan-  
« chée. »*

Je ne saurais mieux terminer ce chapitre, que par le portrait de celle qui, suivant les Arabes, réunit toutes les conditions nécessaires pour former une femme accomplie. Sans aucun doute, parmi ces éléments de perfection, il en est plus d'un qui fera sourire le lecteur français, et lui paraîtra empreint de bizarrerie : N'importe, voici la Reine du Sahara, non point celle des cités européennes.

Elle doit avoir :

Le front large,  
Les sourcils fournis et arqués,  
Les yeux noirs comme ceux de la gazelle,  
Le nez droit et fin,  
Les narines larges,  
Les joues blanches et roses, appelant le baiser,  
La bouche petite,  
Les dents comme des perles enchâssées dans du corail,  
Les lèvres minces et vermeilles,  
Les cheveux florissants, noirs comme l'aile du corbeau,  
Le cou long et fort,  
Les épaules larges,  
La poitrine saillante,  
Les seins bas, rebondis et bien séparés,  
Le ventre léger et arqué,  
La taille souple,



Les hanches bien sorties,  
Le nombril pouvant contenir une once d'essence de  
rose,  
Les jambes et les bras bien dessinés,  
Les mains et les pieds petits,  
L'haleine agréable,  
L'odeur plus pénétrante que celle du jasmin,  
Le sourire délicat, charmant comme le paradis,  
La tendresse peinte sur la figure,  
Elle ne doit pas rire beaucoup,  
Ne pas parler beaucoup,  
Ne pas marcher beaucoup,  
Ne tracasser ni son mari, ni ses voisins,  
Elle doit avoir la voix agréable,  
Rougir facilement,  
Tenir à sa maison,  
Contenir sa respiration quand son mari est absent,  
Donner des conseils d'où sorte le bonheur,  
Se montrer, enfin, l'ornement de la famille et le déses-  
poir des ennemis.

Elle doit encore ressembler à un drapeau quand elle est debout, à une gazelle quand elle est couchée.

Si tu rencontres cette femme, tu en deviendras fou ; si elle te quitte, tu en mourras.

« *L'amour terrestre est le pont sur lequel doivent passer tous ceux qui cherchent la béatitude de l'amour divin.* »

---



## CHAPITRE IV

### LES CÉRÉMONIES DU MARIAGE

---

Décidément les enfants de nos fils, sont nos véritables enfants, ceux de nos filles sont étrangers.

Elle ne perpétuera pas votre nom, elle ne nous montera jamais un cheval, elle ne nous portera jamais un fusil ; c'est une femme, donnons-là pour nous faire des amis.

On commence à connaître maintenant la pensée des Arabes sur les femmes, et la manière dont la société musulmane envisage l'acte important dont la famille tire son origine. C'est cet acte même que nous allons à présent, étudier dans les formalités qui le précèdent, dans les cérémonies qui l'accompagnent, dans les conséquences de toute sorte qui en dérivent. Voici le moment où vont se dérouler les tableaux les plus étrangers à nos habitudes, les mœurs les plus contraires aux nôtres. Que le lecteur s'apprête à pénétrer dans ce que la société musulmane a de plus intime, et que sa curiosité s'arme d'indulgence pour des coutumes qui peuvent révolter la délicatesse européenne. Ces coutumes existent, je ne puis pas plus les passer sous silence, que les remplacer par des fictions que ne comporte pas un travail sérieux. Ces documents doivent donc être acceptés comme ils ont été recueillis, avec la gravité qu'exige une étude consciencieuse sur les usages d'une notable portion de la race humaine.



D'habitude, on prend femme dans sa tribu. Cependant la politique pousse quelquefois les Arabes à se marier dans des tribus étrangères pour contracter des alliances, qui peuvent être utiles au moment du danger.

Quand un jeune homme désire une fille en mariage, il charge un ami d'aller porter sa demande aux parents de celle qu'il aime ; mais si la jeune fille est célèbre par sa beauté, son origine, sa richesse, le père qui la désire pour son fils, monte à cheval avec sept ou huit compagnons, tous bien vêtus, portés sur leurs plus beaux coursiers, et il se rend, avec ce cortège, chez le chef de la tribu où se trouve celle qu'il recherche. Ce chef leur dit : « *Marhaba bi-koum — Soyez les bien venus* », pratique envers eux les devoirs de l'hospitalité, puis leur demande l'objet de leur visite.

« Nous sommes venus pour nous unir contre les mauvais jours, hériter les uns des autres, faire en sorte que nos tentes n'en forment plus qu'une; en un mot, nous voulons la fille d'un tel pour mon fils, nous désirons que tu nous aides à réussir. »

Pour obtenir cet appui, on remet à celui que l'on sollicite, des bracelets de pieds et de mains pour sa femme et une quarantaine de douros d'Espagne.

Si l'alliance lui paraît impossible, le chef répond : « C'est une affaire dans laquelle je ne veux pas entrer », il refuse les présents et tout est terminé.

Si l'alliance lui convient au contraire, il accepte et jure par le livre de Sidi-Abdallah, qu'il fera aboutir l'entreprise. Il monte à cheval avec les envoyés; tous se rendent chez le père de la fille. On leur fait un bon accueil, on leur sert un repas, la conversation s'engage sur maints sujets; puis dans un moment opportun, le chef entame la négociation. Tirant à part le père et les parents de la fille, il leur dit :

« Ces gens ont couché hier chez moi; ils désirent ne plus faire avec nous qu'un seul et même fusil; ce sont des

hommes de grande tente, renommés pour leur hospitalité, des maîtres du bras; ils appartiennent à une tribu puissante, il faut nous les attacher sincèrement. Le temps tourne sur lui-même et revient (la fortune est inconstante). »

Habituellement le père réplique :

« Fais ce que tu voudras de ma fille, tu es son père, son oncle, son frère, son oukil; ma barbe est dans ta main. »

Le chef reprend :

« Tu as raison, c'est ma fille, et si je ne connaissais pas l'origine de ceux qui la demandent, je ne te les proposerais pas. Sois tranquille; ta fille ne moudra point le blé, elle n'ira ni au bois, ni à l'eau; elle aura une Djahafa, son nègre et sa négresse, ses effets, ses bijoux, elle sera entourée de considération et mènera une bonne existence. C'est une famille riche, demande-lui ce que tu voudras ; *nous pouvons lui manger beaucoup d'argent.* »

Après cet entretien, le chef retourne auprès de ceux qu'il a amenés, il leur déclare que l'affaire ne souffrira pas de difficulté, puis les engage à revenir dans sept à huit jours; il a encore besoin de ce délai pour se consulter.

Au bout de sept ou huit jours, c'est une nouvelle ambassade qui arrive. Ce sont, cette fois des marabouts. Ils tiennent à peu près ce langage :

« *Que Dieu maudisse le démon ! Nous sommes des hommes de paix, le bien vaut mieux que le mal et nous espérons qu'en notre considération, vous consentirez à cette union. Vous dites que vous êtes nos serviteurs et que vos ancêtres étaient les serviteurs de nos ancêtres; eh bien ! accordez-vous pour l'amour de Dieu, de vos ancêtres et des nôtres.* »

On recommence des fêtes et une seconde fois, parole est donnée.

Ce n'est pas tout, trois ou quatre jours après, surviennent la mère, les sœurs et les parents du jeune homme,



elles ont pour mission expresse de hâter, par de nouvelles instances, l'alliance désirée. Le chef alors va trouver le père et lui parle ainsi :

« Allons, un tel, c'est assez. Tous les jours ces gens-là sont chez nous. Nous tuons pour eux des moutons, nous leur donnons du kouskoussou, nous épuisons notre beurre, leurs chevaux mangent notre orge, ils nous ruinent. Ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de leur accorder celle qu'ils demandent; elle ne perpétuera pas votre nom (1), elle ne nous montera jamais un cheval, elle ne nous portera jamais un fusil, c'est une femme. Donnons-la pour nous faire des amis. » Rappelez-vous que les anciens ont dit :

« Une tribu ne peut s'acheter que par une femme. »

Ces considérations d'un ordre singulièrement positif, et où le caractère arabe se révèle tout entier, persuadent complètement le père. Le chef renvoie alors les femmes en leur disant : « Vous avez notre dernier mot, retournez chez vous, et soyez bientôt ici. »

Le cadi arrive ensuite avec le père et la mère du futur, quelques cavaliers et quelques amis de la famille. On fait les conditions; le chikh parle pour les parents de la fille; les intérêts du futur sont défendus par son père. Des concessions mutuelles terminent rapidement ces difficultés, surtout quand l'union projetée réunit des conditions de convenances de fortune, de naissance et d'éducation.

On règle la dot que l'époux doit fournir; car il ne peut y avoir de mariage chez les musulmans, sans une dot spécifiée en faveur de la femme. Cette dot varie suivant l'état

---

(1) *Elle ne perpétuera pas votre nom* : Haroun Rechid ayant, un jour, à ses côtés deux de ses petits-fils, l'un issu de son fils et l'autre de sa fille, leur demanda comment ils se nommaient. Le premier répondit : Je me nomme *Osmane*, fils de *Mohammed*, petit-fils de *Haroun Rechid*; mais le second ayant indiqué, comme cela devait être, d'autres noms, le kalife s'écria avec émotion :

*Décidément les enfants de nos fils sont nos véritables enfants; ceux de nos filles sont étrangers.*



de fortune ou la générosité du mari. Plus elle est considérable, plus on espère que l'importance du don, qui doit être renouvelé en cas de divorce, préviendra ce malheur.

Voici une des dotes les plus fréquentes parmi les gens de *grande tente*. L'exactitude des détails propres à donner une connaissance complète des mœurs que nous étudions, nous fera pardonner, peut-être, cette minutieuse énumération.

Deux ou trois cents douros,  
Trois chameaux et une chamelle,  
Une centaine de moutons,  
Une bonne tente, maison (*Khéma*),  
Vingt peaux de Filaly (*maroquin*),  
Trois ou quatre pièces de cotonnade (*Mektaa*),  
Deux ceintures en soie (*Hazame*),  
Deux paires de Guergue (*Bottes en filaly*),  
Deux beaux haïks rouges teinte en kermès,  
Deux *Melhafa* ou haïks, en coton, pour se voiler,  
Des mouchoirs (*Maharma*),  
Un *Ferache* ou tapis immense dont on fait un lit,  
Quelques *Zerbias* ou tapis ordinaires,  
Quelques bons coussins (*Oussâda*),  
Deux paires de bracelets de pieds, une pour la mère,  
l'autre pour la fille (*Khelkhale*),  
Deux paires de bracelets de poignets (*souar*),  
Deux énormes boucles pour attacher les haïks (*Bezima*)  
plus ou moins ornées de corail,  
Deux boucles de cou (*Bezima el Gueurzi*),  
Un miroir plus ou moins riche.  
Deux paires de boucles d'oreilles montées en corail  
(*ounaïss*),  
Deux *Khalem* ou bagues en or ou en argent.  
Du corail pour une vingtaine de douros,  
Un nègre et une négresse.  
Les parents de la femme ne lui donnent qu'un trousseau en rapport avec leur fortune.

C'est encore devant le *cadi* ou le *thaleub* autorisé (notaire), que la famille de la mariée stipule parfois, en sa faveur, suivant les caractères ou les contrées, quelques conditions comme celles-ci : « L'épouse ne quittera pas ses parents, elle ne sera jamais frappée, son mari ne pourra pas de son vivant, contracter des unions nouvelles. »

« Si l'époux manque à une de ces conditions, il ne peut pas s'opposer à un divorce qui est prononcé de droit. »

Quand il ne reste plus aucun point en litige, on procède à la cérémonie des fiançailles (*nhâr el mellak*). La fiancée, seule, n'y paraît pas ; elle est représentée par ses parents.

Son père dit en présence du magistrat :

« De mon plein gré, je donne ma fille Fatma, fille de Zohra, à un tel, fils d'un tel. »

« Acceptez-vous, reprend le *cadi*, en s'adressant au futur ? »

« Oui. »

Après cette déclaration, le *cadi*, les mains ouvertes et tournées vers le ciel, lit le *fatiha* (1) et pour le moment tout est terminé. Toutefois cela ne se passe pas sans coups de fusil de la part des hommes, et, de la part des femmes, sans cris de joie, que le père de la future est obligé de rémunérer.

Le mari est encore séparé de sa femme, mais il envoie à sa nouvelle famille, des moutons, du blé, des poulets, du beurre et des fruits, destinés à fêter sa nouvelle union.

---

(1) *Le Fatiha*, invocation religieuse par laquelle on appelle les bénédictions de Dieu sur les biens, sur les familles et sur les entreprises. La voici, traduite littéralement :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Louanges à Dieu, seigneur de l'univers, très clément et très miséricordieux ; il est le souverain maître du jour du jugement.

Nous t'adorons, seigneur, et nous implorons ton assistance.

Dirige-nous dans le sentier du salut, dans le sentier de ceux que tu as comblés de tes bienfaits, de ceux qui n'ont pas mérité ta colère et qui ne sont pas du nombre des égarés. »



Cependant si la femme est une veuve, le mari peut se mettre en route, dès le lendemain, et passer une nuit près de celle qu'il vient d'épouser, en lui faisant un présent. Dans le désert, il peut même en user de la sorte pour une fille du peuple, et la famille ne voit là qu'une marque d'empressement. Mais sans nous inquiéter des exceptions que l'usage peut y apporter, voici la règle tout entière.

Huit ou dix jours après la cérémonie des fiançailles, vient la nuit du henna (1) (*Leïlt el henna*). Voici, ce qu'on entend par là :

La mère et les sœurs ou parentes du futur, vont avec un cortège de musiciens trouver la fiancée pour lui mettre en grande cérémonie, aux pieds et aux mains, ce henna que les femmes arabes aiment avec passion, comme un des auxiliaires les plus puissants de leur beauté. On place un soultani d'or dans chacune des mains de la mariée, une pièce d'argent sous chacun de ses pieds, une bague sur son front, et on fixe ces objets avec de la poudre de henna délayée dans de l'eau tiède.

Le sens de cette coutume est que la jeune femme doit être aimée sur cette terre, comme y sont aimés l'or et l'argent. Cette cérémonie, on l'espère, lui portera bonheur ; pendant toute sa durée, les instruments résonnent, les mets circulent ; c'est en dehors de la tente un bruit continuel de poudre, une fantasia effrénée.

Vient ensuite ce qu'on appelle *le jour de l'enlèvement* (*nhar el Refoude*). Le futur envoie à la famille de sa femme, des provisions de bouche, et à sa fiancée des habillements, des mouchoirs de soie, des ceintures, des chemises, des coiffes brodées, des babouches, des bijoux, des

---

(1) Le henna est un petit arbuste (*Lawsonia inermis*) qui ressemble au troène. Ses feuilles sont d'un beau vert : on les fait sécher au soleil, on les réduit en poudre et puis on en fait une pâte qui, appliquée sur les ongles, le bout des doigts, les mains ou les pieds, teint en beau rouge orange. Les Arabes l'emploient encore pour teindre la crinière, la queue ou le dos des chevaux. Dans ce dernier cas, on lui attribue la propriété de fortifier l'épiderme et d'empêcher les blessures.



boucles d'oreilles, des bagues, des bracelets de pied et de mains, tous les présents enfin qui s'adressent à la coquetterie féminine, de plus, la dot fixée qui doit, on ne l'a pas oublié, être payée le jour même de l'enlèvement.

Dix ou douze parents ou amis vont porter ces dons au beau-père. Celui-ci, bien qu'aucune stipulation ne l'y force, peut, si sa fortune le lui permet, faire à sa fille des cadeaux d'une valeur égale à ceux qu'elle vient de recevoir.

La dot, cependant, n'est pas toujours comptée le jour même de l'enlèvement. Quelquefois on permet au mari de s'acquitter à une époque ultérieure, quand ses ressources lui permettront de le faire ; mais il faut qu'il y ait pour cela une convention expresse.

Aussitôt la dot comptée, le futur envoie sa mère, ses sœurs, ses parents et leurs amis, enlever la fiancée de chez son père.

Les cavaliers des deux tribus montent à cheval ; le père de la future la met en route, sur une bonne chamelle avec son fauteuil bien orné (*âtouche*), une négresse et des bijoux d'une valeur de 40 ou 50 douros. Ce sont là les présents habituels.

On part alors et on simule des jeux de guerre, l'amour-propre des cavaliers est excité. La tribu dont sort la jeune fille est pressée par celle où elle va rentrer. Ce sont des deux côtés force coups de fusils ; toutes les figures sont animées par le plaisir. Cela s'appelle faire le *Barouk et djerra*, la *bénédiction de la trace*.

Cette fantasia s'exécute souvent à balles, les cavaliers courant à la rencontre des *aâtatiches* et déchargent leurs fusils à vingt pas et au-dessus de la tête de la mariée. Ce jeu, qui n'est pas sans danger, est le plus grand honneur que l'on puisse faire à une jeune femme de noble origine. Il a encore pour but de l'habituer à la poudre et aux combats réels qu'elle sera, sans doute, appelée à affronter plus tard.

Après une conduite qui dure plus ou moins longtemps,

suivant la distance qui sépare les deux tribus engagées, les goums s'arrêtent et se réunissent sous la présidence des marabouts. Voici à peu près les paroles, qu'avant la séparation, ces graves personnages ont l'habitude de prononcer :

« *Que Dieu vous rougisse la figure, vous êtes frères aujourd'hui ; qu'il n'y ait plus à présent, que du bien entre vous. Bannissez les vols, les représailles, les tueries et tenez-vous prêts à vous secourir mutuellement la nuit comme le jour.* »

Chacun, alors, étre chez soi, et on amène la mariée dans la tente de son époux. Ce dernier est absent, parce que l'usage lui interdit encore de voir celle qu'il a choisie pour compagne.

A huit ou neuf heures du soir, suivant la saison, les amis du mari le ramènent chez lui au son des instruments, au bruit de la poudre. Il arrive jusqu'à l'appartement de l'épousée. Là de chaque côté du rideau qui partage toujours une tente arabe en deux parties, il trouve deux femmes qui portent, pour cette nuit, le nom *d'ouzirate*. Ces prêtresses de l'amour conjugal, lui adressent un discours qui est à peu près celui-ci :

« *Mohammed, traite-la avec douceur, c'est une enfant ; que ses premiers pas dans sa vie nouvelle ne soient point marqués par la souffrance. Mais à quoi bon te dire tout cela ; tu es de noble race, ne sais-tu pas comment tu dois te conduire.* »

Puis avant de s'éloigner, elles disent à la femme :

« *Aycha, ne crains rien. Tu es unie à un homme sage ; ouvre ton âme (sois confiante), c'est ton mari.* »

Sans contredit le moment est solennel pour les époux. La femme ne sait point quels traitements l'attendent. Le mari se demande comment il va trouver celle qu'il n'a pas encore vue.

Bientôt la voix de la femme s'élève, et sa mère qui cette



nuit, ne s'éloigne pas de la tente où l'union s'accomplit, lui crie à travers la porte :

« Allons, ma fille chérie, supporte courageusement les épreuves que j'ai supportées moi-même, sois digne de ton sang, la famille compte sur toi.

Puis elle dit au mari :

« Et toi Mohammed, je t'en prie, sois bon pour ma fille. Impose à ton amour la patience. Le temps est long et tu as le temps devant toi. Si ce n'est pas aujourd'hui ce sera demain. »

Pendant cette scène on frappe le *guellale*, les instruments retentissent, et les invités couvrent, à dessein, de leurs éclats de voix, ce qui se passe dans l'intérieur de l'appartement nupial.

Quelquefois le mari est *merbouth*. Que ceux qui veulent connaître toute la signification de ce mot, relisent un chapitre très célèbre de Montaigne. L'infortuné que frappe cette disgrâce du sort, appelle un *thaleub* pour qu'il mette fin au malifice dont il se croit victime.

Pendant que le *thaleub* écrit ses talismans, les femmes qui sont en dehors de la tente insultent le pauvre époux.

« Dieu t'a donc jauni la figure, tu avais, cependant, la langue bien longue dans les causeries, tu devrais mourir de honte. Non tu n'es pas un homme. »

Quelquefois aux sanglots de la femme, on pense que c'est elle qui est victime d'une sorcellerie, alors l'époux se retire. La mère et les matrones entrent, elles étendent la mariée sur un métier à tisser, et la lavent de la tête aux pieds. On pense l'arracher ainsi à l'influence qui la fait souffrir.

Mais quand aucun de ces obstacles ne s'est présenté, ou quand tous ont été aplanis, et que le mari vient jeter aux femmes, avec un des haiks étendus sous la couche nuptiale, le témoignage de son bonheur, ce sont des cris de triomphe. Le gage passe de main en main, la poudre



recommence son fracas, et parents, amis, tous les convives se disposent à offrir un présent à la mariée.

A la pointe du jour, le mari sort de la tente. A peine a-t-il disparu, qu'on se précipite, de toutes parts, dans l'appartement nuptial. La mariée est un objet de louanges et de caresses. Mais toutes ces démonstrations sont effacées par celles de son père et de sa mère.

« *Louanges à Dieu, lui disent-ils, tu es une brave fille, l'honneur de notre tente. Tu as comblé les souhaits de ton époux. Dieu merci, tu es entière, tu as rougi (1) la figure des auteurs de tes jours. Dieu te bénira dans ce monde et dans l'autre.* »

La pratique, si ce n'est la loi, autorise le mari qui n'a pas pu faire éclater la vertu de sa femme par la preuve que nous venons de raconter, à rompre son union sur le champ. Il renvoie celle qui a reçu ses espérances et se fait rembourser tous ses frais. Mais la famille traitée ainsi, se regarde comme mortellement offensée. Aussi, un semblable événement amène-t-il souvent des luttes sanglantes entre les familles et même entre les tribus.

Pour prévenir de telles extrémités, la coutume a fourni un moyen : La mère peut déclarer et prouver que sa fille est née un vendredi, le jour de la réunion Nhar el Dje-maâ. On n'a point alors pour les femmes placées ainsi sous la protection directe du Prophète, les exigences acoutumées.

Sept jours après l'enlèvement, arrive le *jour de la ceinture (n'har el hazame)* ; c'est encore une grande fête à laquelle on convie les parents, les amis et les pauvres de Dieu. Comme d'ordinaire le derbouka et le guellale résonnent. Ce sont des repas, des jeux et des ris. Les femmes font la toilette de la mariée, et terminent cette cérémonie en lui ajustant avec pompe la ceinture qu'elle ne doit

---

(1) Le rouge, les couleurs éclatantes, sont, chez les Arabes, le symbole de la joie et du bonheur, tandis que les couleurs sombres, le jaune principalement, sont les indices du chagrin et du malheur.

plus quitter. Dans l'avenir, elle pourra tout au plus la dénouer pour porter bonheur à un goum partant pour la chasse ou pour la guerre.

Puis cette vie exceptionnelle disparaît et la vie ordinaire reprend ses droits. S'il a épousé une jeune fille, le mari doit passer près d'elle sept nuits consécutives ; il lui donnera trois nuits seulement, si c'est une veuve. Ce temps expiré, il ne pourra plus faire de la nouvelle épouse, l'objet d'une faveur exceptionnelle. Il ne pourra même pas lui accorder un présent, sans le consentement de ses autres femmes.

*« Vous ne pouvez pas, a dit le Prophète, malgré tous vos efforts, avoir un amour égal pour toutes vos femmes. Mais que la balance ne penche jamais d'aucun côté, qu'elle reste en suspens. »*

Pendant le premier mois qui suit la consommation du mariage, les nouveaux époux, même pendant le jour, ne se parlent qu'en cachette. La nuit, quand ils doivent se réunir, ils emploient mille précautions. Je dirai même, mille artifices pour ne pas être vus. On les prendrait pour des amants tremblants s'être surpris, pour des coupables prêts à commettre un méfait.

Le même sentiment de pudeur leur fait éviter soigneusement la rencontre de leurs pères et mères ; contraste singulier avec les scènes qui se passent au jour de l'enlèvement (*n'har-el-Refoude*).

Le gendre garde habituellement sa belle-mère, un mois environ après ses noces. Il lui fait ensuite, suivant sa générosité, des présents tels qu'un chameau avec son *aâtouche*, un nègre ou une négresse, des cotonnades, des bracelets de mains et de pieds, puis il la renvoie sous l'escorte de quelques cavaliers.

Un ou deux mois après son mariage, la femme va rendre visite à ses parents. Là, elle reçoit encore de son père des dons qui sont d'ordinaire semblables à ceux que sa mère a reçus jadis.



On vient de le voir, le mariage chez les arabes, se divise en quatre phases principales :

1° *Nhar el mellak* — Le jour des fiançailles.

2° *Leilt el henne* — La nuit du henna.

3° *Nhar el refoude* — le jour de l'enlèvement.

4° *Nhar el hazame* — Le jour de la ceinture.

et pour qu'il soit légitime d'après la loi, il doit réunir les six conditions suivantes :

1° *La déclaration des époux ;*

2° *La cérémonie dans les formes prescrites ;*

3° *L'intention des conjoints de remplir le but du mariage qui est la propagation des sectateurs du Prophète ;*

4° *L'état de majorité et de bon sens ;*

5° *Le consentement libre des parties ;*

6° *La volonté des époux d'accomplir leurs devoirs mutuels.*





## CHAPITRE V

### LA FEMME MARIÉE

---

On demandait à un arabe :  
— Crois-tu à la fin du monde ?  
Oui, répondit-il; depuis que  
j'ai perdu ma femme, la moitié  
du monde a déjà disparu et  
quand je mourrai moi-même  
l'autre moitié finira.

*L'espèce humaine, est un composé d'or, d'argent et de cuivre, mais, dans ce monde, chacun ne doit passer que pour sa valeur réelle.*

Maintenant la jeune fille n'existe plus, c'est la femme mariée que nous allons étudier. Quelle vie mènera-t-elle, quel sera son caractère, quelle influence lui accordera-t-on ?

Voici les réponses que l'on peut faire en se tenant dans les généralités, bien entendu. Les conditions sociales, les diverses aptitudes morales et physiques peuvent apporter aux règles, que nous essayons de tracer, maintes modifications.

La toilette pour la femme arabe est toujours une grande préoccupation. Son costume consiste dans une chemise, un haïk, une ceinture, une coiffe brodée en soie, un mouchoir que l'on met par dessus et des pantoufles.

Le haïk est maintenu par de longues épingle à boucle, soit en bois, soit en argent, soit en or (*Bezima*); on le met ingénieusement, il couvre la poitrine et il tombe en for-

mant des plis élégants. La finesse du tissu est la seule différence de ce vêtement dans les tentes pauvres et dans les tentes riches.

Dans les villes, les femmes riches portent des *cafetans*, espèce de tunique à manches courtes ou longues, en soie ou en drap, avec des broderies d'or ou d'argent. Elles ajoutent à cette parure un *Frimela*, corset étroit, et de larges pantalons qui descendent jusqu'aux genoux.

Un mouchoir de soie, noué avec grâce enveloppe leurs cheveux et un *Fouta* (espèce de tablier) leur ceint les reins ; il se noue par devant et retombe jusqu'à terre. La chaussure est large et ne déforme pas le pied.

Les femmes arabes ne peuvent aller au marché, tenir boutique, vendre ou acheter dans les rues. Les hommes sont chargés de ces soins. Lorsqu'elles sortent pour visiter des parentes, des amies ou des lieux saints, pour se rendre au bain, pour assister aux fêtes des marabouts vénérés, elles se revêtent d'un haïk plus ou moins riche ou d'une pièce de calicot qui les couvrant tout entières, à l'exception d'un œil nécessaire pour les conduire, leur donnent cet aspect si mystérieux (*Melhafa*). C'est une des prescriptions de la pudeur si expressément recommandée à la femme arabe par la religion et si consacrée dans la pratique.

La femme ne doit pas regarder l'homme ni être vue de lui, de manière à exposer son cœur aux dangers de la tentation. « *Les regards énervent l'âme et affaiblissent les facultés.* »

Dans les tribus, les femmes nobles font seules à la jalousie ou à la pudeur ces rigoureux sacrifices ; les femmes du peuple sortent d'habitude le visage découvert. J'ajouterai que les vêtements d'intérieur ne se quittent pas même la nuit, les femmes dorment tout habillées sur des tapis nommés *Ferachat*. Le lit est inconnu dans la tente ; les pauvres dorment sur des nattes.

Tout en ordonnant la pudeur à la femme, la religion et l'usage ne lui défendent pas le soin de sa personne et même une certaine coquetterie. Ainsi la plus grande pro-



preté est recommandée. Le Prophète veut qu'elle se lave tout le corps une fois la semaine ou tout au moins tous les quinze jours. Elle doit faire ses ongles et s'épiler : ainsi, encore, elle peut porter la soie qui est interdite aux hommes.

Le Prophète a dit :

« Ne portez point d'habits de soie ; certes, celui qui s'en revêt dans ce monde, ne s'en revêtira jamais dans l'autre. »

Cette défense est fréquemment éludée.

Les bijoux sont en grand honneur. Celles qui sont riches s'en surchargent. Elles portent des boucles d'oreilles en haut et en bas au nombre de quatre, quelquefois de six. Ces joyaux sont très lourds ; pour que l'oreille n'en soit pas déchirée, on les maintient par une chaîne qui vient s'accrocher sur le front en formant une sorte de diadème.

On donne à l'amour de la femme arabe pour les boucles d'oreilles une origine curieuse et peu connue. La voici :

*Sara* femme de notre seigneur *Ibrahim* (*Abraham*), étant devenue très jalouse de *Hadjira* (*Agar*) servante de son mari, lui fit dans un moment de colère, et autant pour s'en venger que pour l'humilier, percer cruellement les oreilles ; mais *Hadjira* passa des anneaux d'or dans ses blessures et son affront fut effacé. Toutes les autres femmes trouvant cet ornement de leur goût, s'empressèrent d'imiter son exemple.

Les colliers sont de toutes les formes et de toutes les dimensions. Les femmes du peuple en font avec des pièces de monnaie, des boutons de nos soldats, des coquillages, du corail et de l'ambre ; il y en a de très longs en clous-de-girofle que l'on appelle *Mekhangua*. Joignez à cela des bracelets de main de tous les métaux (*messaïse*) et des bracelets de pieds (*Khalkhal*), façonnés comme le fer à cheval qui ont plutôt l'air d'un signe d'esclavage que d'un ornement.

Enfin, ce sont des quantités de bagues, en or, en argent ou en cuivre.

Puis viennent les talismans dont les femmes se munissent avec un soin aussi superstitieux que les hommes. Je leur ai vu porter jusqu'à des pattes de porc-épic et des griffes de lion montées en argent. On croit ainsi se soustraire à l'influence du mauvais œil (*aâin*) (1) qui empêche les succès ou se préserver des *Djenoune* (Démons) qui causent les maladies.

Les talismans sont faits par les marabouts ou les *Tholbas* (savants) ; on les place sur la tête, on les attache aux bras ou bien on les suspend au cou.

Suivant la vertu qu'on leur attribue, préventive ou curative, on les appelle *hadjeb* ou *heurz* et ils contiennent, à peu près tous, ces paroles :

« Louange à Dieu, maître de l'univers, le clément, le miséricordieux, souverain au jour du jugement dernier. »

Ou bien :

« J'ai mis ma confiance en Dieu ; il n'est pas un seul être créé, qu'il ne tienne par le bout de la chevelure. »

Nous avons déjà dit quelle importance on attachait au *henna* qui est l'objet d'une cérémonie. Les femmes en mettent à leurs pieds et à leurs mains qui deviennent écarlates ; elles se noircissent les paupières avec du *Koheul*, teignent leur lèvres avec de l'écorce du noyer (*souak*) et mâchent habituellement la gomme résineuse du lentisque. On la nomme *Mesteka*. Elle a une odeur agréable, on la croit bonne pour les dents et l'estomac.

Le culte de l'Européenne pour son miroir, n'est rien près de celui que ce meuble parlant, inspire aux femmes arabes. Elles ont toujours un miroir suspendu à leur

---

(1) *El aâin*, ce mot qui signifie œil, veut dans certains cas, dire, mauvais œil. Les Arabes attribuent à certaines personnes, le pouvoir de jeter un sort au moyen du regard. De là, la convenance pour un individu qui touche ou qui admire un objet quelconque, qui ne lui appartient pas, de prononcer, toujours, ces paroles : *Bi Essem Allah* ou *Mebrouk* ; au nom de Dieu. — Qu'il soit béni. Elles ont pour but de détruire les influences pernicieuses et prouvent qu'on n'est animé d'aucune intention perfide.



côté, ce qui ne les empêche pas de tenir, d'habitude, un chapelet à la main ; tantôt elles s'en servent pour prier, tantôt c'est une simple facilité de contenance, et quand elles veulent travailler, elles le passent à leur cou. On en voit de toutes les formes, de tous les prix, suivant la fortune ou la qualité, en ambre, en fruits de lentisque, en bois, en corail, même en perles fines.

Dois-je citer comme ornement, comme arme ou comme instrument de travail, le petit couteau dans une gaine, dont jamais elles ne se séparent.

Leur deuil dure quarante jours, pendant ce temps, elles s'habillent en bleu ou en noir : elles ôtent leurs bijoux et les remplacent par des morceaux de cuir ; elles s'interdisent l'usage des bains.

Dans la société arabe, comme dans toutes les autres, la différence de condition modifie profondément l'existence féminine. La femme de grande tente est comme le lys de l'Écriture, elle ne se livre à aucun travail difficile. Plus son origine est illustre et plus la suprématie sur toute la famille lui appartient.

Elle dirige sa maison, ses serviteurs et ses esclaves.

Elle s'occupe de ses enfants.

Elle pense à sa toilette.

Elle mange avec ses égales, car jamais les distinctions sociales ne sont mises de côté.

Elle tisse les étoffes dans lesquelles l'or ou la soie peuvent entrer.

Elle brode certains objets.

Elle se rend, dans les villes surtout, fréquemment au bain.

Elle visite ses compagnes.

Elle va prier dans les marabouts renommés.

Si elle ne fréquente pas la mosquée, ce n'est pas que Dieu s'y oppose. Il a dit : « *N'empêchez pas mes adorateurs de se prosterner devant moi.* » Mais c'est la prudence ou la jalousie des hommes qui l'en éloignent, tant qu'elle est jeune.



On la rencontre sans cesse au cimetière où elle pleure sur des morts chéris.

Elle distribue des aumônes, le vendredi de préférence.

Elle prie, elle jeûne.

Elle pratique l'hospitalité, cette principale vertu de son peuple.

Elle s'abandonne à de longues et charmantes causeries où l'amour, la guerre et les chevaux jouent toujours le rôle principal.

Montée sur une mule ou sur un chameau richement caparaçonné, elle paraît aux fêtes de sa tribu (*Ouadâa*) et, par sa présence et ses cris de joie, encourage les guerriers à lutter d'audace et d'adresse.

Elle assiste aux noces de ses parents ou amis.

Au printemps, suivie de ses compagnes, elle parcoure les prairies, pour y cueillir les fleurs.

Elle chante ces chants de guerre et d'amour qui rendent les hauts faits si populaires chez les Arabes.

Chez elle ou dans des réunions de femmes elle exécute ou voit exécuter ces danses gracieuses et guerrières dont j'ai déjà parlé.

Enfin elle aime et elle est aimée.

Et lorsque la journée est terminée, elle la trouve aussi remplie, aussi heureusement employée que celle de l'Européenne qui, d'un air de supériorité charitable et dédaigneuse, lui aura vingt fois parlé de son indépendance et de sa liberté.

En effet, elle ne connaît ni la dissipation, ni les plaisirs tumultueux des sociétés européennes ; accoutumée à la vie intérieure et aux soins domestiques, elle ne peut faire aucune de ces comparaisons affligeantes qui inspirent des désirs et remplissent la vie d'amertume. Elle ne parle que sa langue et quand elle saurait lire où trouverait-elle un ouvrage écrit en arabe et traitant des coutumes des peuples étrangers ? Elle se croit donc très heureuse.

Rien de plus actif que l'existence des femmes d'une condition inférieure : sur une autre échelle, il est vrai,

elles ont toutes les distractions de la femme noble, mais ce sont elles qui sont chargées de tous les détails de la vie de famille.

Elles fabriquent l'étoffe des tentes, les *hamale*, les sacs, les bâts de chameaux, les couvertures de chevaux, les lits, les tapis, les coussins, les musettes, les filets et les cordes ; elles vont au bois, à l'eau, à l'herbe, elles sellent et dessellent les chevaux, les entravent, les soignent. Le mari n'a qu'à monter sur son coursier. Il est libre de tout soin domestique.

Quand on change de lieux, ce sont encore elles qui chargent et déchargent les bêtes de somme. Elles marchent à pied, elles tannent la peau du bouc, du mouton, de l'antilope ; quelquefois elles remplissent l'office de pâtres, elles conduisent les moutons et les chameaux.

En un mot, elles sont employées à tout ; et l'on s'excuse du travail qu'on leur impose par ce dicton auquel on n'admet pas de réplique :

*La aâsseul li-houm*

*Elles n'ont pas d'origine* (1).

Quoiqu'il en soit, dans toutes les conditions, avec les nuances, toutefois, apportées par la naissance, la fortune ou l'éducation, la femme arabe est bonne; elle aime son pays, son mari, ses enfants, sa famille, elle possède une grande facilité d'élocution, elle est gracieuse, agréa-

---

(1) Sans doute, la femme arabe du peuple est soumise à de rudes et pénibles travaux.

Mais est-il juste d'induire de là, comme on l'a fait, que dans la société arabe, la femme n'est qu'une bête de somme, soumise à toutes les fatigues pendant que le maître se repose ? Evidemment non, car ce serait se former une idée générale de la condition de la femme arabe d'après celle qui est faite à la femme du peuple.

Quant à moi, je l'avoue, je vois la même différence entre la situation de la femme arabe de la grande et de la petite tente, qu'entre celle de nos femmes riches et des pauvres paysannes de nos contrées. Les travaux que l'on s'étonne de voir imposés à la femme de la petite tente, sont assurément moins durs que ceux qui incombent aux femmes de nos campagnes.



ble dans ses propos, elle adore les fêtes qu'elle égaie par sa présence et ses chansons.

Son cœur est rempli de compassion pour les pauvres, elle pratique largement l'aumône et l'hospitalité.

Ce serait une grande erreur de croire que son influence est nulle dans la famille ; son action s'exerce quelquefois dans la tribu.

Elle professe un grand respect pour son mari ; elle ne l'appelle jamais que *Sidi* (Monseigneur) c'est vrai, elle lui baise la main à l'époque de certaines fêtes religieuses ou quand il rentre après une longue absence, c'est encore vrai, mais, lui, de son côté, ne prend aucune décision importante, ne se met pas en voyage, n'achète, ni ne vend, ne donne même pas une livre de beurre sans son assentiment. J'ai vu, souvent, en plein marché, des Arabes remettre à huit jours une affaire par ce seul motif qu'ils n'avaient pas consulté leurs femmes.

On demandait à un Arabe :

« — *Crois-tu à la fin du monde ?*

— *Oui, répondit-il, depuis que j'ai perdu ma femme, la moitié du monde a déjà disparu et quand je mourrai, moi-même, l'autre moitié finira. »*

Dans ces discussions sans nombre, qui sont la vie du peuple arabe, la femme arabe a son rôle. Elle participe aux décisions les plus importantes. La trahison politique envers son mari lui est interdite, sous peine d'une réprobation qui lui rendrait l'existence impossible. « *L'espèce humaine, dit-on au désert, est un composé d'or, d'argent et de cuivre et dans ce monde, chacun ne doit passer que pour sa valeur réelle.* » Partant de ce principe, on y voit rarement les chefs et les puissants, refuser la demande d'une femme qui vaut de l'or. Ils ont toujours, au contraire, quelque faveur à lui accorder, la grâce d'un coupable, la liberté d'un prisonnier ou la remise d'une amende.

Bien des individus ont échappé à la mort par le seul fait de s'être réfugiés chez les femmes.



Voilà donc le gynécée arabe, cette prison, au dire des observateurs superficiels transformé tout-à-coup en lieu d'asile, en sanctuaire inviolable.

Mais on pourrait ne voir là, que l'indice d'un sentiment qui n'a jamais été refusé aux Arabes, une sorte de galanterie passionnée.

Il faut donc, pour montrer quelle est, au vrai, la considération que les Arabes ont pour les femmes, ne pas se borner à la peinture de la vie intime, ne pas se contenter de récits anecdotiques, de circonstances individuelles.

En effet, des épisodes d'une importance plus générale et qui rappellent ce que Tacite nous dit des mœurs germaniques, sembleraient prouver que c'est dans les conjectures les plus délicates et les plus difficiles des relations de tribu à tribu que l'intervention des femmes est réclamée et que, par leur seule influence, les affaires les plus embrouillées sont souvent menées à bonne fin.

Je citerai deux de ces épisodes :

Les Selmya et les Arbaâ, deux des plus puissantes tribus du Sahara desquelles j'ai déjà souvent parlé, avaient eu une affaire de *Nif*, une querelle d'amour-propre ; à force de temps, de *Khofta*, de *Razzia*, de *Théha* (1), cette querelle était devenue une bonne haine, cette vendetta s'était transformée en état de guerre, on avait pillé, tué, escarmouché, combattu ; bref, après être allé de l'inimitié à l'hostilité on avait juré de s'entre détruire.

La guerre bien et dûment déclarée, on fixa le jour et le lieu de la rencontre.

Le faste, on le pense bien, ne manqua pas à ce formidable tournoi, chacun des deux partis se fit accompagner de ses chameaux garnis des plus jeunes et des plus jolies femmes de la tribu ; leur cris devaient être les encouragements aux exploits, leurs actions de grâces et leurs applaudissements, les premières et peut-être les plus douces récompenses de la victoire.

---

(1) Khofta, rapine — Razzia, pillage à main armée — Théha, tuerie.

C'est dans la vallée de Taounza à 4 lieues à l'Est du Kuesir el-Héyran que le combat eut lieu. Il fut long et terrible ; les Selmyas furent vaincus. Ils prirent la fuite laissant bon nombre de leurs meilleurs cavaliers aux mains des Arbaâ, puis ils furent poursuivis et abandonnèrent, en outre, à la merci du vainqueur, la plupart des chameaux porteurs d'*Aâtatiche* (palanquins de parade dans lesquels on place les femmes).

A la faveur de la nuit, ils se réfugièrent dans le Djebel Bou Kahil ; les Arbaâ campèrent sur le champ de bataille, se partagèrent les dépouilles des prisonniers, puis délibérèrent sur leur sort ultérieur.

Ces prisonniers étaient les plus vaillants des Selmyas, c'était à proprement parler la force même de la tribu, les tuer c'était la détruire, on décida de les tuer.

La nouvelle en vint aux Selmyas par celles des femmes qui avaient été capturées et qu'on avait ensuite relâchées, ainsi que cela se pratique, d'habitude, dans le désert.

Pour détourner ce coup fatal, pour prévenir cet anéantissement, on ne trouva rien de mieux que d'envoyer, en toute hâte aux Arbaâ, une députation exclusivement composée des femmes nobles de la tribu.

Elle portait une lettre dont voici la traduction :

*« Louange à Dieu l'unique,  
Son règne seul est éternel.*

*A la tribu des Arbaâ, grands et petits, salut :*

*Vous avez fait prisonniers nos cavaliers — Il n'y a pas de honte à être vaincu quand on a bien combattu.*

*Nous vous envoyons une députation choisie parmi nos femmes.*

*Elles vont vous prier de laisser la vie à nos frères.*

*Ne leur jaunissez pas la figure.*

*Le pardon est une des qualités qui distinguent les âmes généreuses.*

*Le temps tourne sur lui-même et revient, sachez que la fortune favorable, aujourd'hui, peut vous être contraire demain. »*



La députation féminine fut très bien reçue par les Arbaâ, on lui demanda quel était le but de son voyage.

La lettre fut remise et lue en pleine assemblée.

— *Ainsi vous êtes venues pour demander la liberté de vos cavaliers ?*

— *Oui, fut-il répondu, tout d'une voix, c'est notre seul désir.*

— *Eh bien, dirent les Arbaâ, en votre considération vos cavaliers vous sont rendus. En votre considération encore, nous leur laissons leurs chevaux et leurs armes.*

*Partez, emmenez vos frères, acceptez ces présents (dix chameaux) et quand vous aurez rejoint votre tribu, remettez-lui notre réponse.*

Elle était ainsi conçue :

« *Vous nous avez envoyé vos femmes ; nous avons toujours eu de la considération pour les femmes.*

*Il est du devoir de tout homme de les honorer.*

*Ce n'est pas par la trahison, mais en plein soleil et par la puissance de notre bras, que nous avons fait nos ennemis prisonniers, n'importe, malheur à ceux qui ne cèdent pas à la considération qu'on doit aux femmes.*

*Grâce à elles, la chair des vaincus ne sera pas donnée en pâture aux oiseaux de proie.*

*Nous vous rendons vos frères — salut. »*

Voici maintenant, un autre fait non moins grave, non moins significatif et qui démontre jusqu'où va le pouvoir des femmes dans la vie publique.

Les Ouled Yagoub (les enfants de Jacob) étaient en quête d'aventures, c'est-à-dire à la recherche d'une razzia; à force de *tuer le terrain*, les éclaireurs découvrent un campement ; c'était une *nezla* (douar) des Oulad-Naïls avec lesquels les Ouled Yagoub étaient en guerre. On décide immédiatement l'attaque, on force la marche et l'on se trouve sur l'ennemi dès le point du jour.

Le *goum* était nombreux, il n'eut pas de peine à enve-



lopper de toute part la *nezla*, au centre de laquelle se trouvaient réunis tous les troupeaux.

Les Oulad-Nails cernés par un ennemi beaucoup plus fort qu'eux ne songèrent pas à la résistance et ne virent de salut que dans la protection des femmes, dans le respect qu'elles ne pouvaient manquer d'inspirer aux cavaliers ennemis.

Quatre des plus jolies femmes de la *nezla*, les cheveux flottants, la ceinture dénouée, se précipitèrent vers les quatre faces du camp. Puis chacune d'elles se mit à crier :

*« Ce côté est sous ma protection ! Tout vaillant cavalier doit respect aux femmes. »*

Les Ouled Yagoub s'arrêtèrent puis se retirèrent sans attaquer les ennemis.

De retour à la tribu, les gens du goum sont assaillis de questions ; on les voit revenir les mains vides, on leur en demande ironiquement la raison. Ils répondent sans s'émouvoir.

*« Nous avons atteint nos ennemis, nous les avons pris, mais quatre femmes nous les ont repris, par la seule force de la considération que nous avons eue pour elles. »*

Ils ajoutèrent :

*« La dignité de la femme ressemble à l'éclat du soleil dans les cieux, il est impossible aux regards de se fixer sur lui. »*

Ils dirent encore :

*« Comme aux souverains, on doit respect et considération aux femmes. — Si elles nous avaient demandé nos chevaux nous les leur aurions donnés. »*

Cette influence que la femme arabe sait acquérir dans toutes les circonstances de la vie, grandit singulièrement, on le conçoit, et se change presque en pouvoir absolu quand on est sur le terrain de l'amour.

Dans toute affaire de cœur, pour me servir de la locution maintenant employée, elle aime à prouver qu'on

serait mal venu à lui disputer un pouvoir qu'elle regarde comme son domaine légitime.

*C'est elle qui fait vivre ou mourir.* Il y a bien des hommes qui se hasardent à provoquer des hostilités féminines, mais il y a toujours, aussi, des femmes qui se chargent de leur apprendre qu'en définitive, elles tiennent à peu près dans leurs mains, ou leur existence ou leur réputation.

*Khedidja*, la fille d'Osman, Bey d'Oran, donna une assez bonne leçon de ce genre à son amant nommé *Ben Guerada*.

Ceci n'est pas une vieille légende, c'est une anecdote toute contemporaine. Elle m'a été racontée par des chefs arabes de la province même où le fait s'est passé.

Ce Ben Guerada était un fat, moins amoureux que vaniteux. Plus fier de sa bonne fortune avec la fille d'un Bey, qu'heureux de l'amour de *Khedidja* qui, après tout, était une femme charmante, il parvint à se glisser un jour chez elle, et, feignant d'être jaloux, il lui fit entendre que, s'étant mise à sa merci, il pouvait la perdre quand cela lui plairait.

« Crois-tu, dit *Khedidja* ? Eh bien, tu te trompes et tu as tort de me défier, je ne te crains pas. Vois-tu, nous autres femmes riches ou pauvres, filles de Bey ou filles de *mekhazi*, c'est nous qui faisons vivre ou mourir, selon notre caprice. Ne me tente pas, je te le prouverais à tes dépens. »

« Allons donc, répliqua Ben Guerada, Dieu seul peut faire vivre ou mourir. »

Il n'avait pas achevé qu'ils entendirent dans le vestibule des pas lourds et lents. Il était facile de les reconnaître ; c'étaient ceux du Bey Osman qui venait, à l'improviste, visiter sa fille chérie. Le Bey Osman était très gros.

Comment se tirer d'un aussi mauvais pas ? Ben Guerada était demi-mort de frayeur, mais *Khedidja* ne perd pas la tête ; avec le plus grand sang-froid, elle indique un vaste coffre où son amant se blottit avec précipitation et puis elle va au-devant de son père qui, à peine entré, s'assied sur ce meuble et se met à causer et badiner avec elle.



Khedidja le lutine à son tour et après toutes sortes de paroles étourdies, d'agaceries câlines qui le mirent en belle humeur, elle tire à moitié du fourreau un superbe yatagan qu'il portait ce jour-là et lui dit :

« Est-il vrai, mon père, que ton yatagan coupe même le fer ; on me l'a maintes fois assuré.

— Et l'on ne t'a pas trompée, ma fille, répond Osman. C'est une lame de *Khorassan*.

— J'ai cependant bien de la peine à le croire encore, quoi tu pourrais, si tu le voulais, trancher le couvercle de ce coffre en deux coups.

— Il n'en faudrait qu'un.

— Eh bien, voyons, je t'en donne trois. »

Le Bey dégaîne et pour prouver la vigueur de son bras et la bonté de son arme, il allait, sans aucun doute, pour fendre et le coffre et Ben Guerada, quand sa fille l'arrêta en se jetant vivement à son cou.

« Assez, assez, mon père, ce n'était qu'une plaisanterie.

Ne va pas me gâter mon coffre, jamais je ne pourrais le remplacer, il me vient d'Italie, vois quel délicieux travail. Oh non, je t'en prie, ne me fais pas ce chagrin. »

Le Bey Osman rengaîna son yatagan, causa quelques minutes encore et sortit.

Aussitôt Khedidja délivra son amant et lui dit :

« O mes yeux, ô mon cœur (*Ya âyni, ya galbi*), pour aujourd'hui pas un seul mot, hâte-toi de partir.

Tu sais maintenant que la vie des hommes est entre nos mains, sois plus sage une autre fois et ne t'attaque jamais aux femmes. »

Il est probable que la leçon profita et que Ben Guerada fut guéri de sa présomption.

L'état d'infériorité dans lequel on croit la femme arabe est, on vient de le voir, plutôt apparent que réel, elle peut, quand elle a du jugement et du cœur, jouer un rôle très important.

Pour mon compte, j'ai connu beaucoup d'Arabes qui professaient ouvertement pour leurs sœurs, ou pour leurs



femmes, un grand respect, quelquefois une grande déférence. Il y a bien un proverbe qui dit :

*Chaour martek* — Consulte ta femme  
*Ou dir rayek* — et fais ce que tu veux.

Mais pas plus que chez nous, ces préceptes ne sont suivis. Tout le monde sait aujourd'hui, que l'Emir Abd el-Kader n'a cessé de témoigner à sa mère *Lalla Zohra*, des égards tels qu'ils auraient honoré même un enfant de notre civilisation. Il est vrai qu'elle passait pour avoir grandement contribué à son élévation, pour l'avoir habilement aidé dans la prospérité et noblement soutenu dans le malheur, tant par son énergie que par la sagesse de ses conseils.

L'exemple suivant, puisé dans la vie intime des Arabes, vient à l'appui de mes assertions :

*Abd el-malek* (*l'esclave du Prince*), se présenta un jour pour demander la main de l'une des filles de *Ben Senane*, mais lorsque ce dernier connut ses intentions, il lui dit brusquement : « Adressez-vous ailleurs, mes filles ne sont point à marier. » Cette réponse courrouça le jeune homme et il se retira.

« — Quelle est donc la personne que vous venez de congédier, avec aussi peu d'égards, demanda la femme de *Ben Senane* ?

— C'est *Abd el-malek*, reprit celui-ci, c'est le seigneur des Arabes.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas engagé à descendre de cheval ?

— Parce qu'il m'a irrité.

— Comment cela ?

— Il m'a demandé une de mes filles en mariage.

— Vous ne voulez donc pas marier vos filles ?

— Par la tête du Prophète, je ne demande pas mieux.

— Eh bien ! si vous les refusez au seigneur des Arabes, à qui donc les donnerez-vous ?

— C'est ainsi qu'il en a été.

— Allons, réparez cette faute, courez rejoindre *Abd el malek* et ramenez-le.

— Comment puis-je le faire après la conduite que j'ai tenue ? quel prétexte employer ?

— Dites-lui que vous étiez dans un accès de mauvaise humeur lorsqu'il s'est adressé à vous, que vous le plaignez d'en avoir supporté le poids, engagez-le à revenir et promettez lui de lui accorder tout ce qu'il vous demandera.»

*Ben Senane* monta à cheval, suivit les traces d'*Abd el malek* et lorsqu'il fut à la portée de la voix, il l'invita à rebrousser chemin, en un mot, il s'acquitta fidèlement de la mission que lui avait imposée sa femme.

*Abd el malek*, satisfait de la tournure que prenaient les choses, fit taire son ressentiment et suivit *Ben Senane*. Lorsque tous les deux furent arrivés dans la tribu, *Ben Senane* ordonna à sa femme de faire comparaître en sa présence, sa fille aînée. Elle accourut :

« Ma fille, lui dit-il, le seigneur des Arabes vous demande en mariage ; je serais fier d'avoir pour gendre un guerrier tel que lui, qu'en pensez-vous, dites-moi votre sentiment !

Ne me mariez pas, s'écria la jeune fille.

Et pourquoi cela ?

« Pourquoi ? Parce que j'ai de la laideur dans ma création et un défaut de langue. Je ne suis pas de ses parents pour qu'il ait compassion de moi et me pardonne mes imperfections ; il n'est pas non plus notre voisin, pour que votre présence le retienne ; si j'allais lui déplaire, il me répudierait et ce serait un déshonneur pour notre famille, en même temps qu'une tache à ajouter à tous mes autres défauts. »

« C'est bien, lui dit son père, allez en paix, et que Dieu vous bénisse. »

La sœur puinée fut ensuite appelée ; la même proposition lui fut faite ; mais, comme sa sœur aînée, elle refusa en mettant en avant d'autres motifs.

*Ben Senane* fit alors venir *Aycha*, la plus jeune de ses filles, et il lui fit la même ouverture qu'à ses sœurs.



« Volontiers, répondit-elle, je consens à ce mariage. »

*Ben Senane* crut devoir lui apprendre alors que ses sœurs venaient de refuser.

« Mes sœurs ont eu raison, répondit-elle, mais moi je  
« suis jolie, j'ai une taille svelte, du courage, un juge-  
« ment sûr, et si *Abd el malek* venait à me répudier, il  
« en serait le premier puni, car il ne pourrait jamais me  
« remplacer. »

*Ben Senane* manda, sur-le-champ, *Abd el malek* et lui dit : « Je vous donne ma fille *Aycha*.

C'est convenu, répliqua le jeune homme. »

Une tente fut aussitôt dressée auprès de celles de la famille de *Ben Senane*. *Aycha* reçut l'ordre de se préparer au mariage, et quelques jours après, avec le cérémonial usité, elle fut envoyée à son mari.

Le lendemain, de grand matin, *Abd el malek* quitta sa tente pour rejoindre un ami qui l'avait accompagné. « Eh bien ! lui dit cet ami, le mariage est-il consommé ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce qu'ayant voulu l'attirer à moi pour en faire ma femme, elle s'y est constamment opposée en jurant qu'elle ne me céderait jamais tant qu'elle serait aussi près de son père et de ses sœurs. »

*Abd el malek* résolut alors de quitter la famille de *Ben Senane* pour regagner son pays. Pendant la route, il lui arriva de s'éloigner avec *Aycha* de ceux qui les accompagnaient. L'absence avait été assez longue ; à son retour, son ami l'aborda et lui dit :

« Eh bien ! le mariage est-il consommé ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Elle m'a dit que je n'avais pas le droit de la traiter comme une vile esclave, comme une fille perdue, et qu'elle ne serait à moi que lorsque j'aurais fait tout ce qu'il convient de faire en pareille occurrence, c'est-à-dire lorsque j'aurais célébré une noce, invité les Arabes, ma



famille, mes amis, et donné à manger aux pauvres et aux orphelins.

Voilà une fille de race, pleine de pudcur et de raison, s'écria l'ami d'*Abd el malek* : sans nul doute elle fera une femme accomplie. »

*Abd el malek* arriva enfin chez lui. Il s'empessa d'immoler des moutons, des chameaux, de convier ses parents, ses amis, les pauvres, etc., etc., de faire une noce somptueuse, et puis, la nuit arrivée, joyeux, il pénétra chez sa fiancée : quand il en sortit, son ami qui avait encore assisté à la fête, vint à sa rencontre et lui dit :

« J'espère qu'à présent tout est terminé.

— Non, par Dieu le maître du monde.

— Pourquoi ?

— Lorsque je me suis présenté à elle, je lui fis remarquer que m'étant conformé à tous ses désirs, il était temps d'en finir.

Vous vous êtes paré, me répondit-elle, d'une qualité qui ne me paraît pas être la vôtre. Vous vous prétendez noble et le seigneur des Arabes, et vous ne l'êtes pas.

Comment cela m'écriai-je, que voulez-vous dire ?

« Voici : vous n'êtes préoccupé que d'une idée, celle de  
« consommer notre mariage, tandis qu'un autre soin de-  
« vrait vous absorber. Vos tribus s'égorgent, le deuil et  
« la misère règnent dans la contrée (et en effet, la guerre  
« était alors très acharnée), si vous êtes le seigneur des  
« Arabes, allez rétablir l'ordre, c'est le devoir d'un chef  
« responsable, et puis revenez me trouver, je vous jure  
« que ce que vous ambitionnez ne vous aura pas fui,  
« vous le retrouverez tel que vous l'aurez laissé. »

Quelle femme, s'écria l'ami d'*Abd el malek*. »

Le jeune époux se mit alors en campagne, il fit des prodiges de valeur, punit les injustes, dédommagea ceux qui avaient souffert et pacifia le pays. Couvert de gloire, il revint ensuite auprès de sa fiancée, cette fois elle le reçut et il eut d'elle une nombreuse postérité.

## CHAPITRE VI

### LA FEMME DANS LA POÉSIE ARABE

---

*Où sont les hommes de ma tribu ? Où sont mes frères ? Où sont ceux qui chantaient pour moi, des chants d'amour ? Y en a-t-il encore de ceux qui méprisent la mort et qui disent au jour de la victoire, je suis un tel, fils d'un tel ! Enfants des Harazelias, me laisserez-vous conquérir par ces chiens altérés de sang ?*

*Vous êtes des insensés, ce n'est pas aujourd'hui qu'il fallait nous venir, c'était hier.*

*C'est vrai, mais que voulez-vous ? C'était écrit chez Dieu (Mektoub Rabby) : Si nous ne vous avions pas combattus, nos femmes n'auraient même plus voulu nous préparer nos aliments (le kouskuessou.)*

Les chants que les Arabes ont composés sur les femmes, avant et après le Prophète, sont innombrables ; dans tous on est certain de trouver des inspirations, un parfum d'indépendance guerrière et des comparaisons qui ne se déploient pas sur un champ très vaste, j'en conviens, mais qui charment encore par leur naïve et piquante originalité. Je vais citer au hasard quelques fragments de ces poésies populaires ; au lieu de les puiser dans des livres, je les prendrai tout simplement, et suivant la loi que je me suis imposée, dans la tête des nombreux enfants

du désert que j'ai connus et interrogés ; nous pourrons constater, ainsi, et le culte que ce peuple professe encore pour la femme, et le niveau actuel de ses idées.

Voyons d'abord ce thaleb mélancolique : vêtu de blanc, entouré de livres, il sait le Koran par cœur et l'on vient de toutes parts, faire appel à sa science. — Que murmure-t-il ?

*Trois choses dans ce monde, mettent à l'épreuve la patience la plus rare et font perdre la raison au plus sage :*

*L'obligation de quitter les lieux où l'on est né ;*

*La perte de ses amis ;*

*Et la séparation de celle que l'on aime.*

*O Zina ! toi qui fais le malheur du monde,*

*Le corbeau de la séparation a donc crié sur nous !*

*Combien ton souvenir ne va-t-il pas allonger mes nuits,*

*Et sur qui mon regard se fixera-t-il après toi ?*

*Le tison ardent peut briller comme le rubis,*

*Mais le tison s'éteint et le rubis reste toujours rubis.*

(Yacoute).

Écoutons maintenant ce guerrier farouche. Il est armé et prêt à se mettre en route. Les siens ont contrarié ses amours, il va s'en séparer avec des pensées de haine et de vengeance.

*Laissez-moi, je veux aller où me portent mes désirs,*

*Je veux quitter les miens pour les fuir à jamais,*

*Les maîtres des sabres ont eu peur,*

*Et si je pars, c'est sur l'ordre de Dieu.*

*Riche, dans ma tribu, tout le monde m'aurait fêté,*

*Pauvre, dans mon pays, je ne suis qu'un étranger ;*

*Je vais dépenser ma vie à parcourir la terre, [malheurs.]*

*J'y trouverai, peut-être, un ami qui plaindra mes*

*Arrête ; chamelier, ne presse pas notre marche,*

*Tes chameaux sont jeunes, ménage-les,*

*Avant de me lancer dans la mer des souvenirs,*



*Je veux encore lui voler quelques coups d'œil.  
Frère ne t'étonne pas des caprices de l'amant ;  
Déjà le chagrin tourne autour de mon cou,  
Il va ronger ma chair avec mes os,  
Et mon malheur fait rire mes ennemis.  
Ils sont l'éclair, je suis le nuage sombre :  
O mon œil, pleure du sang, si tu n'as plus de larmes !  
Au nom de Dieu, Zineub, venez donc me guérir,  
Le monde est fatigué de me traiter,  
Par la tête de mon père, le mauvais œil est tombé sur moi.*

Ici, c'est le fils d'une grande tente ; richement habillé et nonchalamment étendu sur de moelleux tapis, à la tombée de la nuit, au moment où la lune se lève, il chante les tourments de l'absence.

*Elle a dit : ô mon Dieu, rends-le moi promptement,  
Ne fais pas de peine à ceux qui se sont juré,  
N'as-tu pas fait entrer l'amour dans mon âme,  
De même que tu as donné le mouvement à mes doigts.  
Tant qu'il sera loin, le deuil ne quittera pas mon cœur,  
Le henna ne teindra plus mes mains,  
Le koheul ne noircira plus mes paupières  
Et personne ne verra mes dents dans un sourire.*

*Je voudrais être sa toubâ (1) blanche,  
Pour la garantir du froid et de la pluie,  
Je voudrais être ses belgha (2) rouges,  
Pour la préserver des pierres et des épines ;  
Ou mieux encore la terre elle-même,  
Pour la sentir me marcher sur les joues.*

*Ah! si les princes connaissaient les tourments de l'amour,  
S'ils savaient que c'est un feu qui brûle dans la poitrine,  
Ils ne puniraient que par la séparation,  
Et ne récompenseraient que par la réunion.*

---

(1) *Toubâ*. — Chemise de soie ou de laine, souvent de laine et soie.

(2) *Belgha*. — Pantoufles arabes.

Mais j'entends quelques cavaliers ; rôdeurs de nuit ; ils rentrent d'une expédition lointaine, le capuchon sur la tête, le haïk relevé jusqu'aux yeux, *Sidi Abd-el-Kader* les a protégés ; ils rapportent un riche butin et, joyeux, ils fredonnent à voix basse et sur un ton guttural :

*O mon cheval, pourquoi hennir ainsi,  
Ton amour ne me laisse aucun repos,  
Si tu veux les filles de nos chevaux [yeux.]  
Moi, je veux aussi, celles qui mettent du noir (1) à leurs*

Ou bien :

*Le meilleur des chevaux est un cheval de six ans, père  
de l'encolure, sobre, fort et léger,  
Le meilleur des chameaux est celui de trois ans qui peut  
porter les lourds fardeaux.*

*La plus belle des femmes est celle qui est jeune et vierge,  
Et le meilleur des amours est celui qui fait grincer les  
dents.*

*O Mouny, tu es une dent de sagesse ;  
Mais je serai la tenaille pour l'arracher.*

Ou bien encore :

*Le montement des chevaux,  
Le lâchement des lévriers,  
Et le cliquetis des boucles d'oreille  
Vous ôtent les vers d'une tête (dissipent les chagrins).  
Sans la maîtresse des bagues,  
Je n'ai plus qu'à jeter le monde sur sa figure.*

Je vais terminer ces citations, peut-être déjà trop longues, par un chant très connu dans le désert. Il peint l'enlèvement d'une femme et réunit les trois conditions de tout chant arabe, l'amour, le cheval et la guerre.

---

(1) *Du noir à leurs yeux.* — Du koheul. J'ai déjà dit ce qu'était le koheul.

Je conserverai, sous des mots français, la pensée du poète dans toute sa passion et dans toute son énergie. On y trouvera, sans doute, des tours bizarres et des images insolites ; mais j'espère que le goût du lecteur n'en sera pas plus choqué, que sa susceptibilité ne sera alarmée par quelques élans d'une fougue orientale, que je ne puis ni réprimer, ni affaiblir.

Ne fallait-il pas respecter un genre d'inspiration dont le souffle se fait sentir jusque dans les pages mêmes de nos livres sacrés ?

*Dis-moi, qu'as-tu mon cheval noir ?*

*Pourquoi rester ainsi pensif dans tes pensées,  
Sombre et couché sur le flanc.*

*La tribu, tu le sais, est encore loin de nous ;  
Déjà le vent apporte les odeurs de la poudre,  
Et je ne vois encore que tes sabots en l'air ;  
Par ma tête, ils ressemblent à des coupes évasées.*

*Serais-tu dégoûté d'habiter la tente de ma mère,  
Ne te plaît-il plus de hennir aux palais de nos grands ?  
Serais-tu las de guider notre goum (1) ?*

*Ne veux-tu plus des filles de nos chevaux ?*

*La selle te fatigue et l'orge te déplaît donc !*

*Quoi ! tu m'aides à ravir Safya, cette lune de mon âme,  
Et puis tu l'abandonnes dans les pays sauvages ;*

*Non, tu n'es point un buveur d'air, [jours ;]*

*Non, tu n'as jamais fait un jour la marche de cinq  
Dors, dors va, tu n'es plus qu'un cadavre.*

*Safya, mais voici son mari qui s'avance,*

*Suivi des braves de sa contrée :*

*Il est jeune, ardent et plein de rage*

*Le fiel est dans ses yeux, le poison dans son cœur,*

*Et son coursier bondit sous ses longs éperons.*

*O quel plaisir de les rouler tous deux à terre !*

---

(1) On appelle *Goum*, une réunion plus ou moins nombreuse de cavaliers.



Que n'ai-je un alezan, devançant le coup d'œil,  
Et m'arrachant, dans ses bonds, les rênes de la main,  
Je fuirais comme le vent ;  
Ou bien une jument rouge, impatiente sur ses pieds,  
Et dépassant la poudre dans ses élans ;  
Elle saurait comment on rafraîchit un cœur.  
Ah ! tu te lèves enfin et secoue tes crins noirs,  
Viens, ô mon cheval, et sauvons celle que j'aime.  
Et vous, mes frères, pourquoi ce sombre accueil ?  
Je vous apporte, dites-vous, la dispute,  
Les ravages, la tuerie,  
C'était écrit chez Dieu, il faut vous résigner.  
Et qui donc, à ma place, aurait pu résister ?  
Ses cheveux sont soyeux comme les plumes de l'autruche,  
Et plus noirs que l'aile du corbeau,  
Ils inondent ses épaules. [koran,]  
Son front est noble, ses sourcils sont les noun (1) du  
Ses cils ressemblent aux poignards aiguisés,  
Et ses yeux, vous diriez la gueule d'un fusil double,  
Du calibre le plus fort.  
Ses joues, pensez aux coquelicots des blés,  
Ses lèvres, m'ont plû pour les baiser,  
Et ses dents sont les perles de la mer  
Qu'on vend si cher chez les chrétiens.  
Son cou, c'est le mât du vaisseau  
Qui vogue selon les vents,  
Sa taille, c'est la taille du palmier,  
Et ses membres se terminent effilés  
Comme les sabres de Bagdad  
Qui coûtent des centaines et des centaines.  
De loin vous jureriez une lance,  
Portée par un jeune renégat.  
Oui, Safya, ta vue guérirait un malade  
On le voudrait, qu'on ne pourrait t'oublier,

---

(1) Le noun est une lettre de l'alphabet arabe qui affecte une forme très renversée.

*Ta salive réveillerait un mort ;  
Et ton nombril c'est une tasse à café,  
Qui peut contenir une once d'essence de rose.  
Oh ! mon Dieu, à l'aspect de tant de charmes,  
Que peut-on reprocher à l'enfant du péché !*

Rien, du reste, ne peut prouver d'une manière plus éclatante, l'influence de la femme arabe, que son rôle dans toutes les fêtes. On retrouve, encore, dans le Sahara, cette émulation, sous les regards féminins, qui a donné autrefois, tant d'attrait chevaleresque à la société fondée en Espagne par les disciples de Mahomet. C'est pour plaire à celles qui la contempnent, que la fantasia déploie ses plus brillants caprices. La pensée de la femme accompagne le guerrier même dans ses plus sérieux périls et dans ses plus rudes labeurs. Il sait qu'à son retour, les femmes iront à sa rencontre et lui accorderont par leur accueil, la plus sérieuse récompense de ses actions. Les chasseurs, comme les guerriers, seront fêtés, par les femmes, lorsqu'ils regagneront leurs tentes. Le plus hardi, le plus adroit, sera l'objet d'une ovation qu'il préférera aux dépouilles qu'il rapporte, fussent celles du lion, de ce roi des animaux qui exerce, pourtant, de si grands ravages en pays arabe.

Après le siège d'Aâin Madhi, en 1839, l'Emir Abd el-Kader laissa pour le représenter et commander dans le sud, un khalifa nommé *Sid el-Hadj el-Arbi*, mais ce chef, malgré sa vigueur et son habileté, ne put établir la domination de son maître. Chassé de *Laghouate* par *Hamed ben Salem*, son compétiteur, il fut bientôt contraint de se réfugier à *Kuesar el-Hayran* où il fut suivi de quelques soldats réguliers et d'un parti d'Arabes nomades appartenant aux tribus des *Arbâa* et des *Harazelias*.

*Hamed ben Salem*, avec l'appui du fameux *Tedjini*, le marabout d'Aâin Madhi, ne tarda pas à poursuivre le khalifa de l'Emir et à mettre le siège devant le kuesar. Pendant trois jours consécutifs, il donna l'assaut à la ville



sans pouvoir y pénétrer, tant elle était vaillamment défendue. Le quatrième jour, les assiégeants renouvelèrent leurs attaques et déjà ils escaladaient les murailles lorsqu'une jeune fille des *Harazelias*, nommée *Messaouda* (*l'heureuse*), et bien connue pour sa beauté et son courage, voyant la défaite des siens, s'élança à leur rencontre en s'écriant :

« Où courez-vous donc ainsi ? c'est de ce côté que sont les ennemis, faut-il qu'une jeune fille vous montre comment doivent se comporter les hommes ? Eh bien voyez ». En même temps, elle arriva sur le rempart dont les assaillants atteignaient le faite et se laissa hardiment glisser en dehors de la ville du côté des ennemis ; puis se retournant vivement vers les assiégés qui étaient revenus aux murailles en courant à sa suite, elle leur dit avec énergie et l'exaltation d'un grand cœur :

« Où sont les hommes de ma tribu ? où sont mes frères ? où sont ceux qui chantaient pour moi, des chants d'amour. Y en a-t-il encore de ceux qui méprisent la mort et qui disent au jour de la victoire, je suis un tel, fils d'un tel ! Enfants des *Harazelias*, me laisserez-vous conquérir par ces chiens altérés de sang. »

Cette action, ces paroles produisirent un effet électrique sur les amis de *Messaouda*. D'un bond, ils s'élançèrent en dehors des murailles, vociférant un cri de guerre et d'amour : « Sois heureuse, voici tes frères, voici tes amants » et, en un clin d'œil, quoique bien inférieurs en nombre, ils eurent repoussé les assaillants dont une foule se fit tuer en voulant emmener l'intrépide jeune fille qui resta, pendant toute cette horrible lutte, au milieu des combattants.

*Messaouda* fut ramenée en triomphe dans *Kuesar el-Hayran* : Elle y fut accueillie avec des transports de joie frénétiques et l'on chante encore dans les tribus et dans les *kuesours* du désert, le chant de *Messaouda* qui perpétue le souvenir de son héroïque inspiration.



Ce fait m'a été raconté par un officier supérieur très distingué qui sait admirablement l'arabe, par M. le chef d'escadron Margueritte, aujourd'hui commandant supérieur de Laghouate (1).

Maintenant, je ne me dissimule pas qu'en attribuant à la femme arabe la part que je viens de lui faire, j'ai dû froisser beaucoup d'idées reçues et des idées qui se croient fondées sur une intelligente observation de la société musulmane. Je vais, en conséquence, trouver de nombreux contradicteurs.

Vous avez mal vu, me diront-ils, la femme arabe est placée dans un état dégradant d'infériorité, ce n'est que la servante de son mari et une servante astreinte à un service des plus pénibles. C'est la voisine de la bête de somme, soumise à tous les caprices, obligée à tous les labeurs, résignée à tous les fardeaux. En un mot, elle est déshéritée du ciel et de la terre.

A ce qui précède, je n'ai plus qu'une réponse à faire, chacun, ensuite, en tirera les inductions qui lui paraîtront convenables pour se prononcer dans le débat qui est ouvert.

Pendant les diverses périodes de la conquête de l'Algérie, à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister, pas une seule

---

(1) Voici le chant de *Messaouda* :

*Le jour a paru et, semblables aux vagues de la mer en furie, ils se sont précipités sur nous.*

*Afin que nul ne puisse échapper, ils nous ont cernés de toutes parts.*

*Nos enfants versent des larmes, que Dieu vienne à notre secours !*

*Le combat commence. Tenons bien nos âmes.*

*L'ennemi atteint nos murs : Les plus courageux faiblissent.*

*Mais la fleur des jeunes filles, la belle Messaouda nous excite au combat, ses paroles font frissonner la chair.*

*La voilà qui se lance au milieu des périls en criant : « Que ceux qui m'aiment viennent me secourir, l'ennemi va s'emparer de moi et ce sera une honte pour la tribu. »*

*Excités par l'émulation, nos guerriers se précipitent dans la lice. La fumée de la poudre obscurcit la lumière du soleil.*

*Nos ennemis sont en fuite, ils abandonnent leurs drapeaux, et la terre est jonchée de cadavres.*

*Messaouda, tu seras toujours une tenaille pour arracher les dents.*

tribu, ou même fraction de tribu, ne s'est soumise à nous que contrainte par la force des armes et après que des pertes cruelles, et de tout genre, lui avaient donné la certitude qu'elle ne pouvait plus ni nous fuir, ni nous résister.

Ce moment arrivé, jamais nos maréchaux ou nos généraux, n'ont manqué de dire à ceux qui leur demandaient grâce :

*« Vous êtes des insensés, ce n'est pas aujourd'hui qu'il fallait nous venir, c'était hier. »*

*Vos moissons n'auraient point été incendiées, vos silos n'auraient point été pillés, vos troupeaux détruits, vos richesses perdues, et vos plus braves guerriers ne seraient pas morts. »*

Et toujours, les chefs arabes, je l'ai entendu vingt fois pour mon compte, leur ont invariablement répliqué :

*« C'est vrai, mais que voulez-vous ? C'était écrit chez Dieu (mektoub Rabby) ; si nous ne vous avons pas combattus, nos femmes n'auraient même plus voulu nous préparer nos aliments (le kouskuessou) ».*

Je conclus :

Puisque, d'un côté, on élève des *Koubba* (chapelles) à cette femme qui est déshéritée du ciel, et que de l'autre, cette même femme également déshéritée de la terre, a le pouvoir d'envoyer des hommes à la mort, je me crois le droit de répéter avec assurance :

Il n'est rien dans l'existence arabe, religion, honneur, plaisir, danger, fatigue, dont l'idée de la femme soit bannie.

---

## CHAPITRE VII

### LA FEMME CHEZ LES NOMADES

---

*Le Bijou d'or, ne peut être fait qu'avec de l'or.*

*Heureux ceux qui supportent leurs maux avec résignation !*

*Heureux ceux qui au sein de l'indigence ne cessent de s'écrier :*

*« Nous sommes les enfants de Dieu et nous retournerons à Dieu. »*

Les Arabes ont conservé, non par les livres, mais par les traditions, un tel souvenir de leurs ancêtres et de leur histoire, qu'ils se croient tous nobles et qu'ils n'hésitent pas à se proclamer le plus noble de tous les peuples de la terre. Ils ne reconnaissent entre eux que les différences amenées par la science, les vertus, le courage ou la richesse, et depuis l'islamisme, par les parentés avec la famille du Prophète. La fortune a pu trahir, les conditions ont pu varier, la souche reste la même ; ils viennent tous d'Is-mayl et d'Agar. De là un immense orgueil qui les a constamment engagés à repousser toute alliance avec l'étranger, comme ne pouvant qu'amener une dégénérescence dans la pureté de leur sang.

*Le Bijou d'or, disent-ils, ne peut être fait qu'avec de l'or.*

Cette opinion a besoin d'être corroborée par des faits. Il ne me sera pas difficile d'en produire de nombreux et concluants aussi bien dans la vie quotidienne, que dans les conjectures exceptionnelles.

Ainsi, les Turcs ont dominé l'Algérie pendant 365 ans. Ils sont musulmans et fort estimés pour leur bravoure,



Eh bien, l'on ne peut citer pendant cette longue période, que de rares exemples d'unions volontaires entre les deux races, et, encore, si l'on cherchait avec attention les motifs de ces alliances, on trouverait toujours au fond quelque mobile de politique, de crainte ou d'ambition (1).

Ainsi encore, depuis les invasions contemporaines des premiers khalifes, les Kabyles (Berbères) sont placés dans les montagnes, à côté des Arabes qui habitent les plaines. Il y a de cela plus de douze siècles ; ils se disent aussi musulmans, leurs relations sont forcément nombreuses et, cependant, on n'a vu que bien rarement des filles arabes données à des Kabyles.

Cet esprit d'exclusion ne s'arrête pas là : Ces répugnances, l'Arabe qui vit sous la tente, les éprouve déjà contre celui des villes, malgré la communauté d'origine ; agriculteur, pasteur et guerrier, il méprise le pacifique citadin, celui que nous appelons Maure et qu'il nomme *Hhadri*, pluriel *Hhadour*.

Ce ne sont point là des hommes de poudre, disent les gens de la maison de poil (*Bite-châar*, tente), qu'en ferions-nous ? Ce sont des épiciers (*Sekakri*), des pères du ventre (gourmands) et ils ont toujours la main fermée (avares). Quand ils viennent nous voir, nous les traitons largement, nous leur saignons des moutons, nous les défrayons eux et leurs montures, et quand nous fréquentons leurs marchés, ils nous vendent le plus cher qu'ils peuvent, nous font asseoir sur le devant de leurs boutiques et croient nous avoir donné une magnifique hospitalité, s'ils nous ont offert une méchante tasse de café, le plus souvent non sucrée.

---

(1) On m'objectera, peut-être, l'exemple des Kouloughlis (fils de Turcs et de femmes indigènes) que l'on rencontre encore en Algérie et qui s'y trouvaient en bien plus grand nombre avant la conquête.

Je ferai remarquer que les Kouloughlis ne proviennent pas d'unions entre Turcs et femmes arabes ; mais bien de mariages entre Turcs et femmes des villes ou mauresques.

Le mot Kouloughli est la réunion de deux mots turcs *koul* et *oglou*, serviteur de Dieu. C'est l'équivalent du nom arabe *Abd-allah*.

Ils ne sont point du goum (de la cavalerie), qui a pour devise :

*Seïf el-medjeboud — Le sabre tiré.*

*Ide el-memdoud — La main ouverte.*

*Ou kelma bela meredoud — Et une seule parole.*

Vous le voyez, nous n'avons rien de commun avec ces enfants du péché. (*Oulad el-hhrame*).

Cette opinion des Arabes sur les Maures, sur leurs frères des villes, n'est pas de nature, on le voit, à faciliter entre eux les unions conjugales. Il y a des préjugés à vaincre, des difficultés très grandes à surmonter ; je vais essayer de les faire comprendre par un exemple puisé dans la vie intime de la tente.

Abd Allah ben Abd Allah des Oulad Zyan (fraction des Arbaâ) avait hérité de son père, deux belles juments de race pure. La mère et la grand'mère de ces juments avaient été élevées avec lui, il les avait vu grandir, servir son père et mourir en laissant une postérité digne d'elles. L'une était blanche, l'autre alezan-brûlé.

Abd Allah disait souvent : La blanche m'emporte et me rapporte (bonne pour les voyages), l'alezane m'enrichit. Aux jours de fête, la première, aux jours de poudre et de razzia, la seconde.

Suivant l'expression arabe, *sa tente était remplie* ; (*khéïmtou aâmeur*) ; elle contenait, ses deux sœurs, un jeune frère, des esclaves, des serviteurs et sa mère, Lalla Zohra, qui le pressait, sans cesse, de se marier. — Mariez-vous, lui disait-elle chaque fois qu'elle en trouvait l'occasion, imitez votre père ; ma bru m'aidera dans les mille travaux de la tente et me soulagera des soins à donner à vos juments. Mes os sont devenus grêles, ma peau s'est amaigrie, je vieillis et maintenant la fatigue vient avant la fin de la besogne. »

Mais Abd Allah gardait le silence ou mettait, ordinairement, un terme aux obsessions dont il était l'objet, par ces courtes paroles :



« On se repent souvent d'avoir trop parlé...  
On ne se repent jamais de s'être tu.

C'est vous qui me l'avez appris ma mère :

*Le moucheron ne peut entrer dans la bouche qui est fermée. »*

« — Vous avez tort d'agir ainsi, répliquait Lalla Zohra ; *le cœur s'appuie toujours sur le cœur*, si vous n'avez aucune confiance en moi, vous finirez par détruire celle que je dois avoir en vous. Votre conduite, en ce moment, ne plaide pas en votre faveur. »

Emu par ces plaintes, par ces reproches continuels, Abd Allah fut enfin forcé de céder. Après une scène plus vive que de coutume :

« Vous voulez absolument que je vous réponde, dit-il à sa mère, eh bien, sachez-le donc aujourd'hui, je compte suivre vos conseils et veux prendre pour femme *Fatima bent el-Béye* fille de *Sid Hhamed le Hakem de Laghouate*. Je l'aime comme mes yeux. On me la donne, bien. On ne me la donne pas, je l'enlève. »

« — La fille du chef de Laghouate ! Grand Dieu ! mais c'est une folie, mon enfant.

Et d'abord, pas de violence, je vous en conjure par la tête du Prophète. Vous n'avez que déjà trop levé la main contre les créatures, vos ennemis sont nombreux, un rapt serait un événement terrible. Il entraînerait inévitablement des représailles et nous amènerait la guerre. Nous en avons mille exemples. Le malheur qui frappe un peuple ne servira-t-il donc jamais d'enseignement à un autre peuple !

Ensuite, croyez-vous que la fille des cités pourra vivre de notre vie, accomplir les devoirs imposés aux femmes de nos tribus. Si vous vous êtes fait cette illusion, chassez-la de votre esprit ; c'est impossible.

Comment supportera-t-elle nos émigrations, nos dangers, notre nourriture, la fatigue, la chaleur et la soif ? Au Sahara, le soleil brunit vite et il dévore, à plaisir, les natures frêles et délicates.



« — Elle fera sans murmurer, répondit froidement Abd Allah, tout ce que font les filles du désert. *Les chameaux sont destinés à porter les fardeaux et les plus jeunes s'agenouillent quand les plus âgés leur en donnent l'exemple.* »

« — Elle s'efforcera de vous plaire, je le veux bien, répliqua la mère ; elle vous tissera vos bernouss, vos haïks, votre lit (*Ferache*), votre tente (*khéma*), vos sacs à fardeaux (*Tellisse*), les couvertures de vos chevaux (*Djellale*), leurs musettes (*âamara*), leurs entraves (*Chekali*), etc., etc. Cela se pratique à la rigueur, dans les villes aussi bien que dans les tribus ; mais saura-t-elle, suivant le temps, le terrain ou la saison, préparer, orienter et installer, d'une manière convenable, votre tente et votre campement, surveiller vos troupeaux, augmenter votre fortune, ménager vos provisions, traire les chamelles et les brebis, aider au déménagement quand la sécheresse vous forcera d'aller, au loin, chercher de nouveaux pâturages, préparer vos aliments et donner, de la manière que nous ont transmise nos ancêtres, l'hospitalité aux invités de Dieu (*Diyaf Rabbi* ?)

Croyez-en celle qui vous a nourri, jamais la femme des villes ne consentira à se plier à nos usages. »

— « L'amour peut opérer bien des prodiges, reprit Abd Allah et, je l'espère, il opérera celui-là. »

— « Ainsi vous pensez, continua Lalla Zohra, *qu'au jour de la peur*, elle s'empressera de seller et brider votre coursier, tandis que de votre côté vous chaussez vos *temagues* et vous prenez vos armes. Eh bien, moi, je vous prédis qu'elle ne se résignera qu'avec peine à vous tenir l'étrier quand vous monterez à cheval ou quand vous en descendrez.

Et puis au retour de vos lointaines expéditions sera-t-elle là, toujours là, pour débrider, desseller, couvrir du *djellale*, le dos de vos juments, les soigner et les nourrir.

Nos chevaux henniront-ils de joie à son approche et iront-ils à elle, comme à nous qui les avons vus naître et grandir ? Non, car elle n'aura point pour eux les attentions

et le dévouement que nous leur prodiguons chaque jour.

Se rendra-t-elle dans les solitudes pour aller chercher le *Nouar el guize*, le *ser*, le *derine*, le *chiéhh*, le *bouse*, etc., etc., les plantes enfin qui conviennent au cheval des longs parcours ?

Où, du reste, aurait-elle appris à les connaître, à les distinguer de celles qui sont nuisibles ? Ce n'est pas, j'imagine, dans son *keser* ?

Comment fera-t-elle pour trouver, préparer et les assaisonner convenablement de sel, ces carottes dont vos juments sont si friandes.

Conduira-t-elle les chevaux aux sources éloignées pour les faire boire ?

L'eau vient à nous manquer : comment s'y prendra-t-elle pour employer le lait précieux de nos chamelles ? Sait-elle, seulement, que, mélangé avec des dattes, il peut suppléer à l'orge et sauver nos chevaux de la soif et de la faim.

Et lorsque nos chamelles et nos juments seront sur le point d'augmenter vos richesses (mettre bas), laisserez-vous à l'inexpérience d'une habitante des villes, les soins et les traitements qui leur sont nécessaires.

— « *Personne ne sort savant du ventre de sa mère*, interrompit Abd Allah. Pourquoi n'apprendrait-elle pas ce que nous avons appris nous-mêmes ? »

— Pourquoi ? je vais vous le dire, ô mon fils ! Parce que si nous savons, c'est que nous avons appris dès notre enfance.

Pourquoi ? *Parce que si la jeune branche se redresse sans grand travail, le gros bois ne se redresse jamais.*

Croyez-moi, faite ce qu'ont fait votre père et les pères de votre père ; choisissez une femme chez les Arabes, de la race de votre mère et de votre grand'mère et vous me remercierez un jour du conseil.

Quand vous irez dans le Tell échanger vos produits contre les grains qui nous manquent, si le lion vient encore nous enlever nos agneaux, elle osera, comme moi, le pour-



suivre, l'injurier, le frapper même et lui faire lâcher sa proie.

Pendant vos longues absences, comme moi encore, entourée de vos serviteurs armés, elle veillera des nuits entières et préservera vos biens des entreprises audacieuses des voleurs de la contrée.

Comme moi, enfin, elle parviendra à *tuer assez son cœur* pour assister, sans crainte, à nos combats journaliers, entendre *chanter les balles*, voir couler le sang, relever les morts et panser les blessés.

D'un autre côté, prenez-y garde, par une union mal combinée, n'allez pas faire de vos enfants une race dégénérée.

Je vous en supplie par Celui dont le règne seul est éternel, qu'ils soient comptés parmi les hommes qui aiment les travaux que notre état nous impose. Ces travaux, vous le savez, nous ont été transmis d'âge en âge, depuis bien des siècles et ils nous rapprochent de la création du monde, car depuis, rien, pour ainsi dire, n'y a été changé.

Craignez de faire descendre votre postérité au niveau des êtres qui redoutent la vie en plein air, qui se créent des besoins factices, qui se plaisent à user par leur manière de vivre, jusqu'aux sens dont les a doués le Créateur, et qui s'attachent à cette terre périssable comme s'ils ne devaient jamais la quitter.

Que vos enfants puissent toujours répéter avec leurs aïeux.

*Nous sommes Arabes :*

*C'est nous qui vivons dans les vastes solitudes où l'on n'entend que la voix de l'ange de la mort et le cri du chacal.*

*Le mouton nous nourrit, sa dépouille nous habille,  
Le lait et l'eau, voilà notre boisson,  
Les herbes des champs, voilà nos médecins,  
Et le soleil nous chauffe, comme la lune nous éclaire.*



*Nous sommes Arabes :*

*C'est nous qui chaque jour, couchons dans un pays  
nouveau, à l'abri du caprice des sultans:*

*Pour palais nous avons une tente,  
Pour compagnons nos armes et nos chevaux,  
Pour plaisir la chasse et les combats,  
Et pour amis nos femmes et nos enfants.*

*Nous sommes Arabes :*

*C'est nous qui dédaignons ce monde ; le plus puissant  
n'en a jamais emporté qu'un linceul.*

*Notre vertu, c'est la résignation  
Notre fortune, le mépris des richesses  
Votre bonheur, l'espoir d'une autre vie ;*

*Et si la misère tourne autour de nous, nous n'en glori-  
fions pas moins Dieu.*

---

## CHAPITRE VIII

### LA FEMME ET LE CHEVAL

---

*Tu m'as compris, va-t-en, et n'oublie pas que, dans ce monde, l'honneur commence aux étriers pour finir à la selle.*

*C'est infâme de ruiner ainsi nos chevaux.*

*Vous feriez bien mieux de les conserver pour le jour où la salive se sèche dans la bouche, pour le jour où les biens ne suffisent plus à racheter les têtes.*

J'ai bien souvent entendu demander d'où pouvaient provenir la douceur, l'adresse et l'intelligence que tout le monde s'accorde à reconnaître chez les chevaux arabes ; ces qualités sont-elles inhérentes aux races orientales, sont-elles le fruit de l'éducation ?

Sans doute, un climat heureux est favorable au développement comme à l'amélioration des espèces chevalines, l'expérience le prouve ; sans doute encore, une race noble et riche est plus apte qu'aucune autre à donner ce qu'on lui demande, mais encore faut-il lui demander quelque chose ; la terre la plus féconde ne produira que des ronces et des épines, si elle n'est point, ou même si elle est mal cultivée.

Aussi les Arabes s'appliquent-ils avec le plus grand soin, avec la plus grande ténacité, à perfectionner encore, chez leurs chevaux, les dons de la nature, une éducation suivie, en contact de tous les jours, avec l'homme, avec les ani-

maux, avec les objets extérieurs, voilà leur grand secret, voilà ce qui rend le cheval arabe tel que nous le connaissons, voilà ce qui en fait un objet digne de toute notre admiration.

Cette admiration, je le sais, n'a point été d'abord générale. Ne les connaissant qu'imparfaitement, on accusait les Arabes de n'être en tout que les bourreaux de leurs chevaux ; ils les montaient mal, ne leur donnaient pas ces soins de la main, si prisés en Europe ; ils en abusaient dès leur jeune âge, ils leur mettaient, sans cesse, les flancs et la bouche en sang, etc. etc. ; mais tout cela a dû tomber devant la vérité et quand, en définitive, on a pu constater que tous les chevaux arabes étaient intelligents, fidèles à la main comme aux jambes, dociles au montoir et surtout inaccessibles à toute espèce de crainte, on s'est vu forcé de reconnaître que c'étaient là des qualités qui ne pouvaient être que le fruit d'une éducation perfectionnée et parfaitement raisonnée.

Nos chevaux, à nous, sont seulement des animaux plus ou moins soumis à l'homme. Ils le souffrent comme un conquérant qui dispose d'eux, ils n'ont ni confiance, ni reconnaissance, ni amitié pour ceux qui les emploient. Esclaves de l'homme en général, ils ne s'attachent à aucun homme en particulier, parce qu'aucun de nous ne s'attache à son cheval, ne le soigne, ne l'estime autrement que comme un produit de l'agriculture que l'on vend aussitôt qu'on le peut, que comme un meuble que l'on change par caprice. En opposition, nos chiens ne nous aiment peut-être tant que parce que nous ne les vendons pas.

Les Arabes veulent, dans le cheval, un ami dévoué ; chez eux, si j'ose m'exprimer ainsi, il mène une vie de famille, où, comme dans toutes les familles, la femme joue un grand rôle ; celui de préparer par sa douceur, par sa vigilance et par des soins incessants, la solidarité qui doit s'établir bientôt entre l'animal et l'homme.

En course, en campagne, loin du logis, c'est le cavalier qui s'occupe du cheval, mais en station, sous la tente et



au repos, c'est la femme qui dirige, surveille et nourrit le noble animal qui vient souvent augmenter la réputation de son mari, tout en subvenant aux besoins de la famille

Le matin, c'est elle-même qui donne à manger au cheval, qui le soigne, et, si le temps le permet, lui lave la crinière et la queue. L'emplacement qu'il occupe est-il accidenté, couvert de pierres, inégal, elle l'établit dans un endroit plus convenable pour son repos et ses aplombs. Elle le caresse, lui passe légèrement la main sur l'encolure et les joues, lui donne du pain, du kouskoussou, des dattes et quelquefois même de la viande.

« Mange, mange ô mon fils ! lui dit-elle d'une voix douce et sympathique.

« Lorsque les jeunes filles pousseront des cris de joie en voyant notre tribu, nos troupeaux et nos chamelles, se dérouler dans la plaine et sur les collines, par tes bonds et par ta gaîté, tu rougiras la figure de ton maître.

« Mange, mange ô mon fils, pour que tu puisses, un jour nous sauver des mains de l'ennemi ou remplir notre tente de butin. »

C'est encore le matin que la femme arabe va, dans les pâturages, faire pour l'animal qu'elle chérit, une ample provision d'herbe (*âacheb*) ou d'autres plantes connues dans le désert par leurs propriétés nutritives ; à son retour, aperçoit-elle des enfants qui, n'ayant point encore l'âge de raison, s'amuse à taquiner ou maltraiter les chevaux entravés devant la tente, du plus loin qu'elle le peut, elle se met à crier :

« Enfants ne battez pas les chevaux, malheureux, ce sont eux qui nous nourrissent, vous voulez donc que Dieu maudisse notre tente ; si vous recommencez, je le dirai à votre père. »

Dans l'après midi, un peu plus tôt, un peu plus tard suivant la saison, la femme s'occupe de faire boire les che-

vaux, si la source n'est pas trop éloignée, et dans le cas contraire, va chercher, elle-même, de l'eau dans des peaux de bouc pour les abreuver sur place. Quand l'eau manque absolument, elle leur donne du lait de chamelle. C'est alors que la tente d'un chef arabe offre un spectacle vraiment curieux ; souvent on y voit, entre les jambes de la femme, ou des chevaux, en présence d'une nuée d'enfants vêtus d'une manière pittoresque à côté des faucons qui battent des ailes et près d'un marcassin qui rôde dans tous les sens, une gazelle, une autruche, une antilope qui, jusque là, ont vécu en bonne intelligence, même avec les lévriers (*Selougui*), aller, revenir, sauter ou grogner pour obtenir une parcelle de cette eau si rare au désert, et que l'on va cependant donner en abondance au favori de la famille.

Le soir arrive, quel est ce point noir à l'horizon ? Ce sont les jeunes gens du douar qui regagnent péniblement leurs tentes ; montés sur des chevaux efflanqués, déferrés, exténués, ils ont couru la chasse toute la journée sans boire ni manger. Des chameaux portant gazelles, lièvres, outardes etc., les suivent de loin ; mais ce butin, tout appétissant qu'il soit, ne les préservera pas de l'orage qui les attend.

« *Jeunes gens, leur dira la mère d'un ton courroucé, dès*  
« *qu'elle pourra se faire entendre, c'est infâme de ruiner*  
« *ainsi nos chevaux pour un gibier vide de profit, vous*  
« *feriez bien mieux de les conserver pour le jour où la*  
« *salive se sèche dans la bouche, pour le jour où les biens*  
« *ne suffisent plus à racheter les têtes.* »

De ce côté la femme arabe est tellement intraitable qu'elle ne ménagerait pas même son mari si, par impossible, il n'avait pas soin de son cheval. Le cheval, c'est son bien, son honneur, elle en est fière, elle en est jalouse, elle se croit responsable de tout ce qui le touche. Le cas échéant, dès qu'elle aurait reconnu l'inutilité de ses observations, de ses recommandations, elle ne balancerait pas à aller jusqu'à se plaindre au chef même de la tribu.



« O mon seigneur ! vous savez que notre cheval c'est là  
« toute notre fortune ; eh bien, mon mari lui fait faire des  
« courses inutiles, il le maltraite, le surmène et en abuse.  
« Si encore il en avait soin chez nous, mais non, sa cou-  
« verture est trouée, sa nourriture n'est pas assurée et il  
« ne veille pas même à sa boisson. Grondez-le, je vous  
« prie : Au nom de Dieu, remettez-le dans le chemin de  
« nos pères, mais surtout n'allez pas dire que c'est moi  
« qui vous ai prévenu. »

Le chef arabe qui est intéressé, dans sa vie aventureuse à n'être suivi que par des cavaliers bien montés, ne manque jamais de faire son profit du renseignement. Il fait appeler un peu plus tard, le coupable, le gourmande, le prévient que s'il ne change de conduite, il prendra son cheval, le mettra à pied comme un vil fantassin et puis il le congédie en lui disant :

« Tu m'as compris, va-t-en, et n'oublie pas que, dans ce monde, l'honneur commence aux étrières pour finir à la selle. »

Cette mesure produit toujours un salutaire effet, non seulement sur le délinquant, mais encore sur tous ceux qui seraient tentés d'imiter son exemple, et c'est ainsi que tantôt par l'amour propre, tantôt par la crainte du châtiement, les Arabes s'appliquent à inculquer, de gré ou de force, l'amour du cheval à tous les caractères, comme à toutes les natures.

Pendant les grandes chaleurs, les femmes font entrer les chevaux sous la tente, afin de les abriter contre les ardeurs du soleil. Ils y deviennent, on le conçoit, l'objet des caresses les plus affectueuses de la part des enfants, des domestiques, ou des esclaves. On les lave, on les nettoye et puis, au coucher du soleil, on garnit d'orge les musettes pour les pendre ensuite au cou de ces animaux chéris. Chacun, et c'est là un point capital, recevra une ration en rapport avec son âge, son tempérament, ou le travail qu'il a fourni.



Quand une jument est pleine on redouble d'attentions : La maîtresse de la tente exige qu'on ne lui fasse pas faire de courses excessives, elle veut seulement qu'on la maintienne en exercice pour l'empêcher d'engraisser, ce qui serait funeste au produit.

Approche-t-on de la parturition, la femme ordonne qu'on diminue la nourriture de la jument et, surtout qu'on ne l'envoie pas de trop bonne heure au pâturage ; elle ne partira pas avant que les premiers rayons du soleil aient séché l'herbe, car l'expérience a démontré que la rosée de la nuit peut causer de grandes pertubations et quelquefois même, amener l'avortement. Pendant les derniers jours de la gestation, elle fait entrer la mère sous la tente, on la tient chaudement et pendant la nuit on la surveille afin de prévenir toute espèce d'accident.

La jument met bas ; la femme aide à recevoir le poulain et prend, sur le champ, toutes les précautions imaginables pour que l'air ne puisse frapper ni le produit, ni la mère. Si à son entrée dans le monde, le poulain ne remue pas, paraît faible, endormi, tout le monde se réjouit, c'est un indice qu'il aura de grandes qualités. Dieu l'a envoyé *sakeur* (ivre), c'est un bon signe, on lui frictionne l'encolure, les oreilles, le poitrail ainsi que les extrémités, s'étudiant à corriger, par un massage habile, les défauts de conformation qu'on a pu remarquer ; on lui fait ensuite avaler un ou deux œufs frais qui doivent, tout en le purgeant légèrement, le soutenir jusqu'à ce qu'il puisse et sache téter. Ce massage sera répété, avec soin, pendant les huit premiers jours. Pour assurer au poulain des pieds solides et infatigables, on ne manquera jamais, dès qu'il a vu le jour, de lui frotter la sole, la couronne et la muraille du sabot avec du sel qu'on aura fait dissoudre dans une préparation de *Bou nafâa* (1).

---

(1) *Bou nafâa*, le père de l'utilité : plante ombellifère du genre *thapsia*. Les Arabes font un grand usage du *Bou nafâa*. Ils l'emploient comme purgatif, pour donner de l'embonpoint, comme remède contre la stérilité et, surtout, pour guérir certaines tares ou certaines maladies des chevaux.

Ces premiers soins accomplis, la femme s'empresse de donner à la jument une bonne musette d'orge légèrement grillée, et puis elle lui met une large ceinture de laine arrangée de manière à ne blesser ni le dos, ni le ventre ; se proposant de resserrer ainsi, la tunique abdominale qui, forcément, a été distendue pendant la gestation. Cette ceinture sera conservée pendant sept jours et sept nuits.

La jument ne boira que deux ou trois jours après la parturition, et encore, ne lui donnera-t-on qu'avec progression, de l'eau dégloutie au feu.

La naissance d'un poulain est une véritable fête pour la famille ; aussi les amis et les voisins s'empressent-ils de porter leurs compliments à ceux que Dieu vient de favoriser ainsi.

*Mebrouk el mhoor.*

« Que le poulain vous soit heureux », leur dit-on, et ils répondent :

« Allah ibarek fi-koum, zadna ould. »

*Que Dieu vous bénisse, c'est un enfant qui vient de nous naître.*

Le moment est venu d'apprendre au poulain à têter sa mère. Cette opération n'est d'ordinaire, ni longue, ni difficile. Voici comment on procède : On fait une espèce de bouillie avec de la chair de dattes et du lait, on imprègne ses doigts de cette bouillie et on les introduit successivement dans la bouche du poulain. Lorsque celui-ci a goûté de cette préparation, il ne tarde pas à chercher de lui-même le doigt qu'il suce comme il sucera le sein de sa mère ; au bout de quelques répétitions, on porte le poulain à la jument ; on le soutient dans les commencements et bientôt toutes les difficultés ont disparu.

Au bout d'un mois, on habitue le poulain à manger de l'orge grossièrement moulue. Il commence par refuser, mais on le décide bien vite en arrosant cette orge avec de l'eau salée, le goût lui plaît et il finit par désirer cette nourriture.



Plus tard, la femme lui apprend encore à boire du lait de brebis ou de chamelle ; pour cela il suffit de le sucrer avec du miel de dattes qui est le sucre du désert. Le poulain prend alors de la force et bientôt il ne tète plus autant sa mère que l'on doit toujours ménager en proportion de sa race.

Plus la jument est noble, plus elle a de valeur, et plutôt on sèvre le poulain. Il tète six ou sept mois pas davantage.

Quand on veut sevrer le poulain, on l'éloigne progressivement de sa mère ; on lui fait boire du lait et, à certaines heures de la journée, on l'entrave, non par les paturons, ce qui, dans un âge tendre, pourrait devenir la cause de graves accidents, mais par les extrémités antérieures ou postérieures, au-dessus des genoux et des jarrets, ce qui ne peut avoir aucun inconvénient. Quand il devra têter, on le détachera, pour l'attacher de nouveau quand il sera rassasié. Cette opération n'a pas lieu quand il est au pâturage. Nous ne parlons, ici, que des soins donnés pendant le jour et dans la tente (1).

Le poulain est sevré, on le caresse, on lui parle, on l'habitue à venir manger dans la main, *c'est un orphelin qu'on a recueilli, il faut lui faire la vie aussi douce que possible.*

Mais le maître de la tente désire avoir un cheval dur et sobre. Sa femme le lui préparera. D'abord, il doit peu boire ; pour l'y habituer, elle le privera d'eau pendant les trois premiers jours du mois d'août, et les vingt-sept suivants, il ne boira que tous les deux jours. Durant les 40 jours intermédiaires de l'hiver, on ne lui donnera aussi à boire que tous les deux jours. Les Arabes entendent par les 40 jours intermédiaires de l'hiver, l'époque comprise entre le 26<sup>e</sup> et le 65<sup>e</sup> jour de la saison d'hiver. Les 20 premiers jours de ces 40 jours, sont aussi connus sous le nom

---

(1) Voir, pour plus amples détails, l'éducation du poulain, *dans mes chevaux du Sahara* (Michel Lévy, rue Vivienne, 5).



de *Liali el Baaid* les nuits blanches, et les derniers 20 jours sous celui de *Liali el soude*, les nuits noires.

Les Arabes prétendent, en outre, qu'il est funeste d'accoutumer le cheval de guerre à avoir toujours la même quantité de nourriture ; ils veulent, au contraire, qu'il ne puisse jamais compter sur une ration réglée. La femme est encore chargée de cette partie importante de l'éducation ; elle s'étudie, en conséquence, à donner quelquefois beaucoup d'orge, quelquefois peu, quelquefois pas du tout, et c'est ainsi qu'on obtient ces chevaux étonnants qui, en campagne, peuvent, sans trop souffrir, rester deux ou trois jours sans boire ni manger.

Pendant les longues journées qui ne sont consacrées ni à la guerre, ni à la chasse, ni aux déménagements, mais seulement au repos nécessaire, de temps en temps, pour les mille détails de la tente, la femme se plaît à embellir les chevaux. Elle leur met avec art du *henna* aux extrémités, aux crins ou même sur le dos, car cette préparation fortifie l'épiderme et empêche des blessures. Elle s'amuse à travailler elle-même des *Aamara* (*Musettes*) et des *Goulada*, colliers en laine et en poil de chameau, s'attachant toujours à marier les couleurs avec goût. Aux chevaux bais ou noirs, on donne une *goulada* blanche, à ceux de couleur claire des *gouladas* rouges. Ces colliers sont d'abord un ornement et puis une utilité ; ils servent à tenir le cheval pendant qu'on le bride, pendant qu'on l'abreuve, etc., etc., en un mot, ils remplacent notre licol d'une manière plus agréable pour l'œil et moins gênante pour l'animal. Les *gouladas* se terminent ordinairement par des défenses de sanglier, ou des talismans destinés à préserver des maladies, des blessures ou du mauvais œil.

Ces attentions, cette douceur de tous les jours rendent, ainsi que nous l'avons déjà dit, mais comme nous ne saurions trop le répéter, les chevaux caressants et dociles. Ils hennissent de plaisir, à l'approche de la femme qui les soigne et dès qu'ils la voient, ils tournent gracieusement

la tête de son côté. Ils vont à elle, et elle s'en rend maîtresse à chaque instant du jour et quand cela lui plaît.

Si l'on en témoigne quelque surprise, on vous répond avec simplicité :

« Comment voulez-vous que nos juments ne reconnaissent pas la main qui les flatte et les nourrit.

« A combien de jeux, depuis leur jeune âge, ne se sont-elles pas livrées en ma présence.

« Et lorsque se dressant derrière moi, elles me posaient avec délicatesse, les jambes sur les épaules.

« Et lorsqu'elles emportaient un jeune agneau qu'elles saisissaient par la toison.

« Et lorsqu'elles s'introduisaient sous la tente pour nous voler du kouskoussou.

« Voilà des souvenirs qui nous sont chers.

« Et puis, n'est-ce pas moi qui leur donnant, à propos, ou du lait, ou de l'orge, suis parvenue à resserrer leurs ventres, développer leurs poitrines, effiler leurs têtes et élargir leurs fronts.

« Voyez-les passer à côté d'un troupeau de gazelles et vous ne pourrez faire aucune différence entre elles et ces animaux : même grâce, même vitesse à la course, même vigueur dans les bonds, mêmes habitudes enfin.

« Comme les gazelles, n'ont-elles pas des yeux à fleur de tête, de larges orbites, des oreilles fines et hardies, des jambes sèches, une croupe arrondie, et des sabots durs et ramassés ?

---

## CHAPITRE IX (1)

---

*Ya horra ! (ô la noble !) ô ma fille, par votre honneur écoutez-moi : Je vous ai élevée de race en race, je vous ai fait boire sur la fin des nuits, du lait de chamelle et ma mère vous a donné tous ses soins. Fatma a les yeux sur vous, montrez à ces enfants du péché ce que vous savez faire, sauvez-vous et sauvez votre maître.*

Dans le pays arabe, on cite des exemples étonnants de l'attachement et de la reconnaissance que les chevaux ont pour leurs maîtres. Voici un fait de ce genre qui n'est pas loin de nous : Il m'a été raconté par un ancien chef des *Haracta*, vieil ami du héros de cette histoire. Je crains d'autant moins de le consigner, ici, que la femme y joue encore un rôle assez intéressant et qu'on y trouvera, en outre, une curieuse étude de mœurs.

*Sid Hamèd*, le dernier Bey de Constantine, débuta, comme presque tous les chefs indigènes sous les Turcs, par être simple soldat.

Il fit en cette qualité partie de la *Nouba* (2) qui se rendait de Constantine au Kaf pour relever le poste qui s'y trouvait alors, dans le but de protéger les limites de cette province contre les incursions des tribus sahariennes et

---

(1) Les chapitres IX et X ne portent pas de titres dans le manuscrit. (N. D. L. R.).

(2) *Nouba* : Garnison.



particulièrement de comprimer la révolte des Hannencha (1).

Cette petite colonne tomba subitement sur quelques douars de la tribu rebelle ; comme toujours la première mêlée fut des plus meurtrières ; mais l'avantage ne tarda pas à rester aux assaillants et la cavalerie se mit en devoir de poursuivre les fuyards, tandis que l'infanterie se dispersa dans les tentes où l'attendait un riche butin.

Hamed et son camarade Hassan, méprisant une proie si facile, se dirigèrent vers une source pour s'y reposer et y étancher leur soif.

Là, s'offrit à leurs yeux une jeune fille d'une beauté ravissante. Une grâce indicible répandue sur toute sa personne, sa démarche à la fois noble et modeste à l'approche des jeunes cavaliers, ainsi que le regard plein de fierté qu'en s'éloignant, elle leur lança, exercèrent sur le jeune Hamed une véritable fascination.

Entraîné par le charme de cette apparition, il quitte son compagnon d'armes et s'élança sur les traces de la fugitive qui courait devant lui avec la plus gracieuse agilité.

Il allait l'atteindre, son cœur battait fortement et quelques pas l'en séparaient à peine, lorsque la jeune fille, parvenue sur un tertre où paissait une jument de race, s'arrêta et se tournant vers lui s'écria :

*« Ne croyez point, ennemi de Dieu, que je sois ici sans  
« défense ; cessez votre poursuite et contenez vos propos  
« ou vous auriez à vous en repentir. »*

Il n'y avait rien là qui fut de nature à refroidir l'ardeur amoureuse de Sid Hamed. Il savait parfaitement que les défenseurs du douar avaient été dispersés, tués ou blessés et qu'il n'avait à craindre aucun ennemi redoutable. D'ailleurs, s'il avait laissé son fusil près de Hassan, ses pistolets

---

(1) Tribu du cercle de Guelma, campant à 70 kilomètres à l'Est de Constantine. Elle compte près de 4,000 tentes et peut mettre sur pied un millier de cavaliers et un grand nombre de fantassins.

et son yatagan pendaient à sa ceinture ; il se croyait donc en état de braver les ennemis invisibles dont il était menacé, quels qu'ils fussent. Enflammé de désirs, il bondit vers la jeune fille ; mais celle-ci par un bond non moins rapide, se réfugie sous le ventre de la jument.

On dit que cette bête avait eu pour mère une cavale de la race *haymour* (1) ; nous ignorons quel en était le père, cependant on s'accorde à croire qu'il était d'origine marocaine et qu'il appartenait à l'un de ces nombreux chérifs qu'envoie de temps en temps, du Maroc, le chef de l'ordre de Mouley Taïeb pour prélever, sur ses sectaires algériens, l'impôt que l'usage lui consacre.

Ce fut alors seulement que l'attention du jeune guerrier se porta sur l'animal dont les belles proportions et l'attitude altière et menaçante le frappèrent d'étonnement.

Comme il allait s'en approcher :

« *Eloignez-vous, enfant du péché, lui dit avec énergie*  
« *la jeune fille ; ne vous entêtez pas à vouloir ce qui ne*  
« *peut vous appartenir. Entre nous, Turc (2), et moi, fille*  
« *du désert, il y a une vaste mer. N'allez pas plus loin, ou*  
« *craignez que votre persistance ne vous coûte cher. »*

Ces menaces bien loin d'effrayer le jeune Hamed, ne firent qu'augmenter son désir de s'emparer de la fugitive ; il tenta de s'approcher de la jument, mais celle-ci plus prompte que l'éclair, rejetant les oreilles en arrière, lui

---

(1) *Haymour*, race de chevaux très estimée dans le Sahara algérien. Ils passent pour les plus vites coureurs du désert et se trouvent principalement chez les Hamyâne et les Oulad sidi Chikh. Voir mon ouvrage : *Les chevaux du Sahara*.

(2) On ne peut se faire une idée de la haine qui existe entre les Turcs et les Arabes. Cela tient à une foule de motifs. D'abord le Prophète était arabe, ensuite l'empire de Constantinople revenait de droit aux Arabes et non aux Turcs qui s'en sont emparés au mépris des droits les plus sacrés, et enfin, il faut bien le dire, partout où les Turcs ont dominé des populations arabes, ils les ont traitées avec violence et mépris. Cette haine est telle qu'en Algérie, bien que chrétiens, on nous préfère généralement aux Osmanlis.



lança une ruade vigoureuse qui, si elle l'eût atteint, l'aurait tué sur le coup ou tout au moins cruellement meurtri.

En présence de cette défense inattendue, Sid Hamed comprit qu'il lui fallait user de ruse, il tourna son attaque d'un autre côté ; la jument, attentive à ses moindres mouvements, devançait ses manœuvres et l'accueillait toujours avec la même impétuosité et la même rigueur. Furieux de l'insuccès de ses efforts, et voulant triompher à tout prix, Hamed se disposait à faire usage de ses armes pour mettre fin à cette lutte, lorsque Hassan apparut sur le sommet du mamelon, le rappelant de toute la force de ses poumons et l'engageant à battre en retraite, car l'ennemi paraissant vouloir faire un retour offensif, la troupe se repliait pour le recevoir.

Hamed était trop brave pour ne pas venir prendre sa place au milieu des combattants. Il céda donc, non sans regret toutefois, à l'invitation de son compagnon d'armes et s'éloigna en jetant un regard de dépit sur la femme qui l'avait ainsi bravé et un regard de rage sur la jument qui, par son intelligence et son adresse, venait de lui enlever sa proie.

Deux ans après cette aventure, Sid Hamed devenu, par sa bravoure et ses qualités, l'un des hommes considérables du pays, fut nommé Bey de Constantine. A son avènement au pouvoir, il voulut user du prestige de son autorité pour devenir enfin l'heureux possesseur de la jeune fille et, avec elle, de sa jument bien-aimée, deux souvenirs de sa vie aventureuse de soldat, restés inséparables dans sa pensée.

Mais les exigences et l'entraînement des affaires de son gouvernement, en lui imposant d'autres devoirs, donnèrent, pendant quelque temps, un autre cours à ses idées et firent obstacle à la réalisation de ce projet.

Ce n'était pas sans de grands ménagements, en effet, qu'il pouvait parvenir à consolider sa puissance sur les Arabes et, surtout, sur la nombreuse et remuante tribu



des Haracta. D'ailleurs, la ville et les familles aristocratiques du pays ayant fourni au nouveau Bey un contingent de femmes jeunes et belles, sa passion pour la fille du Sahara se refroidit, quand, au contraire, il songea plus que jamais, à faire entrer dans son haras la jument dont il avait personnellement expérimenté la valeur. En exiger impérativement la cession aurait été, dans les circonstances où il se trouvait, un acte impolitique ; il se contenta d'exprimer le désir d'en faire l'acquisition.

Prévenu des intentions du Bey de Constantine, le caïd de la tribu fit sans succès des offres réitérées au propriétaire de *Horra* : « *Découvrez son dos, disait celui-ci, et rassasiez vos yeux, j'y consens ; toutefois rappelez-vous que ma jument ne quittera pas ma tente, dût-on m'arracher la vie.* »

Sid Hamed fidèlement informé des vaines tentatives faites par le caïd pour satisfaire à son désir, fut profondément irrité de ces refus ; il eut néanmoins, assez d'empire sur lui-même pour dissimuler son mécontentement et éviter d'en faire ressentir les effets au propriétaire récalcitrant, qui était le chef de l'une des familles les plus influentes du pays. Cette modération, il faut le dire, contraste avec les actes ultérieurs de la vie politique du Bey Hamed. On voit qu'il n'avait pas encore, à cette époque, déployé cette rigidité de caractère, cette inflexibilité de volonté qu'on lui connut dans un âge plus avancé, alors qu'il commit des actes entachés de férocité, sans doute, mais qui n'excluaient pas, on doit le reconnaître, une certaine grandeur d'âme.

Un jour, revenant d'une incursion dans le Sahara, il s'arrêta non loin de la colline où se dressaient encore les tentes du possesseur de la jument, et où s'était passée la scène que nous avons décrite plus haut.

« *Je vais, dit-il, régler mon compte avec ce Juif qui tient autant à sa jument que sa fille à sa vertu,* » et sans communiquer son projet à d'autres qu'au caïd qui l'accompagnait, il s'avança vers le douar.

Le pays offrait à la vue une vaste plaine ; la colline élevait près d'Ain el Zerga (*la source bleue*) ; au nord se montrait le Djebel Aurass ; du sud coulait, vers le nord, l'oued Kelal, dont Mohammed, possesseur de la jument, n'était séparé que par le Djebel el Ouahch, montagne parsemée de rochers plats, glissants, quelquefois hérissés d'aspérités (*Blates*) de telle sorte qu'ils ne permettaient que difficilement le passage à des piétons et étaient impraticables pour les cavaliers.

Connaissant le voisinage de son redoutable ennemi, Mohammed s'était mis en devoir d'épier ses démarches, car s'il ne redoutait pas une attaque meurtrière, il craignait, du moins, une surprise et, par suite, une demande directe d'achat qu'il n'aurait pu décliner ; aussi, se tenait-il toujours prêt à prendre la fuite. Sa méfiance était fondée, car bientôt apparut à l'horizon un fort parti de cavalerie.

« *Qui craint, dit-il, est sauvé : En avant.* »

Il selle sa jument et s'élançe sur son dos ; malheureusement, il ne peut prendre la direction du nord : le goum est là ; l'Est et l'Ouest restent libres et le terrain est trop difficile du côté du Djebel el Ouahch pour qu'il puisse espérer quelque chance de salut.

Tandis qu'il réfléchissait sur le parti qu'il avait à prendre, il fut probablement aperçu par le caïd des Haracta (1) qui, connaissant les lieux, avait expliqué au Bey Hamed l'avantage qu'on pouvait tirer de la topographie du pays.

Pour donner la chasse au maître de la jument, la cavalerie, forte d'environ 200 hommes, se développant peu à peu, forma un demi-cercle qui, en se rapprochant, tendait à le bloquer du côté du Djebel-el-Ouahch. Mohammed malgré ses efforts, ne put franchir la ligne des cava-

---

(1) Tribu appartenant aujourd'hui au cercle d'Aân Beïda. Elle campe à 45 kilomètres au sud-est de Constantine, se divise en six grandes fractions, compte 2500 tentes et peut mettre sur pied 1,150 cavaliers, et 2,400 fantassins.



liers ; force lui fut de battre en retraite vers le point qu'il redoutait. Lorsqu'il vit que tout espoir était perdu, il prit son parti et marcha vers les Blates redoutés (nom des rochers). « *Après tout, se dit-il, la montée est aussi bien pour le chacal, que pour le lévrier (El aagueba lel dib ou seloughi)* » et il partit à pas allongés, se dirigeant vers ce dangereux passage.

A mesure que les assaillants s'approchaient, leur ligne se resserrait ; arrivés à une certaine distance, un galop général fut exécuté et le ciel s'obscurcit sous le nuage de poussière qui s'éleva.

On remarquait au centre et sur la première ligne, un magnifique cavalier, suivi de quelques chevaux d'élite. En peu d'instant ils furent à portée de Mohammed qui, pour esquiver cavaliers et rochers, était obligé de se diriger tantôt à droite, tantôt à gauche et de revenir quelquefois sur ses pas. En tête de ce groupe était le Bey qui ne savait qu'admirer davantage, ou la légèreté de la jument ou la dextérité de celui qui la montait.

Mohammed arriva, enfin, à la naissance d'un rocher sur lequel il était peu probable qu'il pût se hasarder.

La jument, comprenant le danger, parut un moment indécise sur le parti qu'elle avait à prendre.

Déjà les cavaliers allaient mettre la main sur les fugitifs, lorsque Mohammed reprenant courage :

« *Ya horra (ô la noble), dit-il à sa jument, ô ma fille, par votre honneur, écoutez-moi : Je vous ai élevée de race en race, je vous ai fait boire, sur la fin des nuits, du lait de chamelle, et ma mère vous a donné tous ses soins. Soyez reconnaissante et agile. Fatma a les yeux sur vous ; montrez à ces enfants du péché, ce que vous savez faire, sauvez-vous et sauvez votre maître.* »

Et lui labourant les flancs avec ses longs éperons il s'écria : « *O Sidi Hamed el Tedjiny (1), protégez-moi.* »

---

(1) Dans les circonstances difficiles, jamais les Arabes ne manquent d'invoquer le saint en qui ils ont placé leur confiance. Son intercession doit les sauver des mauvais pas, du danger.



La jument encore frémissante de la course s'étant rassemblée, fit alors trois bonds prodigieux et traversa, en volant plutôt qu'en sautant, l'espace que l'on croyait infranchissable.

A cette vue le Bey Haméd resta stupéfait ;  
« Par Dieu, cria-t-il à Mohammed, ta jument s'est sur-  
« passée, elle tient de l'oiseau puisqu'elle vole comme lui ;  
« nous avons cru, jusqu'à ce jour, être bien montés, tu  
« viens de nous prouver le contraire ; je vous donne  
« l'amâne à tous les deux. »

A cette exclamation, cent voix se firent aussitôt entendre :

« L'amâne (1) vous est donné : vous le méritez, c'est  
« l'amâne de Dieu et du Prophète, arrêtez-vous, vous  
« n'aurez plus rien à craindre. »

Mohammed rassuré s'arrêta alors, attendit que le Bey, qui avait mis pied à terre, vint le rejoindre avec sa suite ; puis il descendit de cheval à son tour, et baisa les mains et les pieds de son seigneur et maître en l'assurant qu'il avait cru n'avoir affaire qu'à des malfaiteurs ; et que s'il avait su que c'était le Bey en personne, il n'aurait jamais pris la fuite.

L'amâne lui fut confirmé ; on le félicita sur son adresse et il rejoignit ensuite sa famille, très heureux d'avoir échappé au danger qu'il avait couru de perdre la vie avec sa jument.

Ainsi finit une aventure dont beaucoup d'individus vivants, à l'heure qu'il est, ont conservé le souvenir, et l'on cite encore, dans le pays, les produits de *Horra*.

---

Il est à remarquer que les Arabes ont coutume de donner le nom de *amâne* à tout ce qui est donné en faveur de quelqu'un, et que c'est pourquoi on dit que le Bey Haméd a donné l'amâne à Mohammed et à sa jument.

(1) *L'amâne* signifie, dans certains cas, *Pardon*, et dans d'autres, *sauf-conduit*.

Il est à remarquer que les Arabes ont coutume de donner le nom de *amâne* à tout ce qui est donné en faveur de quelqu'un, et que c'est pourquoi on dit que le Bey Haméd a donné l'amâne à Mohammed et à sa jument.

## CHAPITRE X

---

*Oui, donnez du talon à vos  
chevaux,  
Apprenez et apprenez-leur ce qui  
vous servira,  
Dans ce monde, il faut qu'un  
jour ou l'autre,  
L'homme se rencontre avec son  
demandeur.*

*Nous reconnaissons bien là nos  
enfants :  
Que Dieu vous donne la force !  
Les hommes braves sont comme  
le blé : on n'en sait véritablement  
le prix que dans les temps de  
disette.*

Lorsqu'une tribu veut changer de campement, on charge les chameaux, les bêtes de somme, on prépare les chevaux, et les femmes n'oublient jamais de garnir les *Djebyras* (1) de leurs maris ou de leur fils, de dattes et de *Rekhis*, pain particulier au désert.

On se met en marche ; les femmes sont montées sur les chameaux, les serviteurs sur les mulets ; la garde des troupeaux est assurée, et chaque famille est dirigée par son chef, tandis que les meilleurs cavaliers lancés au grand galop brûlent la poudre, font voler leurs fusils en

---

(1) *Djebyras*. Espèces de sabretaches plus ou moins riches, plus ou moins brodées en or ou en soie, suivant le rang ou la fortune du cavalier. On les porte suspendues au pommeau (*kerbous*) de la selle et le cavalier peut facilement y mettre tout ce qu'il a besoin d'avoir sous la main, sans descendre de cheval.



l'air et s'exercent aux applaudissements des jeunes filles qui prennent un intérêt incroyable à ces simulacres de guerre où brillent avec leurs fiancés, les chevaux chéris de la tente. Elles chantent :

*« Oui, donnez du talon à vos chevaux,  
Apprenez et apprenez-leur ce qui vous servira.  
Dans ce monde il faut qu'un jour ou l'autre,  
L'homme se rencontre avec son demandeur. »*

(Le demandeur de sa vie.)

On arrive sur le terrain choisi pour le bivac : Les serviteurs et les esclaves se portent en avant avec les bagages, dressent les tentes, plantent les piquets, étendent les tapis, aident les femmes à descendre de leurs montures et attachent les chevaux. C'est alors que dans le camp, vous entendez, de tous côtés, ces paroles prononcées à haute voix par les *faiseuses d'enfants*.

*« Allons, amis, dessanglez un peu vos chevaux pour qu'ils puissent respirer plus à l'aise, soignez-les bien, n'oubliez pas qu'ils sont l'honneur et la force de la tribu.*

*Nous devons les chérir comme nos enfants et même plus que nos enfants, car si nos maris et nos enfants se voyaient forcés d'aller à pied, ils ne pourraient nous sauver au jour du danger. »*

Le repas est prêt, on dîne : dès qu'on a mangé, on s'occupe d'envoyer les chameaux au pâturage sous la protection d'une reconnaissance qui s'organise encore sur les instigations des femmes, toujours des femmes.

*« Alerte, disent-elles, montez à cheval, allez tuer la terre (découvrir), et veillez à ce que l'ennemi ne puisse nous inquiéter. »*

Soudain, et de toutes parts, on voit surgir des cavaliers suivis de leurs faucons ou de leurs lévriers ; chacun prend une direction différente, le maître du faucon s'en va poursuivant le lièvre, l'outarde, etc., etc. ; le maître du



lévrier, l'autruche, l'antilope, la gazelle, et c'est ainsi qu'une action de guerre devient encore utile à la famille par le bien-être qu'elle doit y apporter. Chez les Arabes, tout a un but, on ne fait rien d'inutile.

La nuit approche ; on regagne la tribu en faisant de nouveau parler la poudre jusqu'au moment où l'on arrive à sa tente. On n'a rien vu d'alarmant, c'est vrai, mais quelques espions audacieux ont pu s'embusquer ; tant mieux, ils rapporteront qu'on est sur ses gardes, que les munitions ne manquent pas puisqu'on en dépense tant pour s'amuser, et qu'on est prêt à bien recevoir et les amis et les ennemis.

On descend enfin de cheval, la femme reparaît, infatigable dans sa tendresse, elle s'écrie :

*« Vous entendez, ô esclaves de Dieu ; faites manger avec la sangle et boire avec la bride. »*

*Ne dessellez vos chevaux que lorsqu'ils seront secs et totalement refroidis.*

*Aujourd'hui pendez-leur au cou, une bonne musette d'orge, c'est ainsi que nous les conserverons pour les jours où la fumée de la poudre obscurcira la lumière du soleil. »*

Puis l'orge mangée :

*« Otez les musettes et placez les Djellales (couvertures), souvenez-vous que le froid des nuits, même en été, est plus mortel qu'un coup de sabre. »*

Quand les tribus qui n'ont plus de terres à cultiver ont fait leurs achats de grains dans le *Tell*, elles se fixent dans un pays de pâturages et, alors, elles se livrent passionnément aux plaisirs de la chasse avec les lévriers et les faucons (oiseaux de race). Jusque là, on n'a pas voulu se servir de ces derniers, ils n'auraient pu supporter la soif pendant les grandes chaleurs de l'été.

Soixante-dix jours avant l'entrée de l'hiver, on a, même la précaution de préparer le seloughi aux rudes

courses qui l'attendent en diminuant progressivement sa nourriture.

L'entrée en chasse a toujours lieu le matin au moment de la sortie des troupeaux, c'est encore une protection pour la fortune de la tribu, en même temps qu'un plaisir.

On ne lâche les faucons qu'entre dix et onze heures ; vers une heure ou deux de l'après-midi, on se dirige du côté de l'eau, on descend de cheval, on fait ses ablutions et l'on prie. Puis les grands se réunissent avec les grands, les personnes d'une moindre distinction avec leurs égaux et l'on dîne.

Le repas est frugal. Il se compose de galettes, de dattes ou autres aliments légers. On mange avec ses doigts, comme du temps du père Abraham, n'employant ni verres, ni couteaux, ni fourchettes, ne se servant que d'ustensiles en bois ou en terre cuite ; jamais en or ou en argent, car le Prophète a dit :

*« Certes le feu de l'enfer tonnera, comme le mugissement du chameau, dans le ventre de celui qui mange ou qui boit dans des vases d'or ou d'argent (1). »*

Après le dîner chacun remonte à cheval et la chasse continue. Le soir on rentre avec les troupeaux ; le gibier fait les frais du souper de la famille ; on cause, on rit, on se couche, et l'on dort, enfin, pour recommencer le lendemain. Cette vie d'action est si pleine de charmes pour les Arabes, qu'ils ne peuvent même concevoir l'habitation des villes et de la maison, avec les habitudes et les sujétions de toutes sortes qu'elle comporte.

*« Les habitants des maisons, disent-ils, sont inévitablement forcés de reconnaître un maître, et nous, toujours prêts à la fuite comme au combat, nous ne reconnaissons d'autre maître que Dieu. »*

Vient-on à leur parler de la civilisation et de ses avan-

---

(1) Depuis quelque temps, cependant, les chefs arabes qui ont eu des relations avec nous, commencent à oublier ce principe religieux.



tages, ils la repoussent avec dédain, non pas qu'ils ne puissent la comprendre, mais parce qu'ils la regardent comme trop chèrement achetée par tous les genres d'esclavages qu'elle traîne à sa suite.

Quelquefois la guerre éclate entre des tribus du Sahara campées ainsi que nous l'avons dit : au jour décisif, on prépare les *Aatatiche* (1) dans lesquels on fait monter les femmes et les jeunes filles, puis les hommes se dirigent les uns contre les autres et combattent. L'un des deux partis, vient-il à perdre ses femmes, il peut être tranquille; elles ne seront point déshonorées, on les placera dans les tentes des chefs renommés, on les y comblera d'égards et de respect, et plus tard, on les renverra sans les avoir dépouillées. Cet acte de générosité amène ordinairement la paix.

Il arrive souvent encore qu'une tribu ennemie enlève, pendant qu'ils sont au pâturage, les troupeaux d'une autre tribu. Celle-ci ne tarde pas à être prévenue, et, soudain, de tous les côtés, dans le camp, vous entendez retentir ces cris poussés d'une voix forte et mâle.

« *Rekabate, rekabate, Benain el yhoude* »  
*Les étrières, les étrières, fils de Juifs.*

On sait ce que cela veut dire, le danger est là, tout près. On se précipite, les femmes sellent les chevaux, les hommes prennent leurs armes ; on monte à cheval et les premiers en selle, sans attendre les retardataires qui les rejoindront plus tard, se précipitent sur les traces du bien qu'ils ont perdu. Quelquefois on ne peut atteindre les ravisseurs ; d'autres fois, au contraire, on parvient à rejoindre ses troupeaux. Alors la mort frappe des deux côtés, et, selon que les chances du combat ont été funestes ou favorables, on rentre ou l'on ne rentre pas dans sa propriété.

Dans ce dernier cas, les guerriers ne reviennent chez

---

(1) *Aâtatiche*, pluriel d'*Aâtouch* qui veut dire palanquin de parade.



eux que la tête basse et cachée sous le capuchon, le haïk relevé jusqu'aux yeux, humiliés, tristes enfin. Les femmes les attendent :

« *Comment, vous vous dites des hommes, s'écrient-elles, et vous osez revenir sans nos troupeaux.*

*Et nos enfants qui les nourrira ?*

*Courez reprendre notre bien, sinon vous n'êtes que des lâches et que Dieu vous maudisse. (Naâlet Allah alikoum) ».*

D'ordinaire après un peu de repos, on se remet en marche, mieux préparé pour une longue course, car l'ennemi a gagné du terrain ; c'est égal, on le suit à la piste, on le rejoint, et, cette fois, on lui livre un combat sanglant. Ce combat a causé des pertes sensibles ; on rapporte les morts, le deuil est dans les cœurs et cependant les femmes s'excitent à dissimuler leur douleur, en répétant des lèvres seulement, peut-être, mais à l'envi ce principe universellement adopté.

« *Que nos cavaliers meurent, plutôt que de voir notre tribu ruinée et avilie. »*

Les troupeaux ont été repris ; chaque cavalier regagne son douar, et, sous toutes les tentes, on entend les femmes, jeunes ou vieilles, laides ou belles, dire, avec l'accent de la joie la plus vraie, à leurs pères, à leurs maris, ou leurs frères :

« *Nous reconnaissons bien là nos enfants.*

*Que Dieu vous donne la force !*

*Les hommes braves sont comme le blé, on n'en sait véritablement le prix que dans les temps de disette. »*

Celui qui revient à la tribu avec le cheval d'un ennemi qu'il a tué, est toujours accueilli avec acclamation par les femmes, qui poussent en son honneur les plus étourdissants cris de joie (*you-you*).

*A la bonne heure, voilà un berger de chevaux (1), que Dieu allonge son existence, il est toujours prêt à mourir pour les femmes de la tribu.*

Par contre, l'homme qui ne s'est pas bien conduit, pendant le combat, est insulté sur tous les tons. Il en est de même pour le faux brave qui ramènerait un cheval dont il n'a pas tué le maître : il ne tarde pas à être honteusement démasqué. Le véritable vainqueur, se présente, montre à ses chefs une partie quelconque du harnachement dont il a eu soin de se munir avant d'abandonner sa prise pour retourner hardiment au combat ; le cheval lui est adjudé, et le menteur n'ose même plus paraître devant les femmes qui se font un devoir, en même temps qu'un plaisir, de le poursuivre de leurs sarcasmes.

Toutefois, il est à remarquer qu'on use des plus grands ménagements vis-à-vis du cavalier qui, *maître du bras et brave d'ordinaire*, a, cependant, montré de la faiblesse dans une certaine occasion.

Les femmes disent de lui :

« *C'est vrai, un tel n'a pas fait son devoir, mais l'homme a ses jours, il a rendu des services ; ne nous pressons pas, voyons demain.* »

L'honneur de ce guerrier n'est point perdu, une porte lui est ouverte, seulement, il reste triste et s'isole jusqu'au jour où il peut noblement effacer sa faute et reconquérir sa réputation.

On conçoit que les Arabes préparent de bonne heure leurs enfants à la vie d'aventures, de périls, et de luttes incessantes qui les attend. Je l'avais deviné, on me l'avait souvent affirmé, mais en 1849, pendant la longue expédition qu'à cette époque je commandai dans le désert, la preuve m'en fut fournie par un de nos chefs indigènes qui me donna les détails suivants. Je le laisse parler :

---

(1) Expression qui s'applique même aux plus grands seigneurs pour faire comprendre que, dès leur plus tendre enfance, ils ont été habitués aux chevaux.



« Me promenant un jour, au milieu d'une tribu, j'aperçus près d'une tente, une femme qui, dans sa main, tenait la main d'une jeune Arabe d'une beauté telle que jamais je n'en vis de pareille. Elle lui faisait de légers reproches en employant des sons si doux que je ne pus m'empêcher d'écouter ; ils m'allaient droit au cœur. Voici les mots qui, le plus souvent, arrivaient à mon oreille. O mon fils ! Et le jeune homme souriait en regardant sa mère, tout en conservant la contenance modeste et timide d'une jeune fille.

Cette scène me plut, je m'avançai vers eux et les saluai. Mon salut me fut rendu. Je me mis alors à les examiner avec curiosité, mais la femme me dit : « Pourquoi nous regarder ainsi, que désires-tu » ? — « Je ne désire rien, ce jeune homme m'intéresse, je veux tout simplement le voir et l'écouter. — « Si cela te plaît, me répondit-elle, je te raconterai de lui, un fait qui t'éclairera beaucoup plus que l'examen auquel tu te livres en ce moment. »

« Je ne demande pas mieux, m'écriai-je, racontez et que Dieu vous bénisse. »

« Tu vois ce jeune homme, me dit-elle ? Oui. Eh ! bien, dans un temps où la vie est pénible, dans un temps où les richesses ne s'obtiennent que difficilement, je l'ai porté pendant neuf mois dans mon sein, sans souffrir, et puis, le Tout-Puissant ayant décrété que je le mîsse au monde, j'accouchai du beau garçon dont tu me vois si fière.

Mais là ne s'arrêta pas la générosité de l'Eternel. Dès que mon mari et moi nous eûmes cet enfant pour troisième associé à notre existence, il se mit à nous prodiguer les biens qui devaient nous enrichir. Je lui donnai, pendant deux années, un lait abondant, puis, le sevrant, je le débarrassai des langes du berceau pour le déposer sur le lit de son père qui l'éleva comme un jeune lionceau, le garantissant, avec le même soin, et des froids de l'hiver et des chaleurs de l'été.

Lorsqu'il eut atteint l'âge de cinq ans, je le mis entre



les mains d'un *Thaleb* (lettré), qui lui apprit ses prières, le Coran, et orna son intelligence, par la poésie, de telle sorte qu'il ne tarda pas à prendre goût au récit des hauts faits de sa tribu, ainsi qu'à ceux de ces ancêtres.

Plus tard quand son corps se fut formé et que ses os furent consolidés, quand enfin, il eut atteint l'âge du premier jeûne (*Ramadan*) prescrit par notre sainte religion (13 ou 14 ans), je le fis monter sur nos chevaux de race. Nos anciens en firent un écuyer parfait, un chasseur intrépide, et bientôt, revêtu des armes les plus riches, je le vis, avec plaisir, aller se promener au milieu des Arabes, contractant ainsi, de bonne heure, l'habitude d'avoir des égards pour les créatures, de donner généreusement l'hospitalité et de prodiguer, à tous, les biens qu'en définitive Dieu ne fait que nous prêter. J'avoue, cependant, que pendant tout ce temps d'épreuves, je ne pouvais, toujours, chasser de mon esprit, certaines terreurs, tant je redoutais, pour cet enfant chéri, les funestes influences du mauvais œil (*aâïn*).

Cette éducation était, à peu près terminée, lorsque, chassés par la sécheresse, nous vîmes camper dans un lieu pourvu d'abondants pâturages. Avec le laitage, l'aisance allait reparaître dans nos tentes, et la chasse devait encore l'augmenter. Tranquilles, alors, sur notre sort, nos guerriers se mirent en campagne, et seuls, nous étions dans une parfaite quiétude, quand, le lendemain matin, dès qu'une couleur d'or vint à paraître sur l'horizon, nous aperçûmes, au loin, de nombreux cavaliers ennemis, fondre sur nos troupeaux et les enlever malgré les cris de nos bergers dont ils épargnaient, cependant la vie (1).

C'était la *razzia* qui nous arrivait. De tous côtés on pousse des cris de terreur, les femmes et les enfants

---

(1) Dans les *razzias* on ne tue jamais les bergers. Ceux-ci, du reste, n'exposent guère leur vie, pour défendre inutilement, un bien qui ne leur appartient pas.

gémissent, mon fils me demande la cause de ce tumulte. Mon cœur de mère veut la lui cacher, mais il ne tarde pas à la comprendre, et alors, relevant son bernouss et rugissant comme un lion, il fait seller sa jument favorite, chausse ses *Temagues* (Bottes en maroquin), met ses *chabir* (éperons), prend ses armes et s'élance à la poursuite des ravisseurs. *Mebrouka* (l'heureuse, nom de la jument), volait comme une hirondelle. Bientôt il est sur la croupe de leurs chevaux. Le premier qu'il atteint, il le culbute, puis, le laissant là, il court au plus avancé, et l'étend raide mort en criant :

« *Voleurs, fils de voleurs, abandonnez nos troupeaux,*  
« *ou, je le jure par Dieu, je ne lâcherai que celui qui a la*  
« *vie longue* (1) (*Aâmrou Touila*) *et vous savez que ma*  
« *parole c'est la tête de mon bien.* »

Etonné par ces coups de vigueur, le goum étranger fuit, d'abord, dans toutes les directions, mais s'apercevant, plus tard, qu'ils n'ont affaire qu'à un jeune homme, seul et sans soutien, les cavaliers ennemis, honteux de leur frayeur, font volte-face et le chargent à fond. Mon fils comprend sa position, il tourne bride et bat en retraite, au petit galop, se dirigeant du côté de nos tentes ; (pendant ce temps-là nous faisons des vœux pour son salut), puis, quand il les voit espacés, dispersés à sa poursuite, il revient à eux, tue les plus avancés, *traverse leurs groupes comme un trait lancé par l'arc* et les frappe d'une terreur telle, qu'on n'aperçoit bientôt plus sur le terrain, que ceux dont les chevaux étaient épuisés ; les autres avaient disparu.

Le jeune homme que tu vois réunit alors paisiblement les troupeaux qu'on nous avait enlevés, et les ramena,

---

(1) Locution très usitée chez les Arabes. Elle veut dire, ici, que celui dont la mort n'a point été décrétée par Dieu, ne peut être tué par personne au monde.

fier et triomphant, dans la tribu où nous le reçûmes avec des transports de joie et en récitant le tekbir (1).

Jamais une mère n'a vu une matinée plus belle, une matinée d'une odeur plus suave, et tu sais, maintenant, ajouta cette femme en me quittant, comment nous élevons nos enfants et ce que peut faire, chez nous, un cavalier brave et bien monté. »

*Chacun son tour entre ennemis, aujourd'hui pour toi, demain pour moi.*

*Le moulin tourne pour tous, mais toujours en écrasant de nouvelles victimes.*

*La mort est, du reste, pour le guerrier, un sujet de joie et de triomphe.*

*Qu'est-ce que le péril? un fantôme.*

*Qu'est-ce que le bonheur? un cheval et des armes.*

*Après le sifflement des balles, est-il quelque chose au monde de plus agréable que le frémissement des haleines du jour et le murmure d'une source cachée ?*

*Non rien n'est plus mélodieux que la voix de ma bien aimée, si ce n'est le hennissement de mon cheval quand il frappe la terre de son pied violent en me disant : allons !*

---

(1) Récitation plusieurs fois répétée de la formule religieuse. *Allah akebeur.*

Elle est ainsi conçue :

*Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand !*

*Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu.*

*Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand !*

*Les louanges sont pour Dieu !*





## CHAPITRE XI

### LA FEMME ET LA RELIGION

---

*Il n'est point permis à une femme qui croit en Dieu et à l'autre monde, de voyager un jour et une nuit sans avoir pour compagnon un proche parent.*

*S'il plaît à Dieu, Mohamed deviendra grand, je lui achèterai de belles armes, une selle brodée d'or et puis il combattra les infidèles; il les égorgera et nous apportera leurs têtes avec leurs biens. Oh ! alors, j'embrasserai bien mon fils et je l'aimerai davantage.*

La femme arabe ne peut voyager que dans les contrées de l'Islam. On ne lui pardonnerait pas d'aller visiter les pays chrétiens, même en compagnie de son mari, et la déconsidération la plus complète s'attacherait à ce dernier, s'il osait violer ce principe, et braver l'opinion publique. Aussi se garde-t-il bien de s'exposer à ce malheur, fût-il contraint à un long séjour chez les sectateurs du Christ, pour affaires de commerce par exemple. Il ne veut pas que le nom de *Tahane* lui reste à tout jamais..

L'horreur traditionnelle pour le roumi n'est pas la seule cause de cette coutume, due encore à la difficulté d'accorder l'observance régulière des mœurs et de la religion avec les exigences contradictoires de la vie chez l'étranger. Cette difficulté est déjà si grande en pays musulman, que l'homme marié, obligé de voyager pour un motif

ou pour un autre, ne songe point à emmener sa femme avec lui. S'il vient à changer de résidence, il peut, dans certains cas et dans certaines conditions, la forcer à le suivre, mais, après avoir pris ou avoir fait prendre, par ses amis, toutes les précautions imaginables, toutes les mesures nécessaires pour que sa compagne trouve partout un gîte convenable au point de vue de la pudeur et de la réserve qui lui sont imposées par la loi.

Il est cependant un long voyage qui fait exception : c'est celui de la Mecque ; il est plein de dangers et de fatigues, néanmoins les femmes peuvent l'entreprendre. Comme les hommes, elles sont libres d'aller visiter la chambre de Dieu (*Bite Allah*) (1) et le tombeau du Prophète à la condition d'être accompagnées de leur père, d'un frère, d'un parent, enfin, au degré où les alliances matrimoniales sont défendues, car le Prophète a dit :

« *Il n'est point permis à une femme, qui croit en Dieu et à l'autre monde, de voyager un jour et une nuit sans avoir pour compagnon un proche parent.* »

Les commentateurs expliquent ainsi cette prescription.

La femme est un être faible, qui ne peut accomplir aucun acte sérieux, important, sans être présentée, guidée, soutenue par un fidèle qui lui tienne de très près par le sang. Il est à craindre que la femme seule, dans une entreprise de longue haleine, ne soit circonvenue, égarée par le *Chytane* (*Démon*). Il ne faut donc pas la laisser livrée à ses propres forces dans l'exécution d'un projet aussi difficile à réaliser que le pèlerinage de la Mecque.

Il arrive pourtant dans la pratique, que la femme vieille, veuve ou divorcée, peut entreprendre seule le pèlerinage, si elle a de la fortune. Elle doit alors s'entou-

---

(1) *Bite Allah* — La chambre, la maison de Dieu. Elle est placée au centre de la Mecque et elle a été construite, dit la légende, par notre Seigneur Abraham, sur le sol même où les anges avaient dressé une tente, le jour de la création du monde.



rer de domestiques à gages ou se mettre sous la protection d'amis de sa famille et, pour se laver du péché de s'être présentée dans d'autres conditions que celles voulues par la loi, faire d'abondantes aumônes et de riches cadeaux à la Mecque et à Médine.

La femme mariée, qui désire aller en pèlerinage et que son époux ne veut pas accompagner, a droit de divorcer, si elle prouve que, chez elle, des motifs tirés de la religion et de la foi, ont seuls, présidé à sa détermination. Elle contracte alors une nouvelle union avec un homme qui la conduira aux lieux saints.

Elle n'a voulu que se mettre en bonne condition pour accomplir le voyage religieux ; au retour, le mariage ne subsiste, que si les deux contractants se sont convenu ; si l'un des deux refuse de prolonger l'union, la séparation est prononcée.

Autrefois on entreprenait très peu de pèlerinages par mer à cause des guerres maritimes et des corsaires de tous pays, qui rendaient la navigation très périlleuse. Aujourd'hui, au contraire, la plupart des pèlerins de l'Algérie et du Maroc vont par mer à Alexandrie. Ils s'entendent avec les capitaines des navires qui font ces voyages, pour isoler et cacher leurs femmes le plus possible.

Quant à ceux qui veulent encore se rendre au Caire (*Masser*), par terre, comme les précédents, leur plus grande attention est de sauvegarder la pudeur et la vertu des femmes. On les place, deux à deux, sur des chameaux ; elles ne voyagent que voilées ; les provisions sont assurés et, à chaque bivac, on dresse des tentes sous lesquelles elles s'abritent jusqu'au moment du départ pour un autre gîte. Les serviteurs vont à l'eau, au bois et les pèlerins d'un même pays forment toujours une caravane, qui se choisit un chef habitué à ces pérégrinations et connaissant le pays jusqu'en Égypte.

Quand une femme, en route pour le pèlerinage vient à perdre son mari ou le parent qui l'accompagnait, elle peut, avec l'assentiment du chef de la caravane, continuer

son voyage sous la protection de l'un des amis du défunt. Ce n'est pas très régulier, mais c'est un cas de force majeure; il est des accommodements avec le ciel que l'on se rend, alors, propice par les aumônes et les présents aux établissements hospitaliers.

Si c'est la femme qui vient à mourir, sa succession est immédiatement recueillie par les parents qui l'accompagnent, et à défaut de parents, en présence du thaleb, par celui qui commande la caravane.

Ce dernier, à la première ville qui se trouve sur la route, s'empresse de faire connaître l'événement au pouvoir qui gouverne le pays de la défunte, et c'est par cet intermédiaire que la famille finit par être informée.

Mais on arrive au Caire. Là se passe souvent un fait très singulier, tout à fait en dehors des mœurs musulmanes et auquel on ne voudrait pas croire, s'il n'était affirmé par des milliers de témoins.

Le voici dans toute son originalité.

On trouve des femmes du Caire ou de la Mecque (*Messariate* .. *Mekkaouïate*), qui ont un penchant très marqué pour les gens de l'Ouest (*Megharbas*) et qui, soit par espoir de gain, soit pour tout autre motif, se proposent tout simplement à eux, pour femmes, pendant la durée du pèlerinage, aller et retour. Si elles sont acceptées, déclaration en est faite au chef de la caravane.

Les conjoints accomplissent ensemble le pèlerinage et au retour en Egypte, ils se séparent sans autre formalité. Quelquefois, cependant, ils veulent rester unis; ils comparaissent alors devant le cadî et remplissent toutes les conditions exigées pour le mariage musulman.

Chose singulière, chez un peuple aussi formaliste, ces mariages, malgré leur anomalie et en dépit des conditions dans lesquelles ils se contractent, ne sont cependant pas frappés de réprobation. On se les permet sans grand risque pour sa dignité ou sa réputation.

On appelle ces unions temporaires *Zouadj el-hadjadje*, le mariage des pèlerins.



Une fois à la Mecque, les devoirs et les obligations du pèlerinage sont à peu près les mêmes pour les femmes que pour les hommes. La première condition essentielle, sans laquelle le pèlerinage ne serait pas valable, c'est de se mettre en *Ithram*, c'est-à-dire de se préparer à ce grand acte par la prière et l'abstinence.

*L'Ithram* commence au mois de *Choual* (10<sup>e</sup> mois) et finit la nuit qui précède le 10<sup>e</sup> jour de *Dou el-hadja* ou mois du pèlerinage. Il dure donc 70 jours.

Pendant *l'Ithram*, il est défendu à la femme :

- 1<sup>o</sup> De se placer les mains dans un objet cousu ;
  - 2<sup>o</sup> De se couvrir le visage par délicatesse, par crainte de la chaleur, autrement, enfin, que pour se dérober aux regards de l'homme ;
  - 3<sup>o</sup> D'aspirer, de toucher des parfums, de se plonger la tête dans l'eau, car, alors, on risque de tuer quelque insecte logé dans la chevelure, et il est formellement interdit, pendant *l'Ithram* de donner la mort à tout être animé (1) ;
  - 4<sup>o</sup> De se regarder dans un miroir ;
  - 5<sup>o</sup> De se tailler les ongles, de s'épiler ou de s'oindre les cheveux avec des substances grasses ;
  - 6<sup>o</sup> D'avoir aucun rapport avec son mari jusqu'à l'accomplissement des tournées de retour ;
  - 7<sup>o</sup> Et enfin, de contracter mariage.
- Le mariage de la femme en *Ithram* est nul.
- 8<sup>o</sup> De faire les tournées saintes en état d'impureté.

Il est cependant permis à la femme de porter des vêtements de soie et des bijoux.

Les femmes, qui reviennent du pèlerinage, rapportent toujours, pour en faire des linceuils, quelques pièces de lin ou de coton, qu'elles ont trempées dans l'eau du puits miraculeux, que l'on appelle *Byr Zem-Zem* (2).

---

(1) Il ne peut y avoir exception à cette règle générale que pour les corbeaux, les rats, les scorpions et les chiens enragés.

(2) *Bir zem-zem* est une des stations du pèlerinage. Il est situé à quelque distance de la Mecque. D'après la tradition, cette source est



Elles font provision aussi de l'eau même de ce puits. Elle est contenue dans des vases à long cou (*zém-zemyat*) et l'on s'en servira dans la famille pour arroser ou laver les morts.

Elles se munissent en outre, pour leurs parents ou amis de chapelets, d'essences et de parfums.

Quand, enfin, elles ont accompli le pèlerinage dans son entier suivant les prescriptions de la loi, elles acquièrent dans leur tribu, dans le pays, partout, un surcroît de considération.

Dans les conversations, comme dans les actes authentiques, on fait toujours précéder leur nom du titre de *Lalla hadja*, (madame la pèlerine).

« *Le pèlerinage au temple du Seigneur est un devoir imposé à tous les Musulmans qui sont en état de l'entreprendre, et ceux qui ne s'en acquittent pas, ne font tort qu'à eux-mêmes, car Dieu peut se passer de tout l'univers.* »

Le Prophète a dit :

« *Celui qui entrera dans la Mecque en sortira pur comme l'enfant qui vient de naître.* »

La femme arabe de distinction, dans ses voyages ou pour ses plaisirs, monte toujours sur des mules ou des chamelles plus ou moins richement caparaçonnées, suivant sa fortune ou son rang ; elle ne monte presque jamais à cheval. On ne cite, de ce fait, que de très rares exemples dans les tribus, et encore les femmes, dont on parle, ne le faisaient-elles qu'en abandonnant les vêtements de leur sexe pour prendre ceux de l'homme.

Dans le combat des Oulad Soultane (les enfants du Sultan), *Sid el-Hadj Hamed*, l'ancien Bey de Constantine, voyant que l'une de ses femmes allait tomber au pouvoir des Français, la fit placer sur l'un de ses chevaux de main, et puis, s'étant bientôt convaincu que, peu façon-

---

celle que l'ange Gabriel fit sortir de terre lorsqu'Agar, chassée par Abraham, invoqua Dieu en faveur de son fils Ismaïl prêt à mourir de soif.

née à ce genre d'équitation, elle ne pouvait le suivre dans sa retraite précipitée, il la tua, lui-même, d'un coup de fusil tiré à bout portant. Il l'aimait cependant beaucoup, et c'était, dit-on, une femme d'une grande beauté, d'une illustre naissance, c'était la fille du chef des *Oulad Soulah*.

Dans ce moment la haine du chrétien était si vivace, nous étions encore si peu connus et l'on entretenait, sur nous, des contes si cruellement absurdes, que la femme du Bey Hamed, au lieu de maudire son mari, lui cria en tombant baignée dans son sang.

« *Allah yaâtik saha : Akkeda idirou Redjal mtaâ essahlh.* »

*Que Dieu te donne la force ! c'est ainsi que doivent agir les hommes de la vérité.*

En opposition à cet exemple, on parle dans certaines tribus, de quelques jeunes femmes qui, vêtues en homme, font bravement le coup de fusil, quand il s'agit de sauver ses biens ou son honneur. Ainsi chez les *Oulad Abd el-Nour* (les enfants de l'esclave de la lumière), tribu considérable de la province de Constantine, puisqu'elle peut mettre 1500 chevaux sur pied, on a connu une femme nommée *Khodra* (la verte) qui, par son courage dans l'action et sa sagesse dans les conseils, était devenue l'admiration de tous. Elle montait très vigoureusement à cheval et se servait de ses armes avec une adresse merveilleuse. Cependant, je le répète, ces exemples sont rares; on en concevra la raison, quand on saura que la selle en usage est très dure et que les vêtements sont peu favorables à un exercice, qui ferait souffrir, du même coup, et la jalousie des hommes et la pudeur des femmes.

Si la femme arabe ne monte point à cheval isolément, il arrive souvent, qu'au milieu des péripéties d'un combat, pour échapper à la fureur d'une *Razzia*, elle monte en croupe derrière son mari. On prétend que, lors de l'enlèvement de la Semala, en 1844, (1) c'est ainsi qu'ont été sau-

---

(1) 1843 et non 1844. (N. D. L. R.).



vées beaucoup de femmes de distinction, en tête desquelles on cite Lalla Zohra et Lalla Khéra, mère et femme de l'Emir Abd el-Kader.

Mais je reviens à la vie intime de la tente. Quand un cheval est connu pour sa sobriété, son fond et sa vitesse, les femmes le chantent ou l'exaltent dans leurs causeries.

« *Le cheval d'un tel, disent-elles, mais c'est un brave, nous devons le chérir à l'égal d'un fils d'Adam, car dans les jours difficiles, il nous sauvera des serres de l'oiseau de proie.* »

Ce cheval meurt-il, c'est une désolation dans la famille. Les amis et les voisins s'empressent de venir faire leurs compliments de condoléance, souvent dans cette forme simple et concise :

« *Ya oulidati ! Rabbi ikhelef.* »

*O mes enfants ! Dieu remplace* (sous entendu les pertes).

Et la maîtresse de la tente ne manque jamais de répondre d'un ton brusque et chagrin ;

« *Allah ikhelef âlina ou alikoum.* »

*Oui que Dieu le remplace et pour nous et pour vous !*

voulant faire entendre, ainsi, que son cheval était non seulement utile aux siens, mais encore à toute la tribu.

La perte d'un cheval renommé est donc la cause d'une grande douleur dans une famille ; quelquefois, même, la mort de cet ami fidèle, qui a rendu de si grands services et que l'on aura de la peine à remplacer, fait qu'un guerrier, surtout s'il commence à vieillir, se retire tout-à-fait des affaires et de la politique. A l'appui de cette assertion, je citerai ces vers bien connus dans le désert.

*Salem est mort le jour d'un grand combat,*

*Mais il est mort en me sauvant la vie,*

*J'en porterai le deuil, c'est un fils que j'ai perdu.*

*Je vous laisse les chevaux, ô Pasteurs !*

*Ils me connaissent et je les connais,*

*Le temps (la fortune) vient de me trahir,*



*Jamais je ne monterai plus ceux auxquels on met un frein.*

Depuis que nous occupons l'Algérie, si nous avons amolli, déjà grand nombre de caractères par le développement des intérêts matériels, si nous comptons même de nombreux partisans parmi les Arabes que nous avons placés au pouvoir, il ne faut pas, cependant, nous dissimuler que nous sommes encore l'objet de bien des haines, de bien des répulsions de la part de véritables Musulmans ; (nous autres Français, que dirions-nous, si notre pays était au pouvoir de l'étranger ?). Sous notre pression, ces haines, on le comprend, ne peuvent s'épancher, se produire, qu'entre amis, dans la tribu, sous la tente, dans les causeries intimes. Par devant on dissimule ; on nous fait toutes les cajoleries imaginables ; on nous appelle *Sidi* (Monseigneur) gros comme le bras ; on nous baise la main dessus et dessous et c'est là ce qui fait dire, à ceux qui n'ont pu scruter ni les mœurs, ni la religion musulmanes, que le peuple arabe nous a franchement acceptés et qu'il aime et recherche notre civilisation.

Voici la vérité.

On se soumet tout simplement à la force et à la volonté de Dieu ; on nous caresse aujourd'hui par crainte, par intérêt, pour avoir, peut-être, le pouvoir et les richesses, dont on est avide ; mais que, demain, la volonté de Dieu, de forts nous rende faibles, adieu les *Monseigneur*, adieu les baisements de main ; *mon cheval te connaît, quant à moi je ne te connais plus*. Préparons-nous à la lutte.

Ceci admis, on ne devra plus s'étonner, en apprenant qu'il n'est pas rare de voir, au désert, la femme arabe, dans un moment de contentement et de bonne humeur, prendre son fils en bas âge, le placer sur le dos du cheval favori et lui dire en caressant et l'enfant et l'animal.

« *S'il plaît à Dieu, Mohammed deviendra grand ; je lui  
« achèterai de belles armes, une selle brodée d'or, et puis*

« il combattra les infidèles ; il les égorgera et nous appor-  
« tera leurs têtes avec leurs biens. Oh ! alors, j'embrasse-  
« rai bien mon fils, et je l'aimerai davantage.

« Oui, Mohammed, chassera de notre pays les infâmes  
« chrétiens ; il se souviendra que la haine du chrétien  
« est un héritage légué par nos pères, et que l'on ne peut  
« refuser l'héritage de ses pères. »

Ce qui précède m'a été littéralement raconté par des chefs indigènes haut placés, et dont je pourrais citer les noms ; seulement, comme correctif, ils croyaient devoir ajouter que cela ne se passait, le plus souvent, que dans les tribus éloignées, qui, ne nous ayant, pour ainsi dire, vus que pour nous combattre, conservaient encore sur notre compte des préventions et des préjugés absurdes.

Le désir de nous vaincre, de nous humilier, se fait donc incessamment jour dans la vie de famille, dans ces réunions où *chacun peut compter sur son voisin comme sur son cœur.*

Ce désir bien naturel chez un peuple conquis reparaît souvent, aussi, dans ces chants nombreux que l'on doit aux improvisateurs du Sahara, et dont les femmes, comme partout, du reste, en pareil cas, se plaisent à augmenter elles-mêmes la popularité.

En voici un qui, tout en peignant cet amour incroyable des Arabes pour les leurs, peut, en outre, donner une idée de tout ce qui se fait, dans ce sens, contre nous. Il raconte un départ de guerriers pour le *djehad* (la guerre sainte.)

*Où sont ces jeunes gens montés sur des juments de race  
qui broyent leurs mors avec furie?*

*Où sont ces bernous blancs et ces selles brodées d'or?*

*Où sont ces étriers qui brillent comme les étoiles,*

*Et ces longs éperons (1) qui font marcher les morts?*

---

(1) Avec nos éperons (*chabir*), disent les Arabes, nous suçons le cheval ; tant que la vie est chez lui nous allons l'y chercher ; ils ne sont impuissants que devant la mort. (voir *Les Chevaux du Sahara.*)



Lorsqu'ils courent à la poudre,  
Vous diriez une averse qui tombe sur les contrées !

Ils sont partis, que le prophète leur soit en aide !

Quels admirables cavaliers !

Jamais femme n'enfantera leurs pareils.

Ils feront blanchir les cheveux du Roumi

Et rassasieront les oiseaux de la chair des impies.

Les uns sont des lions qui défendent leur petits,

Les autres, des faucons qu'anime la vue du sang ;

Ceux-ci sont froids comme la neige qui tue,

Ceux-là sont vifs comme la poudre qui brûle.

Leurs chevaux mangent une orge pure,

Ils boivent le lait de nos chamelles.

Pour eux, le loin est toujours près ;

Sans nul doute, ils vaincront tous les peuples à cha-  
[peaux (1).]

Au jour du départ nous nous volions des coups d'œil,

Une mèche de mes cheveux flottait sur sa corde de cha-  
[meau,]

Puis mes pleurs ont coulé comme des perles liquides,

Si j'avais pu les réunir, je m'en serais fait un collier pour  
[mon cou.]

Allons, mon cœur, sachez supporter la séparation,

Nul ne peut s'opposer à la volonté de Dieu !

Et vous mes yeux, quand je veux consoler mon cœur,

Ne venez plus me trahir par vos larmes.

O mon Dieu, je t'en conjure, pardonne-nous tous nos  
[péchés]

---

(1) On ne peut se faire une idée de l'aversion, que notre coiffure inspire aux Arabes. Ils aiment bien l'argent et, cependant, pour rien au monde, on ne pourrait décider, même un homme du peuple, à porter, ne fut-ce qu'un instant, un chapeau devant ses coréligionnaires. Il craindrait d'être accusé d'apostasie.

Quand un Arabe veut affirmer une chose, il lui arrive souvent de dire :

*Ila Kedebt, Allah idjaâl-ni nelbess el-Barreta kif Er Roumi.*

Si j'ai menti que Dieu me condamne à porter un chapeau comme un chrétien.



*Embrouille le fil de l'infidèle, et ramène nos guerriers*  
[trionphants]

*Fais que les adoreurs des morceaux de bois,  
Qui se nourrissent de cochon,  
Et boivent du vin dans des verres (1),  
Soient anéantis et humiliés.  
Oui, qu'ils repassent la mer sur leurs barques,  
Notre étouffement cessera et nos pays respireront.*

*Mille saluts de ma part aux Arabes qui patientent,  
A ceux, surtout, qui vendent leurs âmes à Dieu ;  
Mille prières sur le Prophète,  
Sur ses compagnons, sur ses amis,  
Et sur les chefs de la loi,  
Autant de fois salut que la poudre a tonné.*

---

(1) Les Arabes, comme du temps d'Abraham, boivent encore tous à la ronde dans le même vase (*Tassa, mâoune*) et ils méprisent souverainement tout notre attirail de table. Qu'en feraient-ils au surplus, dans cette vie de la tente, qui les astreint à n'avoir que des meubles simples et solides ? Ceux que j'ai interrogés après un dîner splendide fait chez nos Gouverneurs ou Généraux, m'ont toujours répondu :

« Bien, mais *Tekerkib* ou *kollot en nekib*, beaucoup de cliquetis et peu à manger. Ils n'y avaient pas trouvé le mouton rôti tout entier qu'ils estiment tant.

## CHAPITRE XII

### LA FEMME ET L'AMOUR

---

*Ah ! si les princes connaiss-  
saient les tourments de l'amour,  
S'ils savaient que c'est un feu  
qui brûle dans la poitrine,  
Ils ne puniraient que par la  
séparation,  
Et ne récompenseraient que par  
la réunion.*

*Au jour du jugement dernier,  
Dieu pèsera, dans une balance,  
les bonnes et les mauvaises actions  
de chacun. On sera puni ou  
récompensé, suivant que le pla-  
teau du bien sera plus léger ou  
plus lourd que celui du mal.*

En voyant les Arabes, comme dans les temps primitifs, vivre sous la tente, se nourrir du lait de leurs troupeaux et vêtir de leurs dépouilles, en les voyant, dis-je, sobres, dignes et patients, on serait tenté de croire qu'ils ont gardé aussi bien les vertus que les habitudes patriarcales, et conservé la candeur et l'innocence de leurs ancêtres, avec le même soin que leur costume et leur manière de vivre. On se tromperait gravement.

Les traditions, les préceptes de l'ancienne sagesse, subsistent, il est vrai, et se transmettent avec un respect que rien ne saurait atténuer, mais à l'état de traditions et de préceptes, c'est-à-dire fréquemment omis ou du moins éludés dans la pratique.

Le tout a été, quant au fond et dans la réalité, considérablement modifié. La prospérité et l'adversité, la puissance et l'asservissement ont passé par là.

Envahisseurs ou expulsés, vainqueurs ou vaincus, ils ont connu la domination étrangère pour l'avoir imposée ou pour l'avoir subie. Ils ne se sont jamais mélangés avec les autres peuples ; cependant il y a eu frottement. Le fils d'Ismaïl est toujours le même homme, mais il a vécu, il a grandi avec des fortunes diverses, des contacts variés qui ont altéré sa nature primitive sans détruire son essence, qui lui ont donné ce qui, pour les individus, s'appelle la civilisation ; aucun de ces deux mots n'est le synonyme d'innocence.

Nous trouvons, en effet, dans l'intérieur d'une tribu, comme dans nos grandes villes, sous la tente tissée de poils de chameau comme sous nos lambris, des vices et de la démoralisation. Décidément, sous quelque degré de latitude que nous soyons nés, nous sommes bien tous les fils de l'homme à qui, par l'entremise d'Eve, le démon a fait manger la pomme. Les Arabes disent cela en un mot : *Ben Adem*, fils d'Adam, signifie un homme.

Que ceux, donc, d'entre les Européens, qui jalouseraient et regretteraient pour leur pays la simplicité de cœur des Arabes, se rassurent à cet égard. Chez eux, autant que chez nous, on trouve des envieux, des médisants, des dénonciateurs, une grande avidité pour les honneurs et les richesses, avec plus de suite, peut-être, dans les actes et beaucoup plus d'âpreté.

Dans la société musulmane, pour de l'argent, on élude la loi, pour de l'argent on s'affranchit du devoir. C'est à qui en demandera le moins et en prendra davantage.

L'exemple part des chefs : pour eux, bien vivre, c'est en général, vivre aux dépens d'autrui.

« Donne-moi une place » me disait un personnage, que connaissent ceux qui me font l'honneur de me lire, le *Chambi*, « donne-moi une place, j'ai besoin de manger, (*ana sahab el makela*) » littéralement, « je suis un ami de



la mangeaille », et cet aveu naïf, dans sa bouche, signifiait tout simplement :

*Je désire faire fortune, dussé-je, pour cela, écorcher un peu mes semblables.*

J'eus toutes les peines du monde à lui faire comprendre que, sous notre domination, il ne fallait plus considérer, comme perdue la journée, qui n'amenait aucune occasion de commettre un abus, de frapper une amende, de tirer profit de la répression d'un délit.

Il est bien entendu que :

« Pour être *Arabe* on n'en est pas moins homme, » et, qu'à côté de ces êtres chevaleresques, héroïques, religieux jusqu'à la sainteté, hospitaliers et pratiquant l'aumône, jusqu'à faire douter, que ce mot hospitalité ne soit pas le même que le grand mot chrétien, *charité*, il y en a d'autres qui sont prévaricateurs cupides, avares, invocateurs des lois divines et violateurs des lois humaines.

Maintenant que j'ai fait la part des hommes me serait-il permis de faire celle des femmes et d'expliquer comment, elles, aussi, ont leurs imperfections.

Nous n'avons encore envisagé les femmes arabes que sous d'autres aspects favorables ; admettons que ce soit là le vrai, au point de vue général, reste à dévoiler les faits particuliers. Notre impartialité nous impose de faire connaître tout entières celles que nous étudions.

La maternité, qui prête à toutes les femmes une sorte de grâce auguste, l'amour conjugal, qui leur donne un charme si touchant, la surveillance de la tente, qui l'associe, dans les limites de sa faiblesse, aux exploits de la vie aventureuse de l'enfant du désert, fait d'elle son auxiliaire dévouée, ces soins de la toilette qui, dans ce qu'ils ont d'excessif, provoquent moins le blâme qu'un sourire indulgent, tout cela, dans le Sahara comme chez nous, n'est pas toute la femme.

Il y a encore la pécheresse ; toute médaille a son revers. Ce revers nous allons le montrer ; cette pécheresse nous

allons la confesser, en réclamant toutefois, une indulgence, qu'on ne peut manquer de lui accorder, quand on se sera bien rendu compte des circonstances impérieuses qui, le plus souvent, amènent les chutes, du milieu social, dans lequel la femme doit fatalement passer sa vie. Et puis un moment d'égarement ou d'invincible passion ne fait-il pas courir des dangers trop sérieux, pour que nous ne jugions pas moins sévèrement celles qui ne craignent point de s'exposer à la mort dans un pays, où la jalousie revêt toujours un caractère si formidable.

C'est la jalousie qui interdit à la femme la société des hommes. Aussi, confinées entre elles, les femmes ignorent, en général, ces délicatesses de maintien et de langage, qui distinguent les Européennes et qu'elles acquièrent forcément dans ces jeux perpétuels de l'esprit, dans ces entretiens pleins de charmes avec des interlocuteurs qui se renouvellent sans cesse. — Sous la tente, on parle quelquefois de l'amour avec des gestes et dans un langage, que nous regarderions comme propres à le conjurer pour toujours. — Qu'on se réunisse, chez soi, aux bains, dans les fêtes ou ailleurs, les jeux et les causeries amènent de continuelles allusions à des détails soigneusement voilés chez nous, et, ce qu'il y a de plus curieux c'est que cette éducation, au lieu de préparer des disgrâces conjugales, amène, au contraire, des redoublements d'affection. Les Arabes n'entendent pas l'amour comme nous ; souvent la plus savante est la plus aimée.

D'un autre côté, ces idées développent, on le conçoit, chez les femmes, une astuce et une puissance d'esprit vraiment extraordinaires, incomparablement supérieures à la finesse, que les observateurs accordent au sexe de l'occident, les uns en l'admirant, les autres en le blâmant. On a des thèmes tout faits pour sortir des difficultés imprévues ; la mère les lègue à sa fille et les vieilles les transmettent aux jeunes ; il en résulte, que l'ingéniosité se montre à la hauteur des cas les plus graves et que les femmes arabes se permettent, en général, des tours plus



risqués que les mignonnes perfidies de nos contrées. Plus le fruit est difficile à cueillir, plus on s'enivre de son parfum.

S'il pouvait y avoir un beau côté en pareille matière, ce serait le désintéressement qui est complet. On veut que l'amant soit beau, brave, généreux, mais cette dernière exigence est une affaire d'orgueil et non de cupidité. Chacun paie l'autre de la monnaie du cœur ou mieux de la monnaie du plaisir. Les émissaires et les intermédiaires seuls tirent un profit de leurs bons offices, ce qui ne laisse pas, cependant, de rendre encore les amours très dispendieuses, grâce aux nombreux cadeaux, qu'il faut faire au silence et au dévouement. On dirait vraiment, que les précautions interminables de la jalousie n'ont abouti qu'à ruiner les amoureux.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les intrigues ne s'envolent pas avec les belles années ; elles revivent dans le secours que l'on prête aux plaisirs de la jeunesse. La vieille femme (*adjouza*) devient ordinairement le messager de la passion. On la choisit de préférence. N'a-t-elle pas le langage plus persuasif, plus rompu aux ruses du métier ? Elle n'a point à chercher bien longtemps pour trouver une réponse aux terreurs, j'allais dire aux scrupules. Elle n'a qu'à se souvenir, pour indiquer un moyen de vaincre les obstacles, un bon tour pour tromper les jaloux.

Si l'*adjouza* fait défaut, l'amant a recours, alors, aux serviteurs de la tente, au nègre ou bien à celui qui, par ses fonctions, grâce à l'amour de l'Arabe pour le cheval, peut facilement et en tous temps, pénétrer dans les familles, c'est-à-dire au maréchal-ferrant (*Nyaty*).

Quand il a pu s'approcher enfin, sans témoins, de celle vers laquelle il est envoyé, l'émissaire lui dit :

« Un tel, fils d'un tel, est un homme de bonne société *Moula myad* (comme nous dirions, chez nous, c'est un galant homme) ; il est généreux ; chez lui les pauvres ras-



sasient leur ventre ; ses ancêtres sont connus ; c'est un maître du bras ; il sait enterrer une parole ; il vous aime et il faut que vous l'aimiez aussi, je vous en prie, par Sidi Abd el-Kader el Djilaly (1). »

La femme, et c'est là le cas le plus ordinaire, ne va pas chercher, pour se défendre des armes dans l'arsenal de la morale ; elle trouve, sans doute, que les remparts qui entourent sa vertu sont déjà bien assez difficiles à battre en brèche sans qu'elle ait encore besoin de la cuirasser outre mesure. Elle répond tout simplement :

« J'en suis fâchée, c'est impossible.

On ne me laisse aller ni au bois, ni à la fontaine, et je ne puis sortir la nuit ; il ne peut, non plus, venir dans ma tente, car elle est toujours pleine de monde, entourée de chiens et, si l'on nous apercevait, nous mourrions tous les deux. Je le répète, c'est impossible. »

— « Ne dites pas cela, je vous en conjure ; le démon seul doit désespérer (*Maiektâa lyace ghir chytâne*) ; promettez-nous, ne nous jaunissez pas la figure et Dieu nous fournira une occasion. »

— « Allons, on vient, partez : dites-lui, qu'à dater d'aujourd'hui, je suis sa sœur (son amante) ; portez-lui ce gage ; recommandez-lui la prudence et prenez ceci pour acheter un *haïk*, des savates et une *chachia*. »

Le gage, dont j'ai parlé, consiste ordinairement dans une mèche de cheveux ou un collier.

La mèche de cheveux sera aussitôt montée en argent ou en corail et on la portera dans les fêtes, dans les réunions, aux jours de combat, soigneusement attachée à la corde faite en poils de chameau, qui ceint la tête du guerrier. La relique d'amour prend place à côté du talisman religieux et l'on devra se signaler par des actes de

---

(1) Saint très vénéré chez les Arabes ; son tombeau est à Bagdad. Il vient au secours de tous ceux qui l'invoquent, sans aucune distinction de rang, de fortune et même de religion.

valeur ou même de folle témérité le jour où, devant l'ennemi, l'on entonnera ce refrain populaire.

*A la nage, les jeunes gens ! à la nage (1).*

*Les balles ne tuent pas*

*Il n'y a que la destinée qui tue.*

*A la nage, les jeunes gens ! à la nage.*

Quant au collier, au premier rendez-vous il sera restitué. On n'a plus besoin de ce gage, qui n'était pas un souvenir, mais une promesse. Ne faut-il pas, d'un autre côté, se débarrasser d'un objet compromettant, de nature à faire naître des soupçons.

On conçoit que ce qui précède n'a pu se passer de préliminaires. Si vite que marche le drame, il a nécessairement un prologue.

L'action n'est pas trop compliquée d'accidents inattendus ; le dénouement se renouvelle avec une infaillible identité, mais, enfin, même dans le Sahara, il y a, de chaque côté, des manèges inséparables d'une bonne fortune ; l'homme cherche à plaire et la femme a besoin de juger celui qui lui demande une si formelle preuve de sympathique observation.

Quand le messager à la langue dorée se présente, ce n'est pas d'un inconnu qu'il prend les intérêts auprès de celle à qui il s'adresse. Elle n'ignore pas son amour et n'a pas eu grand peine à le deviner, car, dans maintes circonstances, il l'a arboré comme un drapeau, dont elle seule, il est vrai, connaît la couleur et la devise.

Les femmes, en effet, aiment beaucoup les démonstrations faites en leur faveur. Le cavalier, qui passe pour le plus généreux et pour le plus brave, a déjà fait beaucoup de chemin ; il est, comme on dit, en bonne posture pour réussir. Mais il n'a qu'à parler, celui qui, par des actes, a prouvé que sa réputation n'était pas usurpée, qui a pu faire, devant celle qu'il convoite, étalage de bravoure, de

---

(1) Lancez vos chevaux de toute leur vitesse.



magnificence et de grâce et que l'ivresse de l'amour a conduit jusqu'à l'audace, jusqu'aux plus insolentes profusions.

On fait donc devant les femmes des folies incroyables. Dans les fêtes, c'est à qui prodiguera l'argent aux musiciens en regardant sa maîtresse ; dans la fantasia, on s'arrangera pour passer et repasser auprès de *l'aâtouche* où est renfermée la bien-aimée et lui permettre d'admirer ainsi tout à son aise le cavalier, le cheval, le vêtement et les armes.

Et, quand les guerriers se mettent en marche pour un combat ou quand ils reviennent d'une heureuse expédition habilement conduite, hardiment exécutée, la voix de l'amoureux, qui chante ses exploits passés ou futurs, s'élève d'autant plus, les paroles deviennent d'autant plus distinctes, qu'il est plus proche de celle qu'il a choisie parmi les femmes dont la présence encourage au départ ceux qui s'en vont défendre ou venger la tribu.

Ce sont autant de déclarations anticipées, autant de témoignages d'un amour qui existe et qui s'est ouvertement fait connaître, mais ignore encore s'il est partagé.

Pendant que les amoureux agissent, les maris ne s'endorment pas. Comme leurs rivaux, ils ont pour auxiliaires les vieilles femmes, les nègres, les bergers, les maréchaux et de plus, les enfants et les vieillards.

Dans les villes, les amants ont assez beau jeu, mais dans les tribus, les intrigues sont très périlleuses, car les lieux de rencontre sont à peu près tous prévus.

Les rendez-vous ne peuvent avoir lieu que dans les endroits suivants : dans la tente isolée d'un berger, ou à la fontaine ou dans la forêt et, alors, trois ou quatre amies font le guet. Ce secret confié à tant de personnes paraît bien difficile à garder, et, cependant, comme, en général, ce n'est là qu'un service rendu à charge de revanche : la réciprocité est une garantie de discrétion. — On assure, qu'il est sans exemple, que des femmes arabes se soient trahies entre elles, fussent-elles ennemies jurées.



Quand le mari est en expédition lointaine, voyage, chasse ou guerre, c'est plus facile, on reçoit l'amant chez soi. — Il est même des femmes assez hardies pour le faire entrer sous la tente, lorsque l'époux y est endormi.

Mais, pour cela, que de précautions, que d'adresse, que de génie ne faut-il pas déployer. La seule facilité qu'elles aient est bien illusoire; c'est la division de chaque tente en deux compartiments séparés par un simple tissu (*Goubrhail*) et destinés, l'un aux hommes, et l'autre aux femmes. On choisit une nuit pluvieuse, sans lune ni étoiles; on fait taire les chiens et cet amant à peine entré, on s'empresse de le cacher jusqu'au moment opportun, sous les sacs, les bernous ou les harnachements, qui encombrent toujours une tente arabe.

Si le mari vient à se réveiller, c'est un combat à mort : l'amant ne se laisse point égorger sans résistance ; il n'est venu que bien armé et parfaitement décidé ; le sang doit couler.

Un Arabe, Abd el-Kader ben Khatir, me faisait un jour le dénombrement des armes qu'il portait à ses rendez-vous d'amour ; c'était un arsenal complet, quatre pistolets chargés jusqu'à la gueule, un yatagan, un couteau bien affilé, plus un énorme bâton ferré et garni de clous. Son amour dura quatre ans ; la tente de sa maîtresse appartenait à un douar distant du sien de deux heures de marche ; il s'y rendait pendant la nuit ; il la quittait toujours avant l'aube et n'y pouvait aller qu'à pied : à qui aurait-il confié son cheval ? Restaient les occupations et les fatigues du jour.

C'était, on en conviendra, un cœur bien épris et un robuste compagnon. A ceux qui pourraient s'intéresser à ce vaillant, je dirai qu'il vit encore et que plus d'un Parisien a pu faire sa connaissance.

L'amour, on le voit, est accidenté de conjonctures hasardeuses pour tous, amants, époux et maîtresses.

Néanmoins, le cas est bien rare, il est vrai, sous ce ciel

enflammé, au milieu de ces personnages tragiques, on rencontre quelquefois des maris à l'humeur paisible et débonnaire, qui ont horreur du trouble et du bruit, des égoïstes tolérants qui, entre le plaisir de la vengeance et l'agrément du silence pacifique, choisissent ce dernier parti.

Se doutant de la brèche faite à l'honneur conjugal, mais ne voulant pas s'exposer par le meurtre d'un homme à la vendetta d'une famille nombreuse et puissante, ils font du bruit et feignent de croire, que des voleurs de bestiaux et non un larron d'honneur se sont glissés dans le douar ; l'alarme se répand ; ils détournent aisément les recherches et font naître un désordre, qui favorise l'évasion du rival.

Mais ce jeu d'homme d'esprit n'est pas facile à jouer. S'il est découvert, il est de nature à attirer sur son auteur, non pas seulement le sarcasme et la déconsidération, mais le déshonneur. La solitude se ferait autour d'un tel homme, qui devrait renoncer à toute idée d'ambition, à toute influence. Un fait pareil dans le passé, c'est tout un avenir perdu.

Pour bien comprendre ceci, il faut savoir, qu'il est de jurisprudence écrite et textuelle, et surtout d'usage très formel, de tuer, en cas de flagrant délit, d'abord et surtout l'amant.

Quant à la vengeance contre la femme, elle est seulement différée et le mari saura bien plus tard, trouver l'occasion et le motif de la satisfaire.

Prendre le parti de l'indulgence, oublier l'injure pour éviter un scandale ou pour épargner un coupable, qu'on ne peut se défendre de chérir, malgré sa faute, il n'y faut pas songer. Là encore, on se heurterait contre les idées les plus respectées.

On doit renoncer à toute pitié sous peine d'être méprisé, honni par les siens, fût-on, d'ailleurs, le premier des hommes, le plus généreux, le plus brave ; un *Bach radjel*, enfin, — un mot que je traduirais volontiers par celui-ci,



un *archi-homme*, si nous n'avions l'expression populaire un maître homme.

Décidé à ne rien cacher, je ne puis omettre une horrible conséquence de la rigueur des lois et de l'opinion publiques envers la femme coupable.

L'ardeur du sang, les exigences d'un climat brûlant et aussi, l'attrait du danger et l'amour des aventures sont plus forts que toutes les recommandations religieuses et toutes les sévérités pénales. De là naissent des désordres, qu'on a pu cacher pendant qu'ils s'accomplissaient et dont il est impossible de dissimuler les suites; on cherche à les détruire. — Et là encore, on retrouve cette *adjouza*, cette matrone à la science diabolique qui, de même qu'elle a favorisé la faute, favorise le crime. — C'est à elle qu'on s'adresse pour se procurer les breuvages qui rendent stérile ou qui anéantissent dans son germe, le fruit des amours illicites.

Fatal résultat de l'inflexible cruauté qui poursuit l'oubli des devoirs.

A côté de la rigueur impitoyable refusant tout pardon à la femme mariée, il est remarquable de voir la miséricorde témoignée à la fille repentie.

Le dogme musulman dit :

*Au jour du jugement dernier, Dieu pèsera dans une balance les bonnes et les mauvaises actions de chacun. On sera puni ou récompensé selon que le plateau du bien sera plus léger ou plus lourd que celui du mal.*

Ce précepte exclut le remords. La bonne œuvre peut toujours expier le crime d'aujourd'hui. Le crime d'aujourd'hui ne détruit pas entièrement l'effet du bien accompli hier; il ne peut que le contrebalancer.

Pas de remords éternel, mais aussi pas de réprobation irrévocable dans la société. Partant de là, on rencontre chez les Arabes, en compagnie des plus honnêtes gens, des hommes qui ont eu le nez, ou le poignet, ou les oreilles coupés pour des vols insignes. On les reçoit, on



leur accorde certains égards, parce qu'ils sont venus à repentance.

Il en est de même pour les femmes de mauvaise mœurs. La prostituée la plus avilie, lasse de la vie qu'elle mène, se présente un jour devant le cadî et s'écrie :

« *Ya Khelifet En-nebi, teubt lellah.* »

*O Khalifa (vicaire) du Prophète, je me repens et reviens à Dieu.*

Le magistrat prend acte de cette solennelle déclaration ; les fautes sont remises ; elle trouve un mari, un honnête homme, dont la considération ne souffrira pas du passé de sa femme. Les familles les plus honorables les accueilleront tous les deux sans scrupule. C'est dire, que cette réhabilitation consacrée par le représentant de la loi est toujours sanctionnée par l'opinion publique. Chez un peuple si soucieux de l'honneur de son sang, n'est-il pas étonnant de voir mettre en pratique une tolérance, telle que notre société ne voudrait jamais l'admettre.

---

## CHAPITRE XIII

### LA FEMME ET LE MARI

---

*Le bonheur et le repos de la vie dépendent d'une épouse constante et vertueuse comme très souvent, les malheurs et les tribulations ne proviennent que d'une épouse acariâtre et vicieuse.*

La vie renfermée de la tente donne naissance à mille passions haineuses. Les femmes obligées de se trouver en contact perpétuel se poursuivent d'inimitiés sans trêve et, cependant, je l'ai dit plus haut, ces animosités n'amènent jamais ni la dénonciation, ni même la trahison involontaire, grâce à la circonspection traditionnelle, que donne à tous ce proverbe si connu :

*La parole — oui — crée des embarras,  
La parole — non — sauve des mauvais pas.*

Un Arabe, après une absence quelconque, rentre chez lui ; sur le seuil de la tente il appelle sa femme.

Aycha. Aycha.

Le silence pour toute réponse ; il entre :

Aycha n'est pas là ?

— Non.

— Vous ne l'avez pas vue sortir ?

— Non.

Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ?

— Non.

— Savez-vous où elle est allée ?

— Non.

La réponse n'est peut-être pas toujours d'une aussi grande concision ; pourtant il s'en faut de peu et quelle que soit la phrase, on y voit invariablement poindre cette négation regardée comme tout ce qu'il y a de moins compromettant au monde. Il faut une certaine dose de diplomatie mêlée à beaucoup d'autorité pour obtenir un indice même assez fugitif.

Mais à cette solidarité féminine, qui use de tant de prudence, le Diable, je veux dire la haine, ne perd rien, car c'est un duel où toutes armes, une seule exceptée, sont mises en usage, où les mauvais tours se succèdent rapidement, où les embûches ne manquent pas, où le poison joue quelquefois son rôle.

J'ai à signaler, encore, d'autres misères attachées à la condition des femmes arabes. L'une des plus poignantes, c'est la tolérance, qui règne au sujet de relations, qui peuvent s'établir entre les chefs de tente et les esclaves. La loi musulmane est, de ce côté, aussi facile que les mœurs bibliques, probablement en ressouvenir de l'épisode d'*Abraham* et d'*Agar*, épisode auquel les Arabes font remonter leur origine spéciale et distincte.

Le Koran dit :

*Ne forcez point vos servantes à se prostituer, si elles désirent garder leur pudicité. Si quelqu'un les y forçait, Dieu leur pardonnerait à cause de la contrainte.*

Il ressort de l'interprétation de cet article que, si les esclaves ne désirent pas garder leur pudicité, ce qui n'arrive pas trop souvent, les maris donnent à leurs femmes, en cachette, il est vrai, des rivales, dont les enfants ont des droits à la succession paternelle tout aussi bien définis que ceux des enfants légitimes. On se rendra compte des conséquences de cette disposition légale, quand on saura, qu'un Musulman peut posséder autant d'esclaves que sa fortune lui permet d'en nourrir. Je laisse à deviner les excès que doivent amener, dans une tente, les jalousies entre femmes de conditions si différentes.



Au reste, tout conspire contre la moralité féminine : la vertu et la résistance sont souvent aussi fertiles en dangers que la faiblesse et les fautes. Quand une femme veut conserver son honneur, elle court grand risque de mourir assassinée. Elle n'a peut-être pas d'autre ressource que celle d'avouer qu'elle a déjà un amant.

Un jeune homme fait dire à une femme « *Je t'aime, tu seras à moi ou je te tuerai* » et il l'affirme par serment. Ce serment est presque toujours tenu. — Quelque temps après, par une nuit sombre, quand la pluie tombe à torrents et que personne ne se garde, on entend un coup de feu, puis des cris ; c'est la malheureuse qui a été frappée à bout portant ou quelquefois mutilée. L'alarme est donnée ; on se lève ; on accourt, mais l'assassin a disparu ; il n'y a ni preuves ni témoins et la justice est d'ordinaire impuissante pour punir ces crimes.

Il se trouve cependant des femmes assez courageuses pour se décider à courir toutes les chances du refus le plus formel. Elles appartiennent en général à des familles nombreuses et renommées. Dès qu'elles ont accepté la lutte, elles s'y préparent en avertissant leurs maris et leurs parents des serments proférés contre elles.

On se garde, alors, avec le plus grand soin, mais l'amant surexcité par l'attrait du danger veut triompher de tous les obstacles ; il ne tente plus d'entreprises que suivi de quelques amis braves et bien armés et les rencontres sont marquées par des luttes sanglantes et terribles. — Souvent, même, une guerre entre tribus n'a pas d'autre origine qu'une intrigue amoureuse.

D'autres fois, voyez le cœur humain, la résistance n'est qu'une épreuve. Certaines femmes feignent de refuser, pour voir jusqu'où ira l'audace de leur amant. Il deviendra d'autant plus cher, qu'il aura montré plus de persévérance et couru plus de dangers.

*Les femmes sont ainsi faites!* (disent les Arabes).

Pour terminer ces tableaux, je n'ai plus qu'à parler d'un grave reproche fait, encore, à la société musulmane.

On a beaucoup dit que, pour le moindre motif, la femme était frappée.

La loi autorise, dans certains cas, les corrections corporelles. Ainsi le mari peut corriger sa femme, lorsqu'elle fuit la couche conjugale, si elle sort sans son autorisation, si elle se refuse à faire la prière, quand elle désobéit à des ordres justement donnés et, cependant, il ne faut pas croire que, dans la pratique, les abus soient aussi fréquents et aussi révoltants qu'on le pense généralement. Le *cadi* est le protecteur des droits de la femme et ces droits sont très nettement définis.

Chez les gens du peuple le fait se produit plus souvent. Dans les grandes familles il est rare et, pour les premiers, le danger des corrections conjugales est réprimé par l'intérêt personnel. La déconsidération publique ne tarde pas à atteindre l'homme d'une brutalité reconnue, tandis que la loi, en édictant des peines contre lui, en prononçant même le divorce, peut le priver d'un utile soutien de sa fortune et de sa famille.

L'exemple suivant, que je tiens d'un *Agha* qui commande à de nombreuses populations démontrerait que les Arabes n'éprouvent pas tous, au même degré, le désir ou la nécessité de battre leurs femmes.

Je revenais, me dit-il, d'un enterrement, et je passais auprès des tentes des *Beni Selyman*, lorsque j'aperçus deux personnes, une vieille femme et une jeune fille d'une beauté remarquable. Je leur demandai à boire bien que je n'en eusse nul besoin.

« Que désirez-vous boire ? » me dit la jeune fille.

« Je boirai avec plaisir, répondis-je, tout ce que vous voudrez bien m'offrir, ce qui sera le plus à votre portée. »

« Donnez-lui du lait aigre (*Leben*), dit la vieille, cet homme est un Arabe. »

Après avoir bu, j'interrogeai la vieille pour savoir quelle était la jeune fille qui venait de me servir avec tant de bonne grâce, et j'appris, d'elle, qu'elle se nommait



Zineub, qu'elle était fille de *Kaddour el Hachemi*, et qu'elle n'était point occupée, (mariée). Satisfait de ces renseignements je m'éloignai pour me reposer un peu, car nous étions alors au milieu de la journée et il faisait très chaud.

Après la prière du *dohor* (2 heures de l'après-midi), je réunis nos *chiks*, mes amis, je leur fis part de mon désir d'épouser *Zineub* dont le souvenir m'était toujours présent, et, sans plus tarder, je me rendis avec eux chez l'oncle de la jeune fille, qui était orpheline. Il nous reçut parfaitement et, après quelques questions, il m'accorda sa nièce en mariage. J'avais, jusque-là, peu réfléchi, mais à peine ce consentement m'eût-il été donné, en présence de témoins que, chose singulière, les inconvénients du mariage vinrent se retracer à mon esprit dans toute leur brutalité, et qu'effrayé, je fus sur le point de me rétracter. La honte me retint ; je n'osai le faire.

Je m'occupai donc, sans retard, de tous les préparatifs de mon mariage et, quand ils furent terminés, ainsi que toutes les cérémonies pratiquées en pareil cas, les femmes du voisinage s'empressèrent de rendre visite à ma fiancée, puis me trouvant, enfin, seul avec elle, je voulus m'en approcher, mais elle m'arrêta court en me disant :

« *Doucement, doucement, quand un mari entre pour*  
« *la première fois, chez son épouse, il doit avant tout,*  
« *d'après le rite Maleki, (rite suivi par les Arabes), de*  
« *mander la bénédiction de Dieu pour lui et pour sa*  
« *femme ; il doit le conjurer d'éloigner tout mal de sa*  
« *nouvelle union.* »

Je me mis alors à prier : elle en fit autant. Ce devoir accompli, je me parai de mes plus riches vêtements et je m'avançai de nouveau, vers elle, heureux et empressé ; mais quel ne fut pas mon étonnement en entendant ces paroles sortir de sa bouche.

« *Priez sur le Prophète ; je vous suis étrangère, je ne*  
« *connais pas votre caractère et vous ignorez le mien,*



« dites-moi, avant tout, ce que vous aimez pour que je  
« l'aime, et ce que vous détestez pour que je l'évite, car  
« je veux que vous profitiez du peu d'instant que je dois  
« être en votre possession pour me renvoyer avec égards  
« ou pour me garder définitivement avec bonté. »

Je vous assure que je ne sus d'abord que lui répondre ;  
en me torturant l'esprit, je lui répliquai cependant :

« Vous désirez connaître ce que j'aime pour vous con-  
« former à mes goûts et ce que je déteste pour l'éviter,  
« cette connaissance formerait la règle de votre conduite ;  
« eh bien ! j'aime telle et telle chose, (je les lui détaillai),  
« et j'abhorre telle et telle autre. Remarquez mes bonnes  
« actions et taisez-vous sur les mauvaises. »

— « Seriez-vous disposé à tolérer les visites de mes  
parents » ajouta-t-elle ?

— « Non, je ne les souffrirai pas. »

— « Quels sont ceux des vôtres, que vous consentirez à  
recevoir chez vous, et ceux dont vous n'aimez pas la pré-  
sence ? »

— « J'aime telle famille, ce sont de braves gens, et je  
n'aime pas telle autre ; ce sont des enfants du péché (*Oulad  
el-harame*). »

« C'est bien, ajouta-t-elle, venez et que Dieu remplisse  
notre tente. »

Je passai une année entière dans le bonheur le plus  
complet, sans rien voir, de ma femme qui pût me  
déplaire. Un jour, en rentrant d'une expédition, je trou-  
vai une vieille femme installée chez moi. C'était ma tante,  
je la saluai et la comblai de prévenances.

— « Eh bien, me dit-elle, vous voilà marié ? »

— Oui.

— Etes-vous content ?

— Je suis l'homme le plus heureux du monde.

— C'est égal, reprit-elle, ne vous pressez pas trop de  
vous réjouir ; vous ne pouvez encore connaître votre  
femme, car le caractère de la femme ne perçoit qu'après son

premier accouchement. Si elle est chère à son mari et qu'elle ait le bonheur de lui donner un garçon, souvent, abusant de cet avantage, elle devient aussi capricieuse et impérieuse qu'auparavant elle était douce et résignée. Dans le cas où tout cela tournerait mal, je vous recommande sincèrement l'usage du bâton. »

A chaque renouvellement d'année, ma tante revenait me tenir les mêmes discours et me faire les mêmes recommandations. Ma femme m'a donné des garçons ; voilà vingt ans que nous sommes ensemble, et, cependant, elle s'est toujours montrée la même, bonne, complaisante et dévouée dans le bonheur comme dans le malheur. *Que Dieu la récompense dans cette maison et dans l'autre.*

Sidi bel Abbas a dit :

*Le bonheur et le repos de la vie dépendent d'une épouse constante et vertueuse, comme, très souvent, les malheurs et les tribulations ne proviennent que d'une épouse acariâtre et vicieuse.*

Je n'ai qu'à remercier Dieu de la part qu'il m'a faite. Il est vrai que me rappelant le dicton de mes pères :

*Deux habillements, dont un neuf et un vieux, ne peuvent aller ensemble, je m'étais marié jeune.*

Aussi a-t-on eu beau me crier sur tous les tons : *Ne prodiguez avec la femme ni le vernis de votre figure, ni la moëlle de vos os*, mon épouse a toujours été pour moi une couronne d'or, que mes yeux se réjouissaient à regarder, et j'ai même composé sur elle les vers suivants :

*Je connais des hommes qui battent leurs femmes,*

*Pourquoi ne frapperais-je pas aussi ma Zineub ?*

*Pourquoi ! mais la frapper serait odieux et lâche.*

*Zineub est pour les femmes ce que le soleil est pour les astres,*

*Les astres s'éclipsent dès que le soleil paraît.*

---





## CHAPITRE XIV

### LA FEMME RÉPUDIÉE

---

*Le Prophète (que la prière de Dieu soit sur lui) a dit :*

*« Parmi les choses permises, le divorce est celle qui plaît le moins à Dieu. »*

*Il a dit aussi :*

*« Dieu n'a créé sur la terre aucune chose, qui lui plaise plus que l'affranchissement des esclaves et il n'a créé aucune chose qui lui plaise moins que le divorce. »*

Je viens de montrer la femme arabe pendant le mariage, je l'ai montrée telle que la société musulmane l'a faite et peut-être, suis-je parvenu à dissiper bien des erreurs répandues à cet égard.

Mais la vie de la femme arabe a encore une triste phase, triste pour elle, triste aussi pour ses enfants et je ne puis négliger d'en parler ; c'est la facilité qu'a le mari de briser les nœuds du mariage, soit par la répudiation, soit par le divorce.

Dieu a dit :

*« La répudiation est un acte réservé au mari, maître de rompre à son gré le lien conjugal. »*

*Sans des motifs graves, un Musulman ne peut justifier cet acte aux yeux de la religion et de la loi. Que Dieu maudisse quiconque répudie sa femme par le seul motif du plaisir. »*

Malgré ces sages recommandations, la répudiation est très commune chez les Arabes, et il n'est pas difficile de citer tel chef arabe, qui, dans le cours de sa vie, a eu douze ou quinze femmes légitimes.

Quoique les femmes, elles aussi, puissent, comme nous le verrons plus loin, provoquer la séparation et se remarier, elles ont un peu moins de latitude que les hommes ; mais elles usent amplement de la facilité, que leur laisse le veuvage.

On raconte que *Abd-er-Rahman ben Abou Bokeur*, le plus bel homme de son époque, ayant épousé *Atika bent Aomar*, la plus jolie fille des *Koreïch*, en devint tellement amoureux, que ses facultés en furent totalement absorbées. Son père désolé voulut le forcer à divorcer et comme il persistait à garder sa femme, le père jura, par tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'elle serait répudiée. Le respect qu'ont les Arabes pour leurs parents et la sainteté du serment obligèrent alors *Abd-er-Rahman* à se conformer à la volonté de l'auteur de ses jours, mais, une fois ce sacrifice accompli, il en conçut un si violent chagrin, qu'il renonça à toute espèce de nourriture. Des amis vinrent alors prévenir *Abou Bokeur* de l'extrémité où se trouvait son fils et lui dirent que, sans nul doute, en persistant, il serait la cause de sa mort. *Abou Bokeur* effrayé se rendit, chez *Abd-er-Rahman* ; il le trouva étendu au soleil composant des poésies sur sa femme et chantant son amour ; il en eut pitié et lui permit de la reprendre. *Abd-er-Rahman* la reprit en effet et la conserva jusqu'au moment où il fut tué dans un combat. *Atika* composa sur lui les vers suivants :

*Toujours je serai triste en pensant à toi :*

*Ton souvenir brûle mon cœur et fait souffrir mon corps*

*Je le jure, jamais on ne vit ton pareil !*

*Tu étais jeune, persuasif et patient,*

*Et, quand tu revenais de la lutte,*

*Le fer de ta lance était toujours teint en rouge.*

Plus tard, cependant, *Atika* épousa le kalifa *Aômar Ben*



*el-Khottab*, qui ne tarda pas à mourir aussi. C'était un homme extrêmement jaloux et, comme sa femme fréquentait la mosquée, il conçut le projet de l'en dégoûter, non par la violence, mais par un moyen détourné. Il se cacha un jour dans le *Mesdjid* où elle se trouvait pour prier et, sans qu'il en fut reconnu, il porta la main sur elle et la toucha à la cuisse. Elle cessa immédiatement ses dévotions ; son mari lui en demanda la raison. Je ne vais plus à la mosquée, lui répondit-elle, depuis qu'on ne s'y comporte plus convenablement. *Aômar* mourut quelque temps après et il fut remplacé par *Mohamed ben Aly* qui, lui-même, ne tarda pas à être tué en Egypte. Ce fut son dernier mari. Elle l'avait juré, car, disait-elle, « où cela s'arrêterait-il ? C'est une fatalité, tous ceux que j'épouse doivent périr. »

Les cas les plus habituels qui amènent la répudiation, sont :

Les antipathies, les querelles intérieures, les contestations, la jalousie, la vieillesse ou les excès de la femme.

Pour ce dernier motif, les gens bien élevés, quand ce n'est point public, dissimulent et mettent leur honneur à couvert en invoquant un prétexte quelconque.

L'acte de la répudiation a lieu, quand on prononce certaines formules, quand on profère certains serments, qui suffisent pour mettre la femme dans la position que voici :

Si dans un moment de mauvaise humeur ou par un mouvement irréfléchi, un Arabe vient à dire « *Tellokteuk* » (je t'ai répudiée), c'est la répudiation simple ou par un. par un.

Si la réflexion a été plus grande et que le mari se soit écrié : « *Ana tellokteuk âla dinar el tali* » (Je t'ai répudiée sur le dernier dinar), c'est la répudiation double ou par deux.

La femme est obligée de se mettre en *iddet*. On entend par *iddet*, le temps, qu'une femme séparée de son mari



doit passer dans la retraite avant de pouvoir contracter un nouveau mariage.

*L'iddet* est de quatre-vingt-dix jours.

Les deux cas que nous venons de citer ne constituent que la répudiation imparfaite (*Telak er Radjy*). La femme peut rester dans la maison conjugale ; on doit l'y entretenir et le mari, si cela lui plaît, peut opérer la réunion verbalement ou par action en lui disant : « *Redditeuk* » *je t'ai reprise*, et en lui donnant un simple baiser.

Si *l'iddet* est écoulé, la répudiation devient parfaite.

Maintenant, si le mari, voulant renoncer absolument à tout rapport avec sa femme lui a dit :

« *Rohhy, Allah idjaâlek alya kif imma ou ki kheti elli*  
« *redaât ana ou hya, omri la redditeuk.* »

« (Va t'en, que Dieu te rende pour moi comme ma  
« mère ou comme ma sœur avec qui j'ai tété, jamais je  
« ne te reprendrai.) »

Ou bien :

« *Ila redditeuk nezeny imma fel kaâba cherifa.* »  
« (Si je te reprends, que je commette un inceste dans  
« la sainte Kaaba !) » (1)

Ou bien encore :

*Haram marty, talok talate : seraâ ala rokeubtek* »  
« (Ma femme est un péché pour moi, je divorce par le  
troisième.) Tu as la bride sur le cou. »

Oh ! alors, la répudiation est par trois ; elle est définitive. La femme est tenue de passer son *iddet* dans un domicile à part. Les filles suivent la mère et les fils restent avec le père.

Pour que la répudiation soit définitive, on l'entoure de certaines formes. En présence d'un Thaleub et de témoins le mari dit à sa femme. « *Je vous quitte* », elle répond :

---

(1) *La kaaba* — Sanctuaire de la Mecque dans lequel existe une pierre noire, qui est considérée par les musulmans comme le symbole de l'alliance que Dieu fit avec les hommes dans la personne d'Adam.

« *Je ne demande pas mieux* ». On dresse un acte, le mariage est dissous et le mari perd tous ses droits sur sa femme.

Trois mois après, elle peut se remarier, c'est-à-dire après l'expiration de *l'iddet*.

La femme qui est en *iddet* est tenue de porter le deuil. Elle doit s'abstenir de toute parure, de tout vêtement de couleur éclatante. L'usage des parfums et du henna lui est interdit.

Pendant ce temps, le mari ne peut manquer d'égards pour sa femme.

Dieu a dit :

« *Laissez aux femmes que vous avez répudiées, un asile*  
« *dans vos maisons, et ne leur faites aucune violence*  
« *pour les loger à l'étroit. Accordez à celles qui sont*  
« *enceintes tous les soins convenables pendant le temps*  
« *de leur grossesse, si elles allaitent vos enfants, donnez-*  
« *leur une récompense réglée avec équité, et s'il se trouve*  
« *des obstacles ayez recours à une nourrice.* »

« *Lorsque vous aurez répudié une femme ei que le*  
« *temps de la renvoyer sera venu, gardez-la avec huma-*  
« *rité ou la renvoyez avec bienfaisance. Ne la retenez*  
« *point par force, de peur d'être prévaricateur.* »

Si le mari se repentait d'avoir perdu sa femme, il ne pourrait plus la reprendre qu'après qu'elle serait mariée et aurait de nouveau divorcé pour lui revenir.

Dans la pratique, voici ce qui se passe ;

Si le mari est jaloux ou délicat, il choisit lui-même celui dont le mariage et le divorce avec sa femme, doivent lui faciliter les moyens de s'unir de nouveau avec elle. Il le veut ordinairement pauvre, et, moyennant un petit cadeau, il obtient de lui de coucher avec sa femme pendant un instant seulement et sans la toucher.

Le mari fait encore épouser sa femme par un ami dont il se croit sûr ; cet ami passe la nuit avec elle, la respecte et la répudie le lendemain. Mais, on prétend que dans ces



circonstances, les trahisons des amis ne sont pas rares !

Cette facilité de se quitter et de se reprendre donne lieu à de grands abus.

El-Fatahh raconte qu'un homme se présenta chez le chef de Kouffa, suivi d'une femme d'une éclatante blancheur et d'une corpulence telle qu'elle ressemblait à une citadelle.

— « Que voulez-vous ? lui demanda-t-on. — Je viens me plaindre à vous ; ma femme m'a battu et blessé à la tête — Est-ce vrai ? — Oui, répondit la femme, mais je ne l'ai pas fait exprès, je ne dois pas être punie pour cela.

— Eh bien ! répudiez-la, puisqu'elle vous a blessé, dit au mari le chef de Kouffa dont le cœur avait parlé pour cette femme qu'il trouvait admirable.

— Je ne le puis, sa dot est de 4.000 derhem et il m'est impossible de la rembourser.

— Si je te donne cette somme, la répudieras-tu ? — Oui. — La voici. — Eh bien, je quitte ma femme ! »

Le chef de Kouffa, en comptant l'argent, dit tout bas à la femme ; « Allez et réservez-vous pour moi », son *iddet* fini, il l'épousa.

Omaïr dit un jour à El Rechid qu'un Arabe avait répudié cinq femmes dans le même jour !

— « Comment cela se fait-il ? un musulman ne peut épouser que quatre femmes.

— Le voici. Il n'avait que quatre femmes effectivement et s'étant aperçu qu'elles ne vivaient pas d'accord, il leur reprocha d'abord leur méchanceté, puis, imputant la source de ces continuelles disputes à l'une d'elles, il lui dit : « Je vous répudie » La deuxième s'écria : « C'est trop vous presser, que ne la châtiez-vous différemment ! »

— Puisque vous parlez ainsi, et vous aussi je vous quitte ! »

La troisième voulut défendre cette dernière en disant : « C'est dommage, en vérité car elle ne vous a jamais fait que du bien. »



— Ah ! vous les soutenez, eh bien, vous êtes un péché pour moi ! »

Il paraît, dit alors la quatrième femme, que vous êtes aujourd'hui de bien mauvaise humeur, Vous n'avez que le mot de séparation à la bouche.

— Oui, c'est vrai, et j'en profite pour vous renvoyer avec elles ! »

Une voisine qui avait entendu ce qui venait de se passer, s'avança alors et dit à l'Arabe :

« Votre conduite est la preuve que vous méritez tout le mal qu'on dit de vous : quoi ? dans une heure de temps, vous répudiez quatre femmes ! »

— « J'ai bien fait, et, si votre mari veut me croire, pour vous apprendre à vous mêler de ce qui ne vous regarde pas, il vous quittera aussi.

— Vous avez raison, cria le mari, du fond de la tente, et sans plus tarder, il répudia aussi sa femme. »

Pour en finir avec la répudiation, je n'ai plus qu'à faire connaître certains préjugés qui, chez un peuple proclamant sans cesse que tout vient de Dieu, peuvent être funestes, même, à la femme la plus vertueuse.

*Il est indispensable qu'à toutes ses qualités, elle joigne le bonheur.*

Est-elle pour son mari une cause de fortune, oh ! alors, on l'appelle *la bénie, l'heureuse, Mebrouka, Messaouda*, et on entasse sur elle honneur sur honneur, mais si, au contraire, dès les premiers jours de son union, un homme n'a jamais vu qu'une diminution dans ses biens ou dans sa famille, s'il a été contrarié dans toutes ses entreprises, sa femme sans aucun doute, porte malheur, il lui donne le nom de *eurreh* et souvent la rend à ses parents.

Le mariage peut encore être dissous par le divorce.

Il y a deux espèces de divorce, le divorce par ordre de l'autorité (*Thelak Baïen*) par conséquent forcé, et le divorce sur la demande de la femme, avec l'assentiment du mari.

Le premier peut être prononcé dans l'un des cinq cas suivants :

- 1° Quand la débauche ou l'impuissance sont prouvées ou constatées ;
- 2° En cas d'adultère ;
- 3° Pour excès ou sévices graves ;
- 4° Si le mari ne peut pourvoir à l'entretien et à la nourriture de la femme ;
- 5° Pour cause d'apostasie.

Le second (*Khelâa*) n'est qu'un moyen offert à la femme pour se libérer, à son tour, si elle le juge convenable, de l'autorité maritale.

La différence qui existe entre ce divorce et la répudiation, c'est que dans la répudiation, le mari fait un sacrifice d'argent et que dans le divorce, la femme au contraire s'y soumet pour se racheter.

Le mari, du reste, est libre d'accepter ou de refuser. Son consentement est nécessaire et doit être constaté par un acte juridique. Il peut, si cela lui plaît, accorder le divorce, et faire remise à la femme du prix de rachat. Mais, le divorce prononcé sur la demande de la femme, le mari ne lui doit plus rien, ni pour sa nourriture, ni pour son entretien.

Dans ces deux espèces de divorces, le cas le plus grave qui puisse se présenter, c'est évidemment l'adultère.

S'il n'y a pas flagrant délit et que le mari soutienne son accusation, il l'affirme par ce serment quatre fois répété.

*Je prends Dieu à témoin de la vérité de mon accusation d'adultère contre cette femme.*

Puis il ajoute :

*Que la malédiction de Dieu soit sur moi, si j'ai accusé faussement cette femme d'adultère.*

La femme avoue ou nie. Si elle avoue, elle est condamnée aux peines sévères édictées par la loi.



Si elle nie, elle dit quatre fois aussi, à haute et intelligible voix.

*Je prends Dieu à témoin de la fausseté de l'accusation d'adultère que porte cet homme contre moi.*

Puis elle ajoute :

*Que Dieu me punisse dans ce monde et dans l'autre, si l'accusation d'adultère formulée par cet homme contre moi, est véridique.*

Cet anathème réciproque, quand il n'y a pas de preuves, opère à l'instant même, la dissolution du mariage. Elle doit être constatée par un acte juridique.

Celui qui trouve sa femme avec un homme dans sa maison, a le droit de les tuer.

Quand il ne se fait pas justice lui-même et qu'il en réfère aux lois, l'impunité est presque toujours assurée, car il faut alors plusieurs témoins bien famés, qui certifient avoir vu le fait. (*El kuelouma fy Ed-Douâia.*)

Cet état de choses constitue le divorce et la femme est punie de mort.

Si le complice est lui-même marié, la loi musulmane le condamne à être lapidé, et s'il n'est pas marié; à recevoir quatre-vingts coups de lanière entre les deux épaules, ce qui équivaut à peu près à la peine de mort.

Les Turcs coupaient la tête à l'homme et jetaient la femme à la mer, bien enfermée dans un sac.

Chez les Arabes, l'adultère ne fait pas rejaillir autant de honte sur le mari que sur la famille de la femme. On peut rompre le mariage par le divorce, tandis que la consanguinité ne peut s'effacer. Aussi l'opinion publique tolère-t-elle que la femme adultère soit tuée par son père ou par son frère.

Telles sont les principales dispositions de la loi musulmane concernant la répudiation et le divorce.

Je termine : après ce qui précède, veut-on juger la répudiation et le divorce au point de vue de nos mœurs.



civilisées, il faut absolument les flétrir ; mais si on les considère au point de vue où dut se placer le législateur des Arabes, on reconnaîtra qu'elles furent un progrès.

En effet, au moment où Mohammed entreprit de régénérer son peuple, le mariage pour ainsi dire, n'existait pas chez les Arabes ; il n'y avait chez eux qu'un immense concubinage. Le Prophète comprit qu'aller se heurter contre des mœurs d'autant plus invétérées qu'elles flat- taient davantage les passions, c'était dresser un obstacle infranchissable devant ses vues d'amélioration. Il fit donc la part du feu et permit aux musulmans d'avoir quatre femmes ; il leur permit encore de les répudier, mais enfin, et c'est en cela qu'il accomplit un grand progrès, il créa un lien qui n'existait pas avant lui, il donna à son peuple, le mariage et il constitua la famille.

---

*Le Gérant,*

J. BÉVIA.



## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
PRÉFACE.....	v
AVANT-PROPOS.....	1
CHAPITRE I. — L'enfance.....	5
— II. — L'adolescence.....	13
— III. — Les idées des arabes sur le mariage.....	19
— IV. — Les cérémonies du mariage.....	33
— V. — La femme mariée.....	47
— VI. — La femme dans la poésie arabe.....	65
— VII. — La femme chez les nomades.....	75
— VIII. — La femme et le cheval.....	83
— IX. — .....	93
— X. — .....	101
— XI. — La femme et la religion.....	113
— XII. — La femme et l'amour.....	125
— XIII. — La femme et le mari.....	137
— XIV. — La femme répudiée.....	145

---





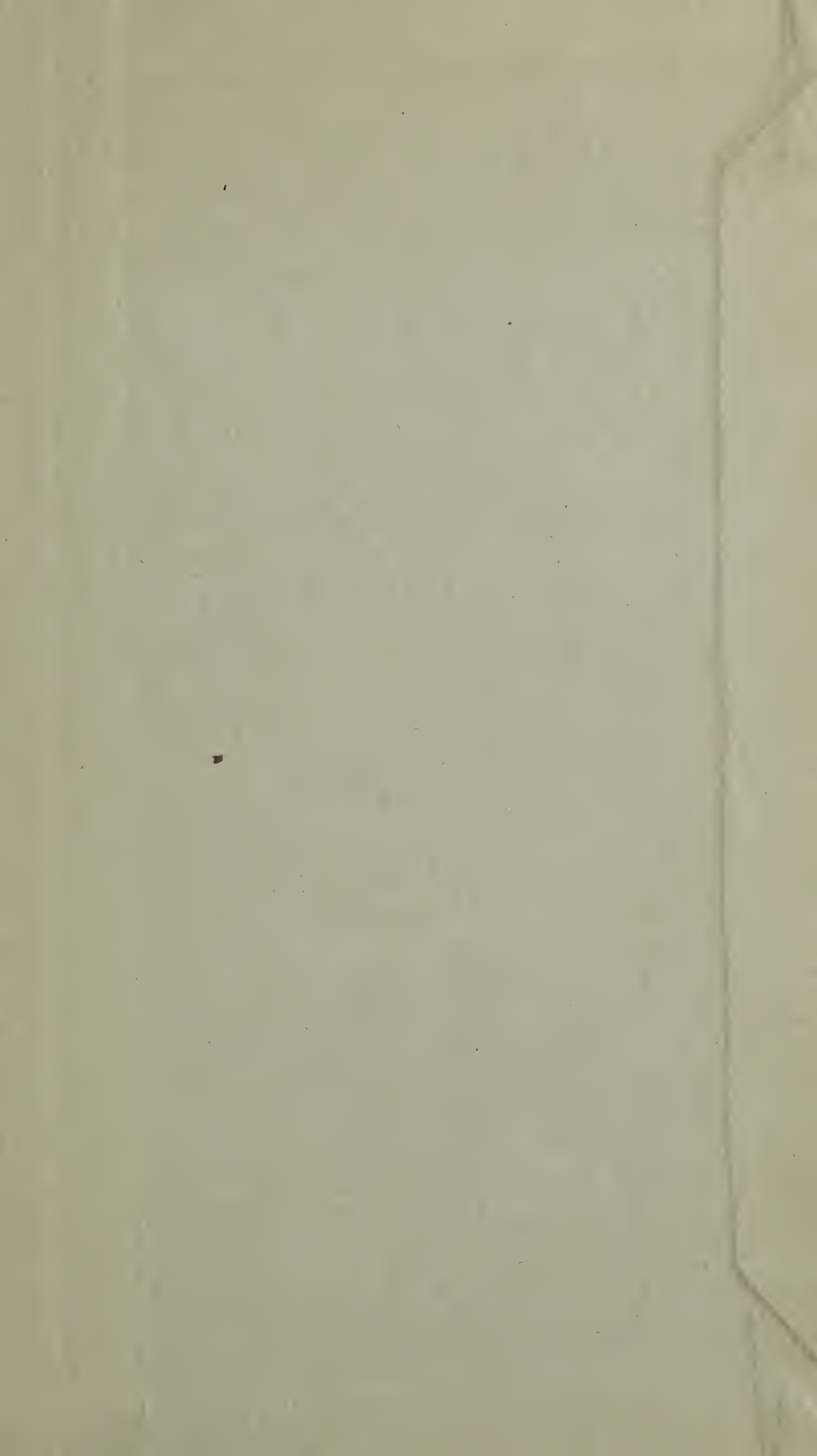






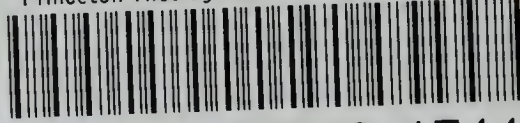






DS215 .D24  
La femme arabe

Princeton Theological Seminary-Speer Library



1 1012 00043 1744